

Les rapports des jeunes à l'Union européenne

Revue de littérature

HEIDI MERCENIER

■ Chercheuse post-doctorante en sciences politiques et sociales et en études européennes à l'Université Saint-Louis de Bruxelles (USL-B)

**Les rapports des jeunes à l'Union
européenne**

Revue de la littérature

Heidi Mercenier

[Pour citer ce document](#)

MERCENIER H., 2019, *Les rapports des jeunes à l'Union européenne. Revue de littérature*, INJEP Notes & rapports/Revue de littérature.

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE DU QUESTIONNEMENT	5
L'état des rapports des citoyens à l'Union européenne	5
Définir « les rapports des jeunes à l'UE »	7
Portrait des jeunes européennes.....	8
Objectifs, méthode et plan de la revue de la littérature.....	11
1. L'ATTENTION PORTÉE AUX JEUNES PAR L'EUROPE ET LES CHERCHEURS	13
1.1. Les institutions européennes et les jeunes	13
Des discours adressés aux jeunes dès le début de l'intégration européenne.....	13
Un mot d'ordre : « Investir dans notre jeunesse ».....	14
1.2. Les rapports des (jeunes) citoyens à l'UE comme « objet » de recherche dans les études européennes.....	17
L'étude des rapports des citoyens à l'UE au cours de plusieurs périodes.....	17
Les grandes enquêtes et les jeunes : les effets de l'âge sur le soutien et le rejet de l'UE.....	20
Des effets de l'âge à nuancer	21
Une approche dite sociologique de l'étude des rapports des (jeunes) citoyens à l'UE.....	24
1.3. Aperçu de recherches comparatives des politiques visant la jeunesse en Europe	25
2. LES RAPPORTS DES JEUNES À L'UE DANS UN CONTEXTE DE DÉSENCHANTEMENT POLITIQUE	29
2.1. L'intensification d'un désenchantement politique.....	29
Défiance politique, abstentionnisme et participation politique non conventionnelle	29
Une montée du populisme.....	31
Une défiance ne se limitant pas à l'UE	31
2.2. Le recul ou le renouvellement de la participation politique des jeunes	32
Définir la participation politique des jeunes.....	32
Des citoyens éprouvant un sentiment d'impuissance.....	33
Des citoyens apathiques.....	35
Des citoyens critiques.....	36
D'autres pistes explorées : transition vers l'âge adulte, rôle des politiques publiques et de l'information à propos de l'UE dans les médias.....	37
3. L'IDENTITÉ EUROPÉENNE ET LES PROCESSUS D'IDENTIFICATION À L'EUROPE	39
3.1. L'intérêt porté à l'identité européenne chez les jeunes	39
Une recherche continue de légitimité	39
Distinguer l'identité européenne des processus d'identification	40

3.2. Sonder l'identité européenne	40
L'apprentissage de l'Europe à l'école : le cadrage et l'acquisition de connaissances	41
Les traces d'une transmission intergénérationnelle	43
Une panoplie de questionnements élargie.....	43
3.3. Les processus d'identification et l'Europe vus d'en bas	45
3.4. La mobilité intra-européenne	47
La mobilité intra-européenne comme source de légitimation de l'UE.....	47
« L'effet Erasmus » et la mobilité intra-européenne : des résultats contrastés	49
CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PISTES DE RECHERCHE	53
BIBLIOGRAPHIE	57

Introduction et mise en contexte du questionnement

L'état des rapports des citoyens à l'Union européenne

À partir du traité de Maastricht en 1992, les rapports des citoyens à l'Union européenne (UE) sont devenus un objet de recherche central dans les études européennes¹ (Belot, Cautrès, 2008 ; Ray, 2006) et de préoccupation pour les décideurs politiques. La ratification de ce traité est un marqueur temporel clé car elle a été plus compliquée que prévu. Les résultats des référendums ont surpris les décideurs politiques, étant donné le niveau de soutien initial des citoyens à l'égard de l'intégration européenne (Hooghe, Marks, 2008). Depuis lors, l'UE est devenue une entité politique de plus en plus intégrée dans un système politique multinationnel (Hurrelmann, 2007 ; Scharpf, 2007 et 2012). Ses compétences ayant été renforcées ou étendues, les décisions prises influencent plus visiblement la vie des citoyens ; par ailleurs, les médias nationaux débattent d'un plus grand nombre de sujets en lien avec l'UE (de Wilde, Zürn, 2012). Cela atteste de l'importance d'étudier comment les citoyens perçoivent et évaluent l'UE. Depuis le traité de Maastricht jusqu'à aujourd'hui, c'est en effet la légitimité de l'UE qui ne cesse d'être débattue et remise en question.

Dans ce contexte, cette revue de la littérature recense les plus récentes recherches sur les rapports des jeunes à l'UE. Elle inclut ainsi les recherches menées au moment où une série d'événements ont alimenté l'image d'une « Europe en crise ». L'irruption de la crise économique et financière en septembre 2008 et celle de la dette souveraine qui a suivi ont fortement impacté l'UE sur les plans social, économique et politique. Plusieurs États membres ont reçu des aides financières et se sont vus contraints de mettre en place des réformes structurelles sans précédent. S'est ensuivie une gestion compliquée des flux migratoires face à l'absence de réponse européenne concertée en 2015 (Duez, 2018 ; Trauner, 2016). Enfin, une campagne référendaire au Royaume-Uni a conduit au choix du Brexit en juin 2016, avec 51,9 % de la population en faveur du « *leave* », dans une nation « divisée », y compris d'un point de vue générationnel (Fox, Pearce, 2017 ; Hobolt, 2016)², ce jusqu'aux tractations récentes.

Au moment des élections européennes de mai 2014, l'UE semblait en outre être devenue de plus en plus concrète pour les citoyens. Selon certains, ces élections ne sont plus entièrement de « second ordre » (Reif, Schmitt, 1980) car les votes ont été davantage orientés par des évaluations portant directement sur l'UE. Ainsi, l'évaluation de son rôle dans la crise se serait révélée centrale pour

¹ La notion d'études européennes ou « *European studies* » désigne généralement un champ d'études dit « *mainstream* » (c'est-à-dire appartenant au courant dominant) de production de savoir sur l'UE, voire l'Europe, principalement anglo-saxo, et les revues correspondantes (voir le *Journal of Common Market Studies* [JCMS], *Journal of European Public Policy* [JEPP], *Journal of European Integration* [JEI], *West European Politics* [WEP] ou encore *European Union Politics* [EUP]). En France, on peut mentionner la revue *Politique européenne* (POUE) qui, même si elle se démarque d'une approche *mainstream* en intégrant de nombreux articles adoptant une approche sociologique, porte sur l'étude d'objets liés à l'intégration européenne, l'UE et l'Europe (Jacquot *et al.*, 2015).

² Les jeunes ont davantage voté en faveur du « *remain* » que le reste de la population, ce qui s'explique par leur profil sociologique et la prégnance de certaines caractéristiques, notamment le niveau d'éducation, dans cette tranche de la population (Fox, Pearce, 2017 ; Goodwin, Heath, 2016 ; Ehsan, Sloam, 2018). Par ailleurs, même si leur participation au référendum a été moins élevée que celle des autres classes d'âge, la différence est moindre par comparaison aux élections générales de 2015 (Birch, 2016). Ces jeunes se sont largement mobilisés au moment du vote.

expliquer le vote pour les partis eurosceptiques (Hobolt, de Vries, 2016a), y compris ceux de la gauche radicale (Beaudonnet, Gomez, 2016). L'enjeu européen aurait aussi structuré l'abstention ou les votes divergents, c'est-à-dire les votes pour un parti différent du choix habituel des citoyens lors des élections européennes (Belot, Van Ingelgom, 2015). Dans le contexte national français, les électeurs et les candidats ont pris en compte l'enjeu européen dans les élections présidentielles en 2012 (Belot *et al.*, 2013) comme en 2017 (Costa, 2017 ; Evans, Ivaldi, 2018, p. 177-202).

L'euroscepticisme s'est également renforcé (Brack, Startin, 2015 ; Treib, 2014). Dans 23 des 28 États membres, les partis dits eurosceptiques ont gagné des sièges, tandis qu'en France, au Royaume-Uni et au Danemark, ils ont remporté les élections (Hobolt, de Vries, 2016a). L'expression d'insatisfactions à l'égard de l'UE s'est aussi traduite par une abstention grandissante³ ainsi que par l'expression de votes protestataires associés à la montée de partis dits « antisystèmes » de « gauche » et de « droite », tels Syriza en Grèce (Stavrakakis, Katsambekis, 2014 ; Verney, 2015), Podemos en Espagne ou le M5S en Italie (Mazzolini, Borriello, 2018). Parallèlement, d'autres chercheurs ont noté l'intensification d'une indifférence et d'une ambivalence envers l'UE chez un nombre grandissant d'individus (Van Ingelgom, 2014)⁴. Ces phénomènes sont moins étudiés bien qu'ils soient susceptibles d'affecter les processus de légitimation à l'échelle européenne (Delmotte, 2008 ; Delmotte *et al.*, 2017 ; Van Ingelgom, 2014).

Le désenchantement des citoyens envers l'UE doit également être replacé dans un contexte plus large : il ne concerne pas uniquement l'UE et s'applique à la politique dans son intégralité. Il se marquerait par la montée d'une défiance à l'égard des instances et acteurs politiques nationaux *et* européens (Harteveld *et al.*, 2013). Comme le notent Julie et Théo, deux jeunes Bruxellois que nous avons rencontrés lors de la réalisation de *focus groups*⁵ à Bruxelles en 2013-2014 dans le cadre de notre recherche doctorale (Mercenier, 2019), c'est bien l'ensemble de la politique qui est concernée :

Julie (24 ans, étudiante) : Mais je trouve que c'est... c'est... on se fout complètement de nous et on... je trouve que l'Europe fait pas son boulot, quoi !

Théo (19 ans, étudiant) : Moi, je trouve qu'on ne se fout pas plus de nous avec l'Europe qu'avec le reste...⁶.

Enfin, comme mentionné dans les premières lignes de la « Nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse » (Commission européenne, 2018a), les rapports des jeunes à l'UE sont envisagés à un moment où la société doit faire face à des défis à la fois démographiques, socio-économiques, technologiques, sécuritaires, démocratiques, informationnels et environnementaux :

³ Voir la section réalisant le portrait des jeunes européennes.

⁴ Ces citoyens répondent par exemple à la question des Eurobaromètres posée de manière périodique et liée à l'évaluation de l'appartenance de leur pays à l'UE que celle-ci est « une chose ni bonne ni mauvaise » (Van Ingelgom, 2014). Cette question est formulée de la manière suivante : « D'une façon générale, pensez-vous que le fait pour [notre pays] de faire partie de l'Union européenne est... ? Une bonne chose ; une mauvaise chose ; une chose ni bonne ni mauvaise ; ne sait pas ».

⁵ Pour définir la méthode des *focus groups*, on peut à minima reprendre la définition proposée par David Morgan (1996, p. 130) : les *focus groups* sont « une méthode de recherche qui permet de collecter des données sur un sujet déterminé par le chercheur, à partir des interactions d'un groupe ». Traduction personnelle de la citation suivante : « a research technique that collects data through group interactions on a topic determined by the researcher » (Morgan, 1996, p. 130). Sur l'usage de cette méthode de collecte de données en science politique et sociale, voir les travaux de Sophie Duchesne et Florence Haegel (2004).

⁶ Cet extrait provient d'un *focus group* organisé le 30 avril 2014 avec cinq jeunes Bruxellois à Uccle (l'une des 19 communes de la région de Bruxelles capitale) dans le cadre de notre recherche doctorale. D'autres *focus groups* ont été réalisés avec des jeunes aux profils variés à Bruxelles. Ces jeunes ne se connaissaient pas et ils ont été invités à parler de politique et d'UE pendant plus de trois heures de débat organisées autour de six questions principales. L'extrait cité est repris du début des échanges qui se sont tenus à Uccle : ces jeunes parlent de l'UE alors que la question n'a pas encore été introduite dans le débat ; il leur a été demandé d'identifier des problèmes sociaux importants et d'attribuer les responsabilités à différents acteurs.

Les jeunes tiennent à prendre leur vie en main, à nouer des relations et à apporter leur soutien aux autres. Pourtant, les incertitudes sont nombreuses quant à leur avenir, du fait de *l'évolution technologique*, des *tendances démographiques*, de la *discrimination*, de l'*exclusion sociale*, des *fausses informations* et du *populisme*, dont les effets sur les *emplois*, les *compétences* ou le *fonctionnement de nos démocraties* restent à ce jour inconnus. [...] Dans le monde interdépendant qui est le nôtre, de nombreux jeunes sont préoccupés par des enjeux planétaires, tels que le *changement climatique*, la *paix* et la *sécurité* (Commission européenne, 2018a, p. 1, c'est nous qui soulignons en italique).

Dans l'ensemble, les nombreux défis soulevés par la Commission ainsi que l'existence de relations compliquées entre les citoyens et l'UE mettent en avant l'intérêt de mieux comprendre les rapports des jeunes à l'UE.

Définir « les rapports des jeunes à l'UE »

Que signifie recenser les recherches sur « les jeunes » et « leurs rapports à l'UE » ? Parler de « jeunes » ne revient pas à les considérer comme un groupe unique dont les intérêts ou les comportements convergeraient. Comme l'ont mis en évidence plusieurs auteurs, la jeunesse n'est pas une catégorie définitive ou homogène (Bourdieu, 1980 ; Mauger, 2001). La délimitation entre les jeunes et les adultes évolue et dépend des contextes nationaux et temporels⁷. Concrètement, cela se traduit par le fait que les recherches définissent le plus souvent la catégorie « jeunes » à partir d'un intervalle d'âge qui varie entre 15 et 30 ans. La métaphore du « miroir » proposée par Anne Muxel (2015b, p. 30) atteste de l'intérêt que représentent les jeunes pour comprendre la situation politique actuelle et à venir : « [L]es jeunes agissent comme une sorte de miroir grossissant qui reflète les changements intervenant dans les relations entre les citoyens ordinaires et les responsables politiques, mais également les changements dans la pratique de la politique et l'action politique ».

Comme mentionné, cette revue de la littérature recense les recherches portant sur « les rapports des jeunes à l'UE ». En reprenant une définition large, « [l]a notion de rapports restitue l'idée de l'existence d'une diversité de manières pour les jeunes – voire pour un même jeune – de se positionner vis-à-vis de l'intégration européenne. Cela permet d'intégrer la dimension dynamique et complexe de ces rapports » (Mercenier, 2019, p. 5). L'emploi du terme « UE » a été préféré à celui d'Europe. Même si le second terme est utilisé de manière ponctuelle dans la suite du document, l'emploi du premier revient à insister sur le fait que la revue de la littérature porte sur les rapports des jeunes vis-à-vis de l'ordre politique européen dans l'état actuel de l'intégration européenne.

Après avoir dressé le portrait de la situation des jeunes européennes et présenté la structure de la revue de la littérature dans les sections suivantes, le premier chapitre dépeindra l'attention portée aux (jeunes) citoyens par les institutions européennes et les recherches menées dans le cadre des études européennes en particulier. Le deuxième chapitre approfondira l'état des recherches sur les rapports des jeunes à l'UE, dans le contexte d'un désenchantement grandissant à l'égard de la politique. Le troisième chapitre abordera les recherches sur l'existence ou l'intensité d'une identité européenne ainsi que sur les processus d'identification des jeunes Européens. En guise de conclusion, il s'agira de

⁷ Voir l'ouvrage d'Olivier Galland (2011) intitulé *La sociologie de la jeunesse* ou encore l'article d'Anne Gauthier (2007) intitulé « Becoming a young adult: An international perspective on the transition to adulthood ».

résumer les principales observations tirées de cette revue de la littérature sur « les rapports des jeunes à l'UE » et d'évoquer plusieurs pistes de recherche.

Portrait des jeunesses européennes⁸

Cette section dresse le portrait des jeunesses européennes, en décrivant les enjeux auxquels elles sont confrontées. Elle donne un aperçu de la situation démographique et socio-économique en lien avec le vieillissement de la population et le taux de chômage. Les rapports des jeunes à l'UE sont également envisagés sous l'angle de la confiance envers la politique, des réponses à des questions des sondages Eurobaromètres et enfin de la participation électorale. Les résultats de grandes enquêtes sont mobilisés en pointant leur évolution depuis les élections européennes de mai 2014 ainsi que la situation en France et, lorsque les données sont disponibles, celle des jeunes. Ces chiffres fournissent une vue d'ensemble utile, quoique limitée, de la situation des jeunesses européennes. Ils ne prennent par exemple pas en compte les disparités régionales et locales au sein des États membres, ne reflétant que succinctement les réalités vécues par les jeunes.

Le continent européen fait face à un vieillissement de sa population, qui correspond à « une part croissante de personnes âgées et une part décroissante de personnes en âge de travailler dans la population totale » (Eurostat, 2019, p. 6). En 2018, selon Eurostat, la population de jeunes âgés de 15 à 24 ans représentait environ 10,8 % de la population totale de l'UE⁹, alors que 19 % de la population était âgée de 65 ans ou plus¹⁰. En tenant compte de ces éléments, certaines recherches cherchent à savoir si le vieillissement de la population ou le renouvellement des rapports des jeunes à la politique et à l'UE influencent la transformation des relations entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés (Down, Wilson, 2013 et 2017). Comme cela apparaîtra dans le premier chapitre, les réponses à ces questions n'aboutissent pas à des réponses univoques ou complètement tranchées.

Outre ce constat, les institutions européennes notent une situation socio-économique préoccupante affectant les jeunes. Dans le récent « Livre blanc sur l'avenir de l'Europe », la Commission (2017c, p. 9) fait remarquer que « [p]our la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, il existe un risque réel que les jeunes adultes d'aujourd'hui connaissent une existence moins aisée que leurs parents. L'Europe ne peut se permettre de perdre le groupe d'âge le plus instruit qu'elle ait jamais eu et laisser les inégalités entre générations condamner son avenir ». En novembre 2018, il est estimé que 15,2 % des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi au sein de l'UE. Même si ce taux de chômage a diminué depuis le début de la crise économique et financière en 2008, il demeure élevé comparé au

⁸ Pour compléter cet aperçu, voir la page d'Eurostat intitulée *Being Young in Europe Today* qui reprend des indicateurs et données sur la situation des jeunes en Europe à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Being_young_in_Europe_today (page consultée le 13/03/2019). Voir également le *Youth Progress Index* disponible à l'adresse suivante : <https://www.youthforum.org/fr/youth-progress-index> (consultée le 13/03/2019).

⁹ Selon Eurostat, les enfants âgés de 0 à 14 ans représentent 15,6 % de la population totale.

¹⁰ Pour plus d'informations, la page dédiée à la présentation de « la structure et du vieillissement de la population » sur le site Eurostat, disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Population_structure_and_ageing/fr#Les_tendances_pass.C3.Ages_et_futures_du_vieillissement_d.C3.A9mographique_dans_LE2.80.99Union (page consultée le 1/04/2019).

reste de la population active (6,5 %, [Eurostat, février 2019])¹¹. Les différences entre les États membres sont marquées. Les taux de chômage les plus élevés apparaissent sans surprise en Grèce (18,5 % et 39,7 % chez les jeunes), en Espagne (14 % et 33,7 % chez les jeunes) et en Italie (10,7 % et 30,2 % chez les jeunes) alors que les plus faibles apparaissent aux Pays-Bas (3,3 % et 6,4 % chez les jeunes), en Allemagne (3,2 % et 5,6 % chez les jeunes) et en République tchèque (1,9 % et 6,3 % chez les jeunes). En France, le taux de chômage des jeunes est d'environ 20,7 % (Eurostat, 2018) par comparaison avec la population active dont le taux s'élève à 8,8 % (Eurostat, février 2019). Ces chiffres traduisent les différences de réalités vécues par les jeunes, mais aussi par le reste de la population, et les inégalités sociales existantes entre le Sud et le Nord de l'Europe. Ces réalités sont susceptibles d'affecter la construction des rapports des (jeunes) citoyens à l'UE et à la politique. En effet, comme de nombreuses recherches l'ont démontré jusqu'à récemment, les conditions de vie des individus influencent leurs attitudes à l'égard de l'UE et les représentations qu'ils en ont.

Cet aperçu de la situation des jeunesses européennes peut être complété en présentant certains aspects de leurs rapports à l'UE et à la politique, telles la participation électorale, la confiance envers la politique et les réponses associées à certaines questions des Eurobaromètres. Ainsi, les élections européennes n'échappent pas à l'intensification de l'abstention électorale : la participation a continuellement baissé, passant de 49,51 % (1999-UE15) à 45,47 % (2004-UE25), 42,97 % (2009-UE27) puis 42,61 % lors des élections de mai 2014 (2014-UE28). Le taux d'abstention des jeunes est élevé : la Commission européenne notait que seuls 27,8 % des 18 à 24 ans avaient participé aux élections européennes en 2014 contre 51,3 % des individus âgés de 51 ans ou plus (Commission européenne, 2014b). Comme cela sera abordé dans le deuxième chapitre, même si la baisse de participation électorale interroge, elle ne doit pas être interprétée *en soi* ou *avant tout* comme un recul de la participation politique, en particulier chez les jeunes, car ceux-ci investissent d'autres formes de participation¹².

Concernant la confiance des Européens envers les instances politiques, les résultats de l'Eurobaromètre n°90 de l'automne 2018 montrent que 42 % répondent avoir « plutôt confiance » dans l'UE (33 % pour les Français) ; ce chiffre diminue à 35 % dans le cas des instances nationales, à la fois le parlement et le gouvernement (Commission européenne, 2018c, p. 5). Le niveau de confiance des Français envers les instances nationales est de 26 % dans le cas du gouvernement et de 27 % pour l'Assemblée nationale (Commission européenne, 2018d, p. 45). Les résultats de l'Eurobaromètre n°82 de janvier 2014 mettaient en avant que 37 % des Européens répondaient avoir « plutôt confiance » dans l'UE, 30 % dans le parlement national et 30 % dans le gouvernement (Commission européenne, 2014a, p. 10). Même si la confiance envers les institutions politiques européennes et nationales s'est renforcée par rapport aux élections européennes de mai 2014, elle reste basse par rapport aux périodes précédentes. Cette défiance à l'égard de la politique est prégnante dans le contexte français. À partir de l'analyse du Baromètre de la confiance politique des Français entre 2009 et 2019, les chercheurs qualifient la période de « crise de la confiance politique » (CEVIPOF, 2019). En d'autres termes, ils notent que « [l]a décennie écoulée est celle d'un fragile optimisme individuel et d'un fort pessimisme collectif » (CEVIPOF, 2019). Par

¹¹ Le chômage des jeunes a atteint 23,9 % en 2013 et il est retombé à 16,2 % en 2017 (Eurostat), les chiffres sont disponibles à l'adresse suivante sur le site officiel d'Eurostat : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Unemployment_statistics#Youth_unemployment (page consultée le 10/04/2019).

¹² Dans les Eurobaromètres dits « flash », réalisés auprès de jeunes, la Commission récolte des données sur la participation non conventionnelle. Voir par exemple l'Eurobaromètre flash n°455 intitulé « *European Youth* » (Commission européenne, 2018b).

comparaison avec d'autres jeunes Européens, Camille Peugny (2011, p. 57) précise que « ce qui caractérise la situation des jeunes Français, ou du moins leur perception, c'est le sentiment, partagé par plus de la moitié d'entre eux, que la société française ne leur fait pas de place ».

Un rapport reprenant l'analyse combinée des réponses à certaines questions des Eurobaromètres commandités par le Parlement européen depuis 2007 jusqu'en 2018¹³ et de caractéristiques sociodémographiques permet de mieux saisir les rapports des jeunes, des jeunes Français en particulier, à l'égard de l'UE (Parlement européen, 2018). Ainsi, selon cette analyse, entre 2007 et 2018, le niveau de soutien des Français à l'UE (dans ce cas, le soutien renvoie à l'évaluation de l'appartenance de la France à l'UE¹⁴) est dans l'ensemble relativement moins élevé que la moyenne européenne¹⁵. Des différences notables apparaissent entre les classes d'âge : entre 2007 et 2018, les individus âgés de 15 à 24 ans sont généralement plus favorables à l'appartenance de la France à l'UE que le reste de la population ; la seconde place est partagée entre ceux qui sont âgés de 25 à 39 ans et les 55 ans et plus (Parlement européen, 2018)¹⁶.

La mention des réponses des Français à la question des Eurobaromètres sur « l'image » qu'ils ont de l'UE nuance les précédents résultats, notamment leur niveau de soutien à l'UE¹⁷. En 2018, 34 % des répondants français déclaraient avoir une image « positive » de l'UE ; elle était « neutre » pour 38 % d'entre eux et « négative » pour 27 % (Commission européenne, 2018c, p. 10). À l'échelle européenne, l'image de l'UE était « très positive » ou « assez positive » pour 43 % des répondants, « neutre » pour 36 % et « assez négative » ou « très négative » pour 20 % d'entre eux (Commission européenne, 2018c, p. 8). Par comparaison, en 2014, les répondants étaient 35 % à avoir une image « positive » de l'UE (contre 52 % en 2007), 38 % une image « neutre » (contre 31 % en 2007) et 25 % une image « négative » (contre 12 % en 2007) (Commission européenne, 2014b, p. 8).

Pour résumer, les attitudes des Français (et non uniquement des jeunes) et des Européens à l'égard de l'UE se sont détériorées au moment de la crise économique et financière. Néanmoins, elles sont souvent ambiguës. En 2018, 61 % des Français soutenaient que l'appartenance de la France à l'UE était « une bonne chose » (Parlement européen, 2018) tandis que seulement 34 % d'entre eux déclaraient disposer d'une image « positive » de l'UE (Commission européenne, 2018c, p. 10). Cette différence peut être interprétée comme l'expression par les citoyens d'un taux de confiance faible envers les instances

¹³ Sur son site, le Parlement européen propose un fichier reprenant les résultats de 16 sondages d'opinion sur les citoyens et l'UE ; celui-ci inclut notamment le niveau de soutien des Français à l'égard de l'UE entre 2007 et 2018. Voir le site du Parlement européen, en particulier, la quatrième publication de fiches nationales sur les « Socio-demographic trends in national public opinion » (Parlement européen, 2018), disponible à l'adresse suivante : www.europarl.europa.eu/at-your-service/en/heard/eurobarometer/socio-demographic-trends-in-national-public-opinion-edition-4 (site consulté le 10/4/2019).

¹⁴ Dans le document reprenant les résultats de sondages d'opinion entre 2007 et 2018 (Parlement européen, 2018), le soutien des Français à l'UE est évalué à partir du taux de réponses positives de ces individus (c'est-à-dire la réponse « bonne chose ») à la question suivante : « D'une façon générale, pensez-vous que le fait pour la France de faire partie de l'Union européenne est... ? Une bonne chose ; une mauvaise chose ; une chose ni bonne ni mauvaise ; ne sait pas ».

¹⁵ À l'exception des résultats de trois sondages (septembre/octobre 2007 [FR-60 %/UE-58 %] ; juin 2012 [FR-56 %/UE-50 %] ; juin 2013 [FR-50 %/UE-50 %]), le soutien des Français est moins élevé que la moyenne européenne. Cependant, l'étendue de l'écart varie en fonction des sondages (par exemple : en avril 2018, l'écart est de 5 % [FR-55 %/UE-60 %] alors qu'il est réduit à 1 % en septembre 2018 [FR-61 %/UE-62 %]).

¹⁶ Pour accéder aux résultats détaillés, voir le document PowerPoint qui présente la situation française en incluant des graphiques, disponible sur le site du Parlement européen (2018) : www.europarl.europa.eu/at-your-service/en/heard/eurobarometer/socio-demographic-trends-in-national-public-opinion-edition-4 (site consulté le 10/4/2019).

¹⁷ La question du sondage est posée de la manière suivante : « En général, l'image que vous avez de l'UE est-elle : très positive, assez positive, neutre, assez négative, très négative, ne sait pas ? ».

européennes et nationales, mais aussi comme le reflet de certaines de leurs préoccupations sur l'état de la société actuelle. Celles-ci sont notamment liées à l'immigration (FR-33 %/UE-40 %) ; au terrorisme (FR-22 %/UE-20 %) ; à l'état des finances des États membres (FR-13 %/UE-19 %) ; à la situation économique (FR-17 %/UE-18 %) ; au changement climatique (FR-22 %/UE-16 %) ou encore au chômage (FR-14 %/UE-13 %) [Commission européenne, 2018c, p.13-14]¹⁸. Sur ces points, deux éléments méritent d'être remarqués. Depuis 2014, les Européens considèrent l'immigration comme « le problème le plus important auquel doit faire face l'UE » et le terrorisme est généralement placé en second (Commission européenne, 2018c, p. 14). Les inquiétudes relatives au changement climatique ne cessent de s'accroître ; dans le cas français, ce problème occupe en 2018 la seconde place du classement des citoyens, à égalité avec le terrorisme (Commission européenne, 2018c, p. 14).

Finalement, les sondages Eurobaromètres mettent en évidence que même si le niveau de confiance des Européens à l'égard de l'UE continue d'être faible, il l'est aussi au niveau national. En outre, les jeunes Français âgés de 15 à 24 ans, comme la plupart des jeunes Européens, se montrent relativement plus favorables à l'appartenance de leur pays à l'UE que le reste de la population. Toutefois, comme cela sera abordé dans le premier chapitre, cette image d'ensemble doit être nuancée.

Objectifs, méthode et plan de la revue de la littérature

Cette revue de la littérature rend compte des résultats des études les plus récentes sur les rapports des jeunes à l'UE, en se limitant principalement à la période démarrant à l'adoption du traité de Lisbonne en 2007. Cela permet d'identifier les principales questions et méthodes existantes pour appréhender cet « objet » de recherche dans les études européennes et dans une certaine mesure en sociologie politique.

Concrètement, une série de mots clés ont été encodés en français ou en anglais (« jeune(s)/*young* » ; « jeunesse(s)/*youth(s)* ») dans les moteurs de recherche disponibles sur les sites de revues anglo-saxonnes¹⁹ et francophones majeures²⁰ dans le domaine des études européennes. Sans surprise, cette exploration a produit de longues listes d'articles. Après les avoir parcourues, il a été décidé de ne pas inclure les nombreux articles analysant la situation des jeunes en Europe (par exemple : le passage vers la vie adulte, les trajectoires professionnelles, la vie affective, etc.). Cela aurait porté à recenser les recherches sur les jeunes en Europe, thème qui requiert la réalisation d'une revue de la littérature, voire de plusieurs revues autour de thèmes spécifiques. Par ailleurs, selon certains, « la recherche dans

¹⁸ La question est posée en ces termes : « À votre avis, quels sont les deux problèmes les plus importants auxquels doit faire face l'UE aujourd'hui ? » (Commission européenne, 2018c).

¹⁹ Les revues suivantes ont été consultées : European Union Politics (EUP), Journal of Common Market Studies (JCMS), Journal of European Public Policy (JEPP), Journal of European Integration (JEI) et West European Politics (WEP), Perspectives on European Politics & Society, Journal of Contemporary European Research (JCER), Comparative European Politics (CEP) ou encore European Societies.

²⁰ Il s'agit principalement de la revue *Politique européenne* (POUE).

le domaine de la jeunesse en Europe » (« *youth research in Europe* »)²¹ doit être distinguée de « la recherche européenne/de l'UE dans le domaine de la jeunesse » (« *European/EU youth research* »), en référence aux recherches comparatives produites ou subventionnées par l'UE (Tully *et al.*, 2008)²². Ne reprenant pas cette distinction, cette revue de la littérature porte sur les rapports des jeunes à l'UE, en partant des questions structurant les recherches sur les citoyens et l'UE. Les études sur les jeunes et l'UE sont ainsi situées parmi celles sur les citoyens et l'UE plus largement.

À partir de cette recension, large et exploratoire, deux observations ont émergé. D'un côté, le nombre d'articles publiés dans les études européennes sur les jeunes et l'UE varie grandement en fonction des sujets de recherche. Par exemple, les recherches sur la mobilité intra-européenne et l'identité européenne sont relativement nombreuses, ce qui explique le choix de leur consacrer un chapitre entier. D'un autre côté, en entrant une série de mots clés (« jeune(s)/young » ; « jeunesse(s)/youth(s) » ; « Europe » ; « Union européenne/*European Union* ») sur des moteurs de recherche, notamment CAIRN et *Google scholar*, il est apparu que les recherches à propos des jeunes et l'UE sont publiées de manière éparse au sein de revues consacrées aux études sur les jeunes ou de type « généraliste » en sciences politiques ou en sociologie, si l'on se cantonne aux domaines pris en considération. Sur la base de cette observation, il nous est donc apparu essentiel de ne pas limiter la présente revue de la littérature aux articles uniquement publiés dans les revues liées aux études européennes.

À partir de ce travail d'exploration, la revue de la littérature s'organise en trois chapitres, en sus des conclusions et pistes de recherche. Le premier chapitre traite de l'attention portée aux jeunes par les institutions européennes et les chercheurs dans les études européennes. Il s'agit de recenser les manières dont ces recherches s'intéressent aux jeunes sur la base de données de sondage ou d'enquêtes qualitatives ainsi que les raisons qui portent les chercheurs à se concentrer sur un « groupe » d'individus socialisés dans un contexte relativement similaire et se trouvant dans leur vie à une étape de formation. Le deuxième chapitre envisage les rapports des jeunes à l'UE en les abordant dans le contexte d'un désenchantement politique, en particulier sous l'angle de la participation politique. Cela conduit à évoquer une série de questions traitées par la littérature, telles que l'abstention électorale, le renouvellement des formes de participation et la montée du populisme. Le troisième chapitre aborde quant à lui l'abondante littérature en lien avec l'identité européenne et la question du ou des sentiment(s) d'appartenance à une ou plusieurs entité(s) politique(s), dont l'UE. Il inclut les recherches portant spécifiquement sur la mobilité intra-européenne et ses effets sur les rapports que les jeunes entretiennent avec l'UE.

²¹ Tully *et al.* (2008) mentionnent trois revues anglophones clés dans le domaine de la recherche sur les jeunes et la jeunesse en Europe, à savoir *Young, Youth and Adolescence* et *Journal of Youth Studies*. Ils recensent et classent les articles de ces revues entre 2000 et 2006 et identifient six domaines de recherche : « *risk in the everyday lives of young people* » ; « *political attitude and participation* » ; « *social perspectives of youth* » ; « *everyday life of young people (mobility, media, leisure time)* » ; « *youth culture* » ; « *social classes and taking possession of space (e.g. transition from school to work)* » (Tully *et al.*, 2008, p. 110).

²² Les chercheurs (Tully *et al.*, 2008) font référence aux recherches subventionnées par l'UE ainsi qu'aux rapports que la Commission produit directement ou commande pour orienter ses actions dans le domaine (voir par exemple « Le rapport de l'UE sur la jeunesse » publié en 2015 et disponible à l'adresse suivante https://ec.europa.eu/youth/policy/implementation/report_fr, site consulté le 15/4/2019). Selon les auteurs, l'UE vise principalement à encourager la réalisation de recherches « parallèles » au sein des États membres ou « comparatives » entre ceux-ci (Tully *et al.*, 2008, p. 111-112). Ces recherches s'appuient généralement sur l'utilisation de données statistiques produites à l'échelle européenne, telles que les Eurobaromètres (EB-Eurobarometer, en particulier certains Eurobaromètres flash réalisés auprès de jeunes), l'Enquête européenne sur les valeurs (EVS-European value survey), l'Enquête sociale européenne (ESS-European Social Survey) ou encore l'Enquête européenne sur les forces de travail (EU LFS-European Union Labour Force Survey). Pour un aperçu de la constitution d'un champ de recherche européen sur les jeunes, voir le rapport intitulé *European Youth Studies. Integrating research, policy and practice* (Chisholm *et al.*, 2011).

1. L'attention portée aux jeunes par l'Europe et les chercheurs

Ce premier chapitre situe l'étude des rapports des jeunes à l'UE parmi les recherches sur les citoyens et l'UE. La première section introduit les manières dont les institutions européennes s'adressent aux jeunes depuis le début du projet d'intégration européenne (1.1). Les chercheurs montrent que les décideurs politiques font appel à la jeunesse pour légitimer le projet européen, avec l'idée de renforcer parallèlement la compétitivité du marché européen. La deuxième section présente les recherches sur les citoyens en situant celles qui portent plus spécifiquement sur les jeunes et les raisons qui conduisent les chercheurs à s'intéresser à cette catégorie d'âge (1.2). Les principales manières de sonder les (jeunes) citoyens, que ce soit à partir de l'organisation de grandes enquêtes quantitatives ou d'entretiens individuels ou collectifs, sont présentées. Ces recherches visent à mieux comprendre l'acceptation sociale de l'UE du point de vue des citoyens. Finalement, il s'agit d'introduire brièvement dans la troisième section (2.3) les recherches comparatives sur les politiques de jeunesse en Europe.

1.1. Les institutions européennes et les jeunes

Quelle attention portent les institutions européennes aux jeunes ? Les recherches traitent des discours et stratégies adoptées par les institutions et tracent l'évolution des manières d'envisager et de catégoriser les jeunes à différents moments de l'intégration européenne. Elles montrent que les décideurs politiques font appel aux jeunes pour légitimer le projet européen. Deux manières de les envisager ressortent : ils sont reconnus comme un groupe aux besoins spécifiques, par exemple en matière de formation et d'insertion sur le marché de l'emploi, ainsi que comme une « ressource » capable de résoudre les problèmes existants et de répondre à la recherche continue de légitimité de l'Europe.

Des discours adressés aux jeunes dès le début de l'intégration européenne

Les institutions européennes, en particulier la Commission, ont établi différentes relations avec les jeunes (Belot, 2000b ; Loncle, 2017). Dès le début de l'intégration européenne, les interpellations des jeunes sont nombreuses. Comme le note Ludivine Bantigny (2010, p. 2), « Il s'agit de les former sur l'Europe, de les façonner à son identité » plutôt que de les considérer comme des acteurs en tant que tels. L'objectif est de légitimer le projet européen en montrant son intérêt pour les jeunes en tant que garant de la démocratie et de la paix. Cela ressort notamment d'un discours de Paul-Henri Spaak, homme politique socialiste belge considéré comme l'un des fondateurs de l'Europe. Dans le cadre de la campagne européenne pour la jeunesse (1951-1958) précédant l'adoption du traité de Rome, Spaak déclarait que « [l]a jeunesse d'Europe souhaite que notre continent s'unisse, que tous les jeunes puissent y vivre fraternellement et que l'Europe unie, par la force qu'elle représentera demain, devienne un puissant ferment de paix » (Spaak, cité par Bantigny, 2010, p. 9). Dit autrement, il est légitime de lancer rapidement le projet européen parce que les jeunes le soutiennent.

En revanche, les interpellations des jeunes ne signifient pas qu'ils se trouvent au cœur des préoccupations des dirigeants européens. Même si une première prise de conscience apparaît à la fin des années 1960 face à des jeunes contestataires (Eberhard-Harribey, 2002b)²³, c'est seulement dans les années 1980, à la suite de la crise économique de l'époque, que les jeunes deviennent « l'objet » d'actions concrètes au-delà des discours (Bantigny, 2010 ; Eberhard-Harribey, 2002b). Le programme Erasmus voit le jour en 1987²⁴. Il est complété par d'autres actions ponctuelles centrées sur l'insertion et la formation professionnelle des jeunes, en vue de renforcer la compétitivité du marché du travail européen. Dans le traité de Maastricht, un article inclut la nécessité de « favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs » (Boetzelen, 2017, p. 35).

Parallèlement, l'attention portée aux jeunes se confirme dans les sondages Eurobaromètres dès leur lancement, en 1970. Les jeunes sont considérés comme une catégorie d'âge à distinguer des autres. Aujourd'hui, des sondages continuent d'être organisés auprès de jeunes Européens. Dans l'Eurobaromètre flash n° 455 intitulé « Jeunesse européenne » (Commission européenne, 2018b)²⁵, la Commission sonde la participation des jeunes dans différents domaines de la vie sociale, allant des activités de volontariat aux élections et activités culturelles ou sportives. Elle inclut également des questions sur les priorités des jeunes pour le futur de l'UE²⁶.

Un mot d'ordre : « Investir dans notre jeunesse »

La reconnaissance d'une nécessité « d'investir » dans la jeunesse perdure depuis « le Livre blanc : Un nouvel élan pour la jeunesse » de 2001²⁷. Il y était souligné qu'« l'investir dans la jeunesse signifie investir dans ce qui est la richesse de nos sociétés, aujourd'hui et demain » (Commission européenne, 2001, p. 6). Selon Howard Williamson (2011, p. 26), ce document correspond à « la première tentative de définition d'une "politique de la jeunesse" en Europe ».

Tel que cela ressort dans un extrait du discours sur l'État de l'Union de 2016, l'UE s'inquiète pour l'avenir des jeunes. Ainsi, Jean-Claude Juncker déclarait que « l'offrir les moyens à notre économie, cela veut dire investir dans la connectivité, mais aussi dans la création d'emplois. C'est pourquoi

²³ Même si le Conseil de l'Europe a joué un rôle central pour se saisir de la situation des jeunes en Europe et que les collaborations avec l'UE sont nombreuses, ces points ne sont pas abordés car la revue de la littérature se concentre sur les institutions européennes et les jeunes (Boetzelen, 2017 ; Eberhard-Harribey, 2002a ; 2002b). Le Conseil de l'Europe et la Commission collaborent dans le cadre du « Youth Partnership » afin de renforcer la réalisation de recherches diverses auprès des jeunes, voir <https://pip-eu.coe.int/en/web/youth-partnership> (site consulté le 15/03/2019). Depuis 1972, le Conseil de l'Europe dispose d'un Centre européen de la jeunesse (European Youth Center-EYC) qui publie de nombreux rapports sur les jeunes.

²⁴ Les résultats des recherches sur les « effets » de la participation des jeunes au programme Erasmus, et plus largement de la mobilité, sur leurs rapports à l'UE sont abordés dans la suite de l'état de la littérature.

²⁵ Il existe plusieurs types de sondages Eurobaromètres commandités par la Commission européenne depuis 1973 : les Eurobaromètres de type standard (ils se tiennent de manière régulière et rendent compte de l'état de l'opinion publique européenne), flash et spéciaux. Pour plus d'informations à propos de l'emploi et de la production de ces données de sondage (voir Aldrin, 2010 ; Belot *et al.*, 2016). Plusieurs Eurobaromètres flash sont organisés auprès des jeunes (notamment en 2011, 2013, 2014, 2016 et 2018) alors qu'ils sont repris comme une catégorie d'âge parmi d'autres dans les Eurobaromètres standards.

²⁶ Dans le contexte des élections européennes, les sondages se multiplient. Voir le sondage réalisé auprès de jeunes et commandé par le Parlement européen lors des élections de 2014 : www.europarl.europa.eu/at-your-service/en/heard/eurobarometer/european-youth-in-2014 (consulté le 15/1/2019).

²⁷ Ce document reconnaît la compétence des États membres en matière de jeunesse et met l'accent sur quatre axes importants pour l'UE : la participation, l'information, le volontariat et une meilleure connaissance de la jeunesse. Ce document est complété par le « Pacte européen pour la jeunesse » en 2005.

L'Europe doit *investir résolument dans sa jeunesse*, dans ses demandeurs d'emploi et dans ses start-up » (Commission européenne, 2016a, c'est nous qui soulignons en italique). Dans l'extrait qui suit, on remarque que Juncker poursuit son discours en insistant sur la nécessité d'assurer que la jeunesse contribue par son engagement à renforcer la solidarité entre les Européens, tout en reconnaissant que la compétence en la matière demeure celle des États membres.

Et plus que tout, nous devons *investir dans notre jeunesse*. Je ne peux pas accepter, et je n'accepterai jamais, que l'Europe soit et reste le continent du chômage des jeunes. Je ne peux pas accepter, et je n'accepterai jamais, que la génération du millénaire – la génération Y – devienne, pour la première fois en 70 ans, plus pauvre que celle de ses parents. Bien sûr, *cette responsabilité incombe essentiellement aux gouvernements nationaux*. Mais l'Union européenne peut soutenir leurs efforts. [...] L'Union européenne peut aussi aider à créer plus d'opportunités pour les jeunes. L'Europe compte de nombreux jeunes qui souhaitent s'engager, contribuer utilement à la société et montrer leur *solidarité* (Commission européenne, 2016a, c'est nous qui soulignons en italique).

Juncker souligne donc le rôle de soutien de l'UE dans le domaine de la jeunesse et évoque le lancement de la garantie pour la jeunesse de l'UE²⁸, le renforcement du programme Erasmus+, ainsi que le développement d'un corps européen de solidarité. Dans le discours de l'État de l'Union plus récent (Commission européenne, 2017a), le président de la Commission réitère, quoique plus succinctement, l'attention qu'il faut porter aux jeunes, même si les compétences de l'UE demeurent celles de l'appui et du soutien²⁹.

D'autres documents clés, tels que « La stratégie de l'Union européenne pour agir en faveur de la jeunesse et la mobiliser : Une méthode ouverte de coordination renouvelée pour aborder les enjeux et les perspectives de la jeunesse », donnent une vue globale des objectifs européens en matière de jeunesse (Commission européenne, 2009). Dans ce document, la Commission présente la planification des actions dans le domaine entre 2010 et 2018. Comme mentionné sur le site de la Commission européenne et la page consacrée au domaine de la jeunesse, la méthode ouverte de coordination permet « d'établir des objectifs communs, d'échanger des bonnes pratiques et d'approfondir les connaissances utiles à l'élaboration des politiques »³⁰. Il est question d'« investir en faveur de la jeunesse : [de] prévoir davantage de ressources pour les domaines qui ont une incidence sur la vie quotidienne des jeunes et augmentent leur bien-être » et de « mobiliser la jeunesse : [de] valoriser le potentiel des jeunes pour renouveler la société et soutenir les valeurs et les objectifs de l'Union européenne » (Commission européenne, 2009, p. 4).

²⁸ Voir la présentation de la garantie pour la jeunesse proposée sur le site de la Commission disponible à l'adresse suivante <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079> (page consultée le 15/4/2019).

²⁹ Les actions de l'UE dans le domaine de la jeunesse, qui relève de la compétence des États membres, sont résumées de la manière suivante sur le site du Parlement européen à l'adresse suivante : www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/141/la-jeunesse (site consulté le 15/01/2019) : « L'article 165 du TFUE [Traité sur le fonctionnement de l'UE] dispose que l'action de l'Union vise à favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs (animateurs pour la jeunesse), et – après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne – à encourager la participation des jeunes à la vie démocratique en Europe. L'article 166 permet à l'Union de mettre en œuvre une politique de formation professionnelle afin d'appuyer et de compléter les actions des États membres. Il charge l'Union de faciliter l'accès à la formation professionnelle et de favoriser la mobilité des formateurs et des personnes en formation, notamment des jeunes. Au-delà de ces articles, les enfants et les jeunes profitent également des politiques de l'Union dans d'autres domaines, par exemple dans ceux de l'éducation, de la formation et de la santé, ou encore dans celui des droits et de la protection des enfants et des jeunes. »

³⁰ Voir la page du site de la Commission sur la politique de jeunesse européenne disponible à l'adresse suivante https://ec.europa.eu/youth/policy/implementation/member-state-cooperation_fr (site consulté le 1/04/2019).

Cette stratégie, actualisée pour la période 2019-2027, s'intitule à présent « Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes³¹ : une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse » (Commission européenne, 2018a)³². À nouveau, l'idée apparaît que « la politique de la jeunesse peut contribuer à concrétiser la vision d'un continent où les jeunes peuvent saisir les occasions qui se présentent et promouvoir les valeurs européennes » (Commission européenne, 2018a, p. 4).

Dans l'ensemble, il ressort de ces documents que l'UE envisage les jeunes de deux façons. D'une part, ils sont perçus comme un groupe aux besoins spécifiques liés, par exemple, à la formation et à l'insertion sur le marché de l'emploi. Les institutions européennes développent des programmes à destination de cette catégorie d'âge³³. D'autre part, il s'agit pour la Commission de s'assurer que les jeunes s'engagent en faveur de l'UE, dans la mesure où ce sont des citoyens en cours de formation politique. Ils sont une « ressource »³⁴ pour améliorer la situation actuelle. L'objectif est de les autonomiser, mais aussi de multiplier les rencontres pour s'assurer qu'ils puissent « devenir des citoyens actifs, des acteurs de la solidarité et du changement positif pour les communautés en Europe, inspirés par les valeurs et l'identité de l'UE » (Commission européenne, 2018a, p. 3). Ainsi, comme le soulignait Céline Belot (2000a, p. 37), pour la Commission, « s'intéresser aux jeunes, leur offrir la possibilité de se définir comme des citoyens européens, c'est s'assurer de disposer dans le futur de citoyens ouverts aux questionnements européens et dont l'horizon politique ne se limite pas au contexte national ». Cela est mis en œuvre à travers l'organisation de dialogues structurés entre la Commission et des organisations représentant la jeunesse³⁵, ou lors de rencontres plus ponctuelles à destination des jeunes, organisées notamment par le Parlement européen³⁶. Ces activités visent à renforcer les relations entre les jeunes Européens et l'UE.

Pour finir, il est important de souligner que même si le discours européen présente généralement les jeunes comme une « ressource » susceptible de contribuer à la résolution des problèmes existants, certains notent qu'il est peu mis en pratique. Ainsi, Patricia Loncle et Virginia Muniglia (2011, p. 125) font remarquer que « dans la plupart des pays européens, l'image de "la jeunesse comme ressource" est faiblement investie par les politiques qui concernent l'éducation, la formation, la protection sociale et l'accès au marché du travail ». En outre, l'europanisation des politiques nationales en la matière

³¹ Il s'agit de « MOBILISER : encourager les jeunes à participer à la vie civique et démocratique ; [de] CONNECTER : rassembler des jeunes de toute l'Europe et au-delà pour promouvoir la participation volontaire, la mobilité à des fins d'apprentissage, la solidarité et la compréhension interculturelle ; [d']autonomiser : soutenir l'autonomisation des jeunes grâce à la qualité, l'innovation et la reconnaissance du travail socio-éducatif » (Commission européenne, 2018a, p. 2).

³² Les méthodes et les instruments de l'UE à travers la méthode ouverte de coordination (MOC) en matière de jeunesse sont les suivants : « renforcement des connaissances et politique de la jeunesse fondée sur des informations factuelles ; suivi au moyen d'indicateurs ; apprentissage mutuel ; consultation et dialogue structuré avec les jeunes ; mobilisation de programmes et fonds européens ; coopération avec d'autres institutions européennes et organisations internationales ; rapports sur l'état d'avancement ; diffusion des résultats ; wiki jeunesse » (Boetzelen, 2017, p. 39).

³³ Pour une liste des programmes à destination des jeunes, voir le « Portail européen de la jeunesse » à l'adresse suivante https://europa.eu/youth/EU_fr (site consulté le 15/01/2019).

³⁴ Sur cette notion, voir l'ouvrage intitulé *La jeunesse comme ressource* (Vulbeau, 2001).

³⁵ Les dialogues structurés assurent la consultation par l'UE de la société civile représentante de la jeunesse. Pour une analyse des actions de l'UE en faveur de la participation et de la consultation des jeunes (dont les dialogues structurés), voir par exemple le chapitre intitulé « Youth participation in European policymaking: Representation and Limits to Participation » de l'ouvrage publié par Bart Cammaerts *et al.* (2015).

³⁶ Le Parlement européen a par exemple organisé la troisième rencontre de jeunes Européens, appelé l'« *European Youth Event-EYE* », à Strasbourg en juin 2018 en collaboration avec le Forum européen de la jeunesse, voir www.europarl.europa.eu/european-youth-event/en/home/home.html (site consulté le 15/03/2019).

demeure faible. Claire Wallace et René Bendit (2009) rappellent que l'UE n'a pas de capacité d'agir sur des problèmes centraux affectant les jeunes tels que les politiques liées au chômage. Toutefois, dans le contexte de crise économique et financière de 2008, malgré des compétences européennes toujours limitées, certains notent que l'eupéanisation dans le domaine de la jeunesse s'est intensifiée. Ainsi, dans son analyse de discours de documents du gouvernement finlandais et de l'UE, Minna Nikunen (2016) remarque l'influence grandissante des discours européens dans des domaines clés du secteur de la jeunesse, tels que l'éducation et l'emploi.

1.2. Les rapports des (jeunes) citoyens à l'UE comme « objet » de recherche dans les études européennes

Comme la précédente section l'a montré, l'UE porte de l'attention aux jeunes, tout en ayant des compétences relativement limitées dans les domaines les concernant directement. Cette deuxième section donne un aperçu des études sur les rapports des citoyens à l'UE depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Cela permet de situer les recherches sur les jeunes ainsi que de présenter les méthodes et les questions soulevées.

L'étude des rapports des citoyens à l'UE au cours de plusieurs périodes

Cette section introduit les recherches sur les citoyens et l'UE à l'aide d'une série d'états de l'art sur la question (Belot et Cautrès, 2008 ; Duchesne *et al.*, 2013 ; Hobolt et de Vries, 2016b ; Ray, 2006 ; Van Ingelgom, 2014). Ces états de l'art organisent explicitement ou implicitement les recherches sur les citoyens et l'UE autour de trois périodes (1970-1992 ; 1992-2005 ; 2005 - ...), associées à des moments clés de l'intégration européenne tels que les référendums ou les ratifications de traités. Certains états de l'art complètent ce panorama en identifiant une quatrième période, qui débute dans les années 2010 et inclut les recherches qualitatives menées à l'aide d'entretiens individuels ou collectifs, principalement des *focus groups* (Duchesne *et al.*, 2013). Cette quatrième période se justifie car elle permet de mettre en évidence le fait que durant les périodes précédentes, les recherches sur les citoyens et l'UE ont été le plus souvent réalisées à l'aide de données provenant de grandes enquêtes.

Durant la première période (1970-1992), les états de l'art (Belot, Cautrès, 2008 ; Duchesne *et al.*, 2013 ; Hobolt, de Vries, 2016b ; Ray, 2006 ; Van Ingelgom, 2014)³⁷ montrent que les recherches sur les citoyens et l'UE sont relativement limitées³⁸. Cette période est d'ailleurs décrite comme celle du « consensus permissif »³⁹, car les citoyens « suivaient » l'avis des élites à l'égard de l'intégration européenne⁴⁰. Selon certains états de l'art (Ray, 2006 ; Van Ingelgom, 2014), le peu d'attention accordée aux citoyens

³⁷ Dans la présente section, les références reprises dans le texte renvoient uniquement aux différents états de l'art utilisés pour rédiger cette section. Les références à des recherches clés sont quant à elles reprises en note de bas de page.

³⁸ Les travaux de Karl Deutsch (1953) et Ronald Inglehart (1970 ; 1971) font figure d'exceptions. Les travaux de Deutsch sont abordés dans la section sur la mobilité intra-européenne tandis que les thèses d'Inglehart sont présentées dans la suite de cette section.

³⁹ Cette notion provient de l'ouvrage de Leon Lindberg et Stuart Scheingold (1970) intitulé *Europe's would be polity*.

⁴⁰ Cette analyse est reprise de l'article clé de Gary Marks et Liesbet Hooghe (2008).

s'explique également par les théories de l'intégration européenne dominant cette période, l'intergouvernementalisme et le néofonctionnalisme. Toutes deux s'intéressaient peu à l'opinion des citoyens. Les partisans de la première considéraient que les gouvernements et non les citoyens étaient en mesure d'influencer le cours de l'intégration européenne. Les seconds estimaient que davantage d'intégration européenne porterait à renforcer inéluctablement le soutien des citoyens, par l'intermédiaire d'un « *spillover effect* », c'est-à-dire d'un effet d'entraînement. Par ailleurs, d'autres chercheurs font remarquer que les études de l'époque s'inscrivent dans un paradigme minimaliste de l'opinion publique (Belot, Cautrès, 2008).

Durant la deuxième période (1992-2005), marquée par la ratification plus compliquée que prévu du traité de Maastricht, les états de l'art (Belot, Cautrès, 2008 ; Duchesne *et al.*, 2013 ; Hobolt, de Vries, 2016b ; Ray, 2006 ; Van Ingelgom, 2014) s'accordent sur l'intensification des recherches à propos des citoyens et de l'UE. Ils rappellent que les recherches sur les citoyens et l'UE se sont surtout organisées autour du cadre théorique de David Easton (1975). Celui-ci a porté à distinguer schématiquement deux catégories de soutien : le soutien « spécifique » ou « utilitaire »⁴¹, qui découle de la satisfaction des citoyens à l'égard des capacités du système à prendre leurs demandes en compte, et le soutien « diffus » ou « affectif », le plus souvent requalifié en termes d'identité européenne. Au vu des blocages rencontrés par l'intégration européenne et du peu de succès des explications utilitaristes, les études européennes ont témoigné dès cette époque d'un engouement pour les explications de type affectives, en s'intéressant à la question de l'identité européenne⁴².

Les états de l'art sur les rapports des citoyens à l'UE (Belot, Cautrès, 2008 ; Duchesne *et al.*, 2013 ; Hobolt, de Vries, 2016b ; Ray, 2006 ; Van Ingelgom, 2014) identifient une troisième période qui débute en 2005 avec le projet de constitution européenne et se poursuit jusqu'au traité de Lisbonne et la crise économique et financière. À ce moment, les recherches se sont orientées vers l'étude non plus du soutien, mais du rejet des citoyens de l'UE. L'euroscpticisme ambiant, celui des citoyens notamment⁴³, soulève des interrogations. Cette période est marquée par la théorie dite post-fonctionnaliste, qui souligne l'existence non plus d'un « consensus permissif » mais bien d'un « dissensus contraignant » parmi les citoyens⁴⁴. Cela signifie que l'intensification de la visibilité de l'UE expliquerait la polarisation des opinions et l'intensification du rejet à son égard. À partir de là, les recherches sur l'UE et les citoyens se complexifient. Alors que le rejet des citoyens de l'UE est étudié au travers des dimensions utilitaires et affectives déjà mobilisées dans les périodes précédentes, les états de l'art notent la nécessité de saisir les rapports des citoyens de manière multidimensionnelle (Hobolt, de Vries, 2016b ; Ray, 2006) et de complexifier les cadres d'analyse utilisés (Belot et Cautrès, 2008 ; Duchesne *et al.*, 2013 ; Van Ingelgom,

⁴¹ Cela signifie le plus souvent que le soutien des citoyens à l'UE s'expliquerait par les bénéfices principalement économiques retirés de l'intégration européenne. Voir par exemple l'article clé de Christopher Anderson (1998). Pour des références supplémentaires, voir les états de l'art mentionnés.

⁴² Voir l'article de Céline Belot (2010) intitulé « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. Genèse, apports, limites » et publié dans le numéro spécial intitulé L'identité européenne, entre science politique et science-fiction (Duchesne, 2010).

⁴³ Pour des états de l'art sur les formes d'euroscpticisme et la conceptualisation de cette notion, voir le numéro spécial *Acta Politica*, dirigé par Liesbet Hooghe et Gary Marks (2007) ou plus récemment le numéro spécial de *l'International Political Science Review* dirigé par Nathalie Brack et Nicolas Startin (2015). Voir encore d'autres articles contribuant à la conceptualisation de cette notion (Duff, 2013 ; Michailidou, 2015 ; Serricchio *et al.*, 2013 ; Startin, Krouwel, 2013 ; Usherwood, Startin, 2013 ; Vasilopoulou, 2013 ; Weßels, 2007).

⁴⁴ Cette notion est reprise de l'article clé de Gary Marks et Liesbet Hooghe (2008) sur la théorie post-fonctionnaliste.

2014). En ce sens, des recherches invitent à relativiser la polarisation des attitudes des citoyens, en nuanciant l'analyse proposée dans le cadre de la théorie post-fonctionnaliste⁴⁵.

Selon certains états de l'art, une quatrième période démarre aux alentours des années 2010 (Duchesne *et al.*, 2013). Elle est marquée non par un événement européen mais plutôt par l'émergence d'enquêtes, qualitatives surtout, visant à renouveler et à compléter les recherches principalement quantitatives menées jusqu'alors sur les citoyens et l'UE. Elles proposent d'étudier la complexité et la diversité des rapports qui s'établissent entre les citoyens et l'entité européenne. Il s'agit de prendre en considération le fait que l'UE ne revêt pas les mêmes significations pour tous les citoyens, variant notamment en fonction de leur nationalité ou de leur origine sociale. Il est par ailleurs essentiel de relever que certains individus ne s'y intéressent pas ou n'ont pas d'avis tranché sur la question. Ces recherches s'inscrivent dans les approches sociologiques de l'intégration européenne qui visent, en particulier à partir des années 2000, à renouveler l'étude de la construction européenne⁴⁶. Ces travaux proposent de recourir à des concepts, des méthodes ou encore des travaux d'auteurs classiques en sociologie, afin, par exemple, de mieux comprendre les rapports qui s'établissent entre les citoyens et l'entité politique européenne⁴⁷.

Pour conclure, il est essentiel de souligner que les recherches sur les citoyens et l'UE, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, ont en commun d'envisager la légitimité européenne d'en bas, en partant des points de vue des citoyens. Elles s'écartent donc de recherches qui l'envisagent en évaluant le fonctionnement des structures institutionnelles⁴⁸ à l'aune de critères définis normativement⁴⁹ ou en fonction de leur légalité. Elles le font cependant de deux manières différentes. Les enquêtes quantitatives abordent principalement la légitimité de l'UE, en mesurant le niveau de soutien ou de rejet des citoyens en mobilisant souvent les Eurobaromètres (Belot, Cautrès, 2008). De leur côté, les études qualitatives portent sur les processus de légitimation et l'acceptation sociale et citoyenne de l'UE (Hurrelmann, 2016, p. 65 ; Van Ingelgom, 2014, p. 3-8) qui sont étudiés au départ des points de vue subjectifs des individus. Dans l'ensemble, l'aperçu des recherches sur les citoyens et l'UE menées à différentes périodes ainsi que l'identification de deux façons de les étudier permet à présent de se concentrer sur celles ayant trait aux jeunes, en soulignant les questions qui y sont abordées.

⁴⁵ Voir le travail de Virginie Van Ingelgom (2014) sur l'indifférence et l'ambivalence des citoyens à l'égard de l'UE.

⁴⁶ Voir une série de travaux traitant de l'approche sociologique adoptée par une partie des études européennes (Favell, Guiraudon, 2011 ; Guiraudon, 2000 ; Majastre, Mercenier, 2016 ; Saurugger, 2008 ; Weisbein, 2008).

⁴⁷ Voir les recherches menées auprès de citoyens à propos de l'UE à travers la réalisation d'entretiens individuels ou de *focus groups* (Belot, 2000a ; Díez Medrano, 2003 ; Duchesne *et al.*, 2013 ; Gaxie *et al.*, 2011b ; Hurrelmann *et al.*, 2015 ; Mercenier, 2019 ; Van Ingelgom, 2014 ; White, 2011).

⁴⁸ Voir les états de l'art présentant diverses acceptions de la notion de légitimité eu égard à l'UE : ils replacent l'acceptation sociale et citoyenne parmi les autres manières d'appréhender la légitimité européenne (Beetham, Lord, 1998 ; Bellamy, Castiglione, 2003 ; Wimmel, 2009).

⁴⁹ Voir les débats sur l'utilisation de la notion d'efficacité en tension avec celle de démocratie. Selon Giandomenico Majone (1999), la légitimité de l'entité politique européenne se fondait précédemment sur le fait qu'elle assurait une meilleure efficacité dans la conduite de certaines politiques, principalement économiques. Dans le contexte de crise économique et financière de 2008, son analyse évolue : il souligne l'existence d'« un défaut de démocratie » (Majone, 2014, p. 1221). Plus généralement, selon certains, le déficit de légitimité de l'UE s'est accentué car la prise de décisions politiques s'effectue par des instances hors de portée d'un contrôle démocratique (Follesdal, Hix, 2006 ; Vauchez, 2014, p. 80).

Les grandes enquêtes et les jeunes : les effets de l'âge sur le soutien et le rejet de l'UE

Les jeunes se trouvent au cœur d'un certain nombre d'enquêtes réalisées à partir de données de sondage comparant leur niveau de soutien envers l'intégration européenne à celui du reste de la population. Les jeunes sont-ils plus favorables que leurs aînés à l'égard de l'Europe ? Sont-ils plus enthousiastes à l'époque étudiée ou l'étaient-ils davantage par le passé ? Ces recherches sondent donc si les jeunes sont plus favorables à l'égard de l'UE que leurs aînés ou s'ils sont plus enthousiastes à l'époque étudiée que par le passé. Même si en moyenne, les jeunes sont généralement plus favorables à l'UE que leurs aînés, il ressort aussi de ces recherches que les résultats varient d'une période à l'autre, ou en fonction de la manière d'analyser les données collectées.

Dans les années 1960, la relation entre le fait d'être jeune et le soutien à l'intégration européenne semble significative et positive (Inglehart, 1967). En d'autres termes, le fait d'être jeune favorise un soutien à l'intégration européenne. En revanche, dans les enquêtes qui prennent appui sur les résultats des Eurobaromètres menés dans les années 1970 ou 1980, la corrélation entre l'âge et le soutien à l'intégration européenne n'est pas significative (Anderson, Reichert, 1995, p. 243). La corrélation est à nouveau significative et positive dans les recherches qui utilisent les données des Eurobaromètres des années 1990-2000 (voir Fligstein, 2008 ; Rohrschneider, 2002, p. 471). Plus récemment, des analyses reprenant les données provenant d'une autre grande enquête, l'Enquête européenne sur les valeurs de 2008, montrent que le lien entre le fait d'être jeune et un soutien à l'intégration européenne n'est pas toujours positif, ni même significatif (Belot, 2014).

Pour expliquer les différences de résultat entre ces études, Ian Down et Carole Wilson (2013) soulignent la nécessité de distinguer les effets de l'âge liés au cycle de vie (le moment de la vie auquel se situent les jeunes) et ceux liés à la génération ou la cohorte (un groupe de personnes socialisées dans un même contexte socio-historique). D'un côté, selon ces chercheurs, l'effet de l'âge lié au cycle de vie est généralement positif (« plus on est jeunes, plus on soutient l'intégration européenne »). En suivant une approche utilitariste, cela signifie que les jeunes sont davantage en mesure de bénéficier des avantages liés à l'existence de l'UE que le reste de la population : ils peuvent profiter plus aisément de la mobilité intra-européenne pour voyager, étudier ou travailler.

De l'autre côté, l'effet de l'âge lié à la génération ou à la cohorte sur le soutien des jeunes à l'UE, même s'il se voit souvent confirmé, peut évoluer en fonction des périodes étudiées et des événements s'y étant déroulés. En effet, « chaque nouvelle génération atteint la majorité dans une Europe qui s'est progressivement vue plus intégrée que l'Europe des précédentes générations » (Down, Wilson, 2013, p. 435)⁵⁰. L'Europe est de plus en plus visible, avec des effets concrets au quotidien. Les plus jeunes générations ont été socialisées dans un système les conduisant à percevoir un certain niveau d'intégration comme étant la norme, car « rétablir plus d'autonomie nationale renvoie à une configuration du monde qui s'avère aussi peu familière [...] qu'un environnement avec davantage

⁵⁰ Traduction personnelle « each new generation of Europeans has come of age in a Europe that is progressively more integrated than was the Europe of its predecessors » (Down, Wilson, 2013, p. 435).

d'intégration »⁵¹ (Down, Wilson, 2013, p. 436)⁵². Au contraire, pour les précédentes générations, un retour en arrière peut être appréhendé comme la seule façon de sécuriser la situation actuelle. Finalement, les plus jeunes générations ont été particulièrement affectées par la crise économique et financière, ce qui est susceptible d'influencer leurs manières d'envisager l'UE.

Des effets de l'âge à nuancer

L'existence de différentes interprétations liées à l'âge mérite d'être approfondie, en s'attardant sur les recherches de Ronald Inglehart (1967) réalisées dans les années 1960 et celles de Céline Belot (2014) menées à partir des données de l'Enquête européenne sur les valeurs de 2008. Ces résultats seront succinctement complétés par la présentation des travaux de Ian Down et Carole Wilson (2013, p. 2017) ainsi que de Roderik Rekker (2018). Ces chercheurs réalisent des analyses longitudinales de l'effet de l'âge sur le soutien à l'UE à partir des données des Eurobaromètres depuis 1973 et respectivement jusqu'en 2012 et 2015. Enfin, le cas du Brexit et de l'écart générationnel sera évoqué.

Dans les années 1960, Ronald Inglehart (1967) évalue les attitudes à l'égard de l'intégration européenne de jeunes âgés de 13 à 19 ans dans quatre pays : les Pays-Bas, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest. Il observe qu'ils sont plus favorables à l'intégration européenne que les personnes de plus de 50 ans. Cela s'explique par le fait que ces jeunes ont grandi dans le contexte de l'après-guerre, et ont donc moins besoin de se préoccuper de leur sécurité matérielle.

Il a été reproché au chercheur de ne pas tenir compte de l'effet des caractéristiques individuelles des jeunes (comme l'augmentation du niveau d'éducation) sur leur soutien à l'intégration européenne (Lindberg, Scheingold, 1970). En développant la thèse de « la mobilisation cognitive », Inglehart (1970, p. 48) avance que l'augmentation du niveau d'éducation des jeunes a certainement facilité leur capacité d'appropriation de l'intégration européenne et la réduction des craintes à l'égard de ce système politique lointain. Toutefois, il réaffirme l'influence de l'effet de l'âge (dans ce cas, l'effet du contexte dans lequel les jeunes ont été socialisés) sur le soutien à l'intégration européenne par rapport aux caractéristiques individuelles : « les répondants les plus jeunes sont davantage Européens que les autres, même lorsque d'autres variables sont prises en compte » (Inglehart, 1970, p. 64)⁵³. En effet, comme les jeunes doivent moins se préoccuper de leur sécurité matérielle (Inglehart, 1971, p. 4), ils adhèrent plus aisément à des valeurs post-matérialistes. Le renforcement de ces valeurs chez ces individus par rapport aux valeurs matérialistes du reste de la population (Inglehart, 1977)⁵⁴ permet d'expliquer leur soutien accru à l'intégration européenne. Comme suggéré par Joseph Janssen (1991), il

⁵¹ Traduction personnelle « re-establishing a greater degree of national autonomy may entail a reconfiguration of the world that is as equally unfamiliar to younger generations as a world in which there is yet further, deeper integration » (Down, Wilson, 2013, p. 436).

⁵² Voir l'article de Rosalind Shorrocks et Roosmarijn de Geus (2019) sur le rôle des expériences de socialisation sur les attitudes des citoyens à l'UE.

⁵³ Traduction personnelle : « [y]ounger respondents are more Europeans than other ones, even after other variables have been taken into account » (Inglehart, 1970, p. 64).

⁵⁴ Les « valeurs post-matérialistes » sont par exemple liées à l'expression d'une préférence pour l'expression personnelle au niveau politique, dans sa fonction professionnelle et dans la société en général par rapport à d'autres valeurs désignées comme des « valeurs de survie », se traduisant par un soutien à l'égard d'une croissance économique accrue, au maintien de l'ordre ou la lutte contre l'inflation (Inglehart, 1977, p. 28 ; 2008, p. 133).

est important de remarquer que les travaux d'Inglehart sont fondés sur une certaine vision de l'intégration européenne : il s'agit d'un projet fondé sur la promotion de valeurs que sur le renforcement de la puissance économique.

Plus récemment, en s'appuyant sur les données provenant de l'Enquête européenne sur les valeurs de 2008, Céline Belot (2014) avance que dans certains cas le lien entre le fait d'être un jeune Européen (âgé de 18 à 29 ans) et le soutien à l'intégration européenne doit être réévalué. Ainsi, lorsque les attitudes des jeunes Européens sont étudiées de manière agrégée à l'échelle européenne, les résultats de l'Enquête sur les valeurs de 2008 montrent qu'ils sont plus favorables à l'UE que le reste de la population. Dans cette enquête, les individus âgés de 18 à 29 ans expriment une plus grande confiance à l'égard de l'UE (56 %) alors que la moyenne de la population européenne est de 48,6 % (Belot, 2014, p. 116). Cela se vérifie dans les données de l'Enquête européenne sur les valeurs de 1990, 1999 et 2008. En revanche, en distinguant la situation de chaque État membre, le constat d'attitudes plus favorables des jeunes par rapport aux autres classes d'âge s'atténue : il se maintient dans 20 pays sur les 27 repris mais « dans les sept pays restants – Bulgarie, Roumanie, Chypre, Malte, Luxembourg, Suède et Espagne – les 18-29 ans ne se distinguent pas, dans leurs attitudes à l'égard de l'UE, du reste de la population » (Belot, 2014, p. 117). Cela confirme que les jeunes sont plus favorables à l'UE que le reste de la population dans la plupart des États membres, mais cela conduit parallèlement à nuancer l'effet de l'âge sur le soutien dans certains d'entre eux.

À l'aide des données provenant de l'Enquête sur les valeurs de 2008, Belot explore les explications généralement avancées quand on s'intéresse aux rapports des citoyens à l'UE en les appliquant au cas des jeunes. La première est utilitariste (« les jeunes bénéficient, notamment à travers la mobilité intra-européenne, davantage que leurs aînés de l'intégration européenne et y sont donc plus favorables ») ; la seconde est affective ou identitaire (« les jeunes sont plus favorables à l'intégration européenne car ils sont moins attachés que leurs aînés à la nation »), la troisième est celle de la « mobilisation cognitive » et du niveau d'éducation (« les jeunes disposent de compétences cognitives permettant de s'approprier un objet politique lointain »). Enfin, la quatrième explication renvoie à l'adhésion à des valeurs post-matérialistes (« le soutien des jeunes à l'UE est lié à leur adhésion à des valeurs progressistes »).

Belot montre que les deux premières hypothèses (utilitariste et identitaire) ne permettent pas d'expliquer de manière convaincante le soutien élevé des jeunes à l'UE par rapport au reste de la population dans l'Enquête sur les valeurs de 2008⁵⁵. Elle s'attarde ainsi sur l'explication associée au niveau d'éducation. La question est de savoir si « l'effet du niveau d'instruction permet [...] d'expliquer pourquoi les jeunes sont moins craintifs à l'égard de l'UE que leurs aînés » (Belot, 2014, p. 121). Cette explication est la plus convaincante pour expliquer le soutien plus élevé des jeunes à l'UE. En ce sens, l'effet de l'âge est surtout le médiateur de caractéristiques, notamment un niveau d'éducation plus élevé, plus répandues parmi les jeunes que dans le reste de la population : ils sont « plus diplômés, moins attachés à une conception essentialiste de la nationalité où, pour être reconnu comme national, il faut être né dans le pays ou y avoir des origines, et plus libéraux sur le plan culturel » (Belot, 2014, p. 127).

⁵⁵ Des pistes d'explication seront développées dans la section présentant les recherches sur l'identité européenne et le cas spécifique de la mobilité des jeunes en Europe.

Belot complète son analyse en faisant remarquer que, si l'on contrôle ces caractéristiques dans l'analyse des données et que l'on différencie la situation des jeunes au sein des États membres, ces individus ne se montrent pas toujours plus favorables à l'UE que les adultes. Dans plusieurs pays (dont la France, la Grèce ou le Royaume-Uni), « les 18-29 ans apparaissent – une fois le niveau de diplôme, la conception de la nationalité et le libéralisme culturel pris en compte – plus craintifs à l'égard de l'intégration européenne que le reste de la population » (Belot, 2014, p. 27). Ce constat pourrait s'expliquer par le contexte de socialisation politique de ces jeunes : la période autour de 2008 a été marquée par la crise économique et financière ainsi que par une forte contestation de l'intégration européenne (Belot, 2014, p. 127).

Cette inquiétude est également partagée par d'autres chercheurs. Ainsi, même si Ian Down et Carole Wilson (2013 ; 2017) identifient un soutien plus élevé des jeunes par rapport aux adultes à partir de l'analyse des données des Eurobaromètres de 1973 à 2012, ils suggèrent que cette tendance pourrait s'atténuer dans le contexte de crise actuel (Down, Wilson, 2017). Celui-ci pourrait accentuer le fait que l'UE ne correspond plus aux valeurs post-matérialistes, défendues par des jeunes plus éduqués aujourd'hui (Down, Wilson, 2013, p. 437). Dans le même ordre d'idées, bien que Roderike Rekker (2018, p. 56) remarque que « les jeunes Européens sont généralement plus positifs envers l'Europe que les personnes plus âgées »⁵⁶ entre 1973 et 2015, et que cela pourrait renforcer le soutien à l'UE de génération en génération, il admet que « cette influence pourrait être affectée par des événements tels que des crises économiques ou politiques » (Rekker, 2018, p. 73)⁵⁷. Malgré cette remarque, Rekker (2018) note surtout que les jeunes sont plus familiers de l'UE et de la mondialisation que leurs aînés et qu'ils soutiennent l'UE, car ils la perçoivent comme la garante d'une forme de *statu quo*.

Ces recherches mettent en évidence que l'influence de l'âge sur le soutien des individus à l'UE est ambiguë et peut être liée aux événements existants. D'un côté, les recherches sur l'euroscpticisme grandissant ainsi que l'analyse désagrégée des données de l'Enquête européennes sur les valeurs auprès de jeunes attestent une montée des craintes ou des critiques émises à l'encontre de l'UE. De l'autre, il apparaît aussi que les jeunes sont généralement plus favorables à l'UE que leurs aînés, comme cela s'est confirmé dans le cas du Brexit. Ainsi, parmi les individus ayant voté au Royaume-Uni pour rester dans l'UE se trouvaient majoritairement des jeunes (Curtice, 2017 ; Goodwin, Heath, 2016 ; Hobolt, 2016). En prolongeant l'étude de Down et Wilson (2013 ; 2017) dans le cas du Brexit, Stuart Fox et Sioned Pearce (2017) avancent que le soutien plus élevé des jeunes Anglais s'explique par une combinaison de facteurs, incluant leurs expériences quotidiennes de l'UE au moment de la construction de leurs attitudes politiques et leur accès à l'éducation. Pour emprunter les termes de Neil Fligstein (2008), ces jeunes Anglais particulièrement éduqués font partie des « gagnants » de l'intégration européenne. Néanmoins, chez certains jeunes, cet enthousiasme peut s'atténuer à la suite de la transmission intergénérationnelle d'un euroscpticisme dit « dur » par leurs parents (Fox *et al.*, 2019).

Pour résumer, il ressort des résultats des recherches sur le soutien des jeunes à l'UE qu'ils sont en moyenne plus favorables à l'UE que leurs aînés. Toutefois, ces résultats doivent être nuancés. En effet, ils peuvent varier en fonction des périodes étudiées et évoluer en fonction du type de traitement des

⁵⁶ Traduction personnelle : « *young Europeans are typically more positive about Europe than older people* » (2018, p. 56).

⁵⁷ Traduction personnelle : « *this influence could be undone by events such as economic or political crises* » (Rekker, 2018, p. 73).

données réalisé. D'une part, les recherches d'Inglehart des années 1960-1970 mettent en avant que si l'on contrôle d'autres caractéristiques, les jeunes sont plus favorables à l'Europe que les autres car ils adhèrent à des valeurs post-matérialistes dans le contexte de l'après-guerre. D'autre part, à partir de données de l'Enquête sur les valeurs de 2008, Belot montre en quelque sorte que si l'on contrôle d'autres caractéristiques (notamment le niveau d'éducation), dans plusieurs pays, les jeunes sont moins favorables à l'UE que le reste de la population. Dans les deux cas, ces résultats traduisent l'influence du contexte de socialisation des jeunes pour comprendre leur soutien à l'UE.

Les différences observées suggèrent que l'étude de la spécificité des attitudes des jeunes par rapport à celles du reste de la population (actuellement ou lorsque les individus qui la composent avaient le même âge que ces jeunes) doit être approfondie. L'âge peut traduire l'effet d'autres variables sociologiques telles que le niveau d'études (le plus souvent repris comme un indicateur de la situation socio-économique des individus). Il faut donc affiner les analyses présentant de manière agrégée l'effet de l'âge sur le soutien à l'UE, en tenant compte de ces caractéristiques. L'âge est aussi un indicateur du contexte de formation politique des jeunes. En ce sens, comme les chercheurs le suggèrent (Belot, 2014 ; Down, Wilson, 2017), l'effet de la crise récente soulève la question du futur de l'UE du point de vue des plus jeunes générations.

Une approche dite sociologique de l'étude des rapports des (jeunes) citoyens à l'UE

Outre l'utilisation de données reprises de sondages, d'autres recherches envisagent les rapports des jeunes à l'UE sur la base d'entretiens individuels ou collectifs en adoptant une approche sociologique des objets européens. La recension de cette littérature permet d'identifier trois manières d'appréhender les rapports des citoyens à l'UE dont l'une concentre des recherches menées auprès des jeunes.

Un premier pan de recherches porte sur les « résistances » (Crespy, Verschueren, 2009 ; Delmotte, 2007a) envers l'intégration européenne. Ces recherches proposent de reconsidérer les rapports des citoyens à l'UE sur une durée plus étendue, en « invit[ant] à remonter loin dans le passé pour comprendre ce dont on parle actuellement » (Delmotte, 2002, p. 14), notamment dans le processus de construction des États-nations. Il s'agit pour ce faire de mobiliser les travaux d'auteurs classiques en sociologie (Bartolini, 2005 ; Delmotte, 2007b ; Duchesne, 2005).

Un deuxième pan de recherches s'intéresse à l'influence d'éléments extérieurs sur l'étude des attitudes des citoyens vis-à-vis de l'UE. Sous cet angle, il apparaît que le type de données disponibles (la formulation des questions dans les sondages Eurobaromètres par exemple) et les priorités de l'agenda politique influencent les manières de les appréhender. Ainsi, des recherches s'intéressent tant aux raisons ayant porté à la création de l'Eurobaromètre par la Commission européenne dans les années 1970 (Aldrin, 2010, 2011 ; Belot *et al.*, 2016) qu'à l'intensification des recherches sur l'identité européenne encouragée par des financements européens (Duchesne, 2010).

Enfin, un troisième pan de recherches sonde les citoyens ordinaires, en s'intéressant à leurs représentations de l'UE, au travers d'entretiens individuels (Belot, 2000a ; Díez Medrano, 2003 ; Meinhof, 2004) ou collectifs (Duchesne *et al.*, 2013 ; Gaxie *et al.*, 2011b ; Hurrelmann *et al.*, 2015 ; Mercenier, 2019 ;

Van Ingelgom, 2014 ; White, 2011). Ces recherches sont réalisées dans plusieurs États membres, auprès d'individus dont les conditions de vie diffèrent ; les plus récentes enquêtes ont été menées dans le contexte de la crise économique et financière (Hurrelmann *et al.*, 2015 ; Mercenier, 2019). Selon ces recherches, il est nécessaire de s'intéresser aux processus de (non) légitimation des citoyens à l'égard de l'ordre politique européen en étudiant les manières dont ils en parlent et se le représentent subjectivement. Cette approche s'appuie notamment sur l'idée de David Beetham (1991, p. 11) qui précisait les écrits de Max Weber⁵⁸ en soulignant qu'« une relation de pouvoir n'est pas légitime parce que les gens croient en sa légitimité, mais parce qu'elle peut être *justifiée* en fonction de *leurs croyances* »⁵⁹. En d'autres termes, l'acceptation sociale de l'ordre politique européen doit être étudiée en s'intéressant aux représentations que les citoyens en ont, ce qui permet notamment de compléter ou d'éclairer les études qui s'attachent à évaluer leur niveau de soutien ou de rejet de l'existence de l'UE (Weiler, 1991 ; 2012).

Plus largement, ces recherches contribuent au moins de trois manières à la compréhension des rapports des citoyens à l'UE. Premièrement, elles éclairent les manières dont les rapports des citoyens à l'UE se construisent, en documentant les représentations qu'ils ont de l'UE et qui sont liées à l'existence de différents cadrages nationaux (Diez Medrano, 2003) et à leur situation socio-économique (Duchesne *et al.*, 2013). Dans les entretiens réalisés auprès de jeunes Français et Anglais en 1995-1996, Céline Belot (2000a) montre également la nécessité d'envisager les rapports des jeunes à l'UE en tenant compte de leurs représentations de l'UE dans le futur, le passé et au présent⁶⁰. Deuxièmement, ces recherches révèlent l'existence d'une diversité de rapports à l'UE, au-delà de l'expression d'un soutien ou d'un rejet, en incluant d'autres types de rapports, tels que l'indifférence (Van Ingelgom, 2014) ou l'ambivalence (Dakowska, Hubé, 2011 ; Van Ingelgom, 2014). Troisièmement, ces travaux suggèrent, en filigrane, que les rapports des citoyens à l'UE se construisent en lien avec leurs manières d'appréhender la politique plus généralement (Duchesne *et al.*, 2013 ; Hurrelmann *et al.*, 2015). Elles avancent l'idée d'une « normalisation » des rapports des citoyens à l'UE, dans le sens où celle-ci constitue l'une des entités d'un système politique multiniveau à l'égard duquel les citoyens expriment une série de critiques. Cela est prégnant dans le cas des *focus groups* réalisés avec de jeunes Bruxellois (16-26 ans) aux profils variés, en 2013-2014 (Mercenier, 2019).

1.3. Aperçu de recherches comparatives des politiques visant la jeunesse en Europe

Les sections précédentes ont permis d'identifier plusieurs manières d'étudier les rapports des citoyens à l'UE et d'y situer les recherches réalisées auprès de jeunes. Comme déjà précisé, même si la

⁵⁸ Max Weber (1956] 1995, p. 64, souligné dans l'original) notait que « l'activité, et tout particulièrement l'activité sociale, et plus spécialement encore une relation sociale, peut s'orienter du côté de ceux qui y participent, d'après *la représentation* de l'existence d'un *ordre légitime* ». Voir aussi les recherches de Florence Delmotte (2008, p. 550-552) et de Virginie Van Ingelgom (2014, p. 5-6) sur la mobilisation des travaux de Weber et l'acceptation sociale de l'UE par les citoyens.

⁵⁹ Traduction personnelle : « [a] given power relationship is not legitimate because people believe in its legitimacy, but because it can be justified in terms of their beliefs » (Beetham, 1991, p. 11, souligné dans l'original).

⁶⁰ Cela est confirmé dans la réanalyse (Belot, Van Ingelgom, 2017) opérée à partir de ce matériau et des données collectées lors des 24 *focus groups* organisés lors du projet collectif intitulé *Citizens talking about Europe* -CITAE en Belgique, en France et au Royaume-Uni (Duchesne *et al.*, 2013 ; Van Ingelgom, 2014).

présente revue de la littérature ne vise ni à déterminer le degré d'européanisation dans le domaine de la jeunesse, ni à réaliser un état des recherches comparatives des politiques nationales en la matière, il paraît important d'en rendre compte même rapidement. Ces travaux poussent en effet à « réfléchir à la multiplicité des définitions de la jeunesse en Europe du point de vue de la catégorie d'action publique » (Loncle, Muniglia, 2011, p. 121). Dans les lignes qui suivent, les typologies et les classements des États membres proposés par plusieurs recherches sont brièvement présentés (Chevalier, 2018 ; Cicchelli, 2011 ; Van de Velde, 2008 ; Walther, 2006 ; Williamson, 2011).

Tout d'abord, Andreas Walther (2006) s'appuie sur les résultats de trois projets européens, incluant entre autres la collecte d'expériences biographiques de plus de 300 jeunes. Il identifie quatre régimes de transition de la jeunesse en Europe à partir de l'analyse des systèmes de protection sociale, d'éducation ainsi que des politiques régissant le marché du travail et les perceptions qu'en ont les jeunes. Selon lui, il existe un régime « sous-protecteur », un régime « libéral », un régime « centré sur l'emploi » et un régime « universaliste ». De son côté, Cécile Van de Velde (2008) analyse les trajectoires professionnelles et familiales de jeunes issus de quatre pays en lien avec les types d'État-providence, de système éducatif et de transition vers le marché du travail ainsi que les modèles familiaux. Elle distingue plusieurs logiques, celles de « l'émancipation individuelle » au Royaume-Uni, de « l'intégration sociale » en France, du « développement personnel » au Danemark et de « l'appartenance familiale » en Espagne.

Comme le souligne Tom Chevalier (2017), ces recherches comparatives sur le passage à l'âge adulte empruntent des explications liées aux régimes d'État-providence et de transition entre la formation et l'emploi (les politiques de l'emploi et d'éducation). Toujours selon Chevalier (2017), les deux recherches précédemment citées classent différemment la France. D'un côté, Walther (2006) associe la situation de la France à celle de l'Allemagne et des Pays-Bas en raison de son régime « centré sur l'emploi ». Cela contraste avec le fait que même « si ces pays sont souvent catégorisés dans le même type de régime d'État-providence, il n'en est pas de même pour les champs institutionnels comme le système éducatif » (Chevalier, 2017, p. 83). De l'autre côté, le chercheur avance que le choix du cas français comme cas idéal typique des modèles continentaux dans la recherche de Van de Velde est problématique. La chercheuse admet d'ailleurs cette critique, en soulignant le caractère hybride du cas français (Van de Velde, 2008).

À partir de ces remarques, Tom Chevalier (2018) propose une autre forme de catégorisation de la transition des jeunes vers l'âge adulte : il différencie quatre régimes de citoyenneté socio-économique (la « citoyenneté refusée », la « citoyenneté encadrée », « la citoyenneté habilitante » et la « citoyenneté de seconde classe »). La France est placée dans la catégorie « citoyenneté refusée » : elle combine une citoyenneté sociale fondée sur un modèle de « familialisation » et une citoyenneté économique dite « sélective ». Cette typologie combine deux types de citoyenneté reprenant chacune deux dimensions. La citoyenneté sociale porte sur le type d'action publique lié aux aides financières accordées aux jeunes : elle est « familialisée » (les prestations sont le plus souvent accordées aux parents sous la forme d'allocations familiales par exemple) ou « individualisées » (les bourses et aides sont directement accordées aux jeunes). La citoyenneté économique renvoie à l'accès à l'emploi, en incluant les politiques d'emploi et d'éducation. Les stratégies sont dites « inclusives » (elles mettent l'accent sur la formation de tous les jeunes) ou « sélectives » (elles favorisent l'accès à l'emploi plutôt que la formation de tous).

On peut également mentionner un numéro spécial de la revue *Informations sociales*, incluant de courtes contributions sur « les politiques de la jeunesse en Europe », dirigé par Vincenzo Cicchelli (2011). Ces textes visent à mettre en évidence « la prégnance des dispositifs à la fois préventifs, incitatifs, curatifs, répressifs et éducatifs qui informent les politiques de la jeunesse en Europe » (Cicchelli, 2011, p. 4). S'intéresser à l'intervention publique permet de saisir « la place que les sociétés européennes réservent à cet âge de la vie » (Cicchelli, 2011, p. 5). Dans ce numéro spécial, Howard Williamson (2011) rend par exemple compte des analyses de la fabrique des politiques nationales de la jeunesse lancées sous l'impulsion du Conseil de l'Europe depuis les années 2000. Ces rapports ambitionnent de répertorier les politiques de jeunesse nationales en abordant les définitions de la jeunesse ; les infrastructures légales (textes législatifs, budgets, etc.) ; les mécanismes de prestation ; l'étendue des domaines d'action en lien avec l'enseignement, la formation, l'emploi, la santé, le logement et la justice ; les questions structurant les politiques de la jeunesse (l'inclusion sociale, la compétitivité économique, etc.) ; la disponibilité de données sur la situation des jeunes et enfin les stratégies de formations des acteurs de terrain (Williamson, 2011, p. 29).

Pour conclure, il importe de souligner que les recherches comparatives sur les politiques de jeunesse nationales en Europe pointent l'existence de différents régimes ; elles proposent des variations des typologies utilisées. Selon Tom Chevalier (2017, p. 91), ces recherches mettent au moins en avant trois éléments liés au processus de transition des jeunes vers l'âge adulte. En premier lieu, la nature des politiques publiques influence ce processus et explique les différences nationales. En deuxième lieu, un panel de politiques publiques, et pas uniquement celles portant sur les jeunes, doit être inclus dans les analyses. Enfin, le type de régime institutionnel de chaque cas doit être pris en compte dans les analyses.

2. Les rapports des jeunes à l'UE dans un contexte de désenchantement politique

Ce deuxième chapitre aborde les rapports des jeunes à l'UE dans le contexte d'un discrédit grandissant à l'égard de la politique, y compris au niveau européen. La première section (2.1) dépeint les transformations des démocraties occidentales comme la question de la défiance politique, de l'abstentionnisme, de la participation politique non conventionnelle et du populisme. La seconde section (2.2) aborde les rapports des jeunes à l'UE sous l'angle de leur participation politique : elle rend d'abord compte des difficultés rencontrées pour la saisir, avant de présenter les pistes d'interprétation établissant un recul, ou plutôt un renouvellement de l'engagement politique. Dans le contexte des élections européennes de mai 2019, la recension de ces recherches contribue à saisir les controverses éclairant l'état des relations compliquées entre les jeunes et l'UE.

2.1. L'intensification d'un désenchantement politique

Défiance politique, abstentionnisme et participation politique non conventionnelle

Le désenchantement observé à l'égard de la politique se traduit par une baisse des formes traditionnelles de participation politique, comme la participation électorale (Dalton, 2004) et le fait d'être affilié à un parti politique (Van Biezen *et al.*, 2012) ou à un syndicat (Visser, Ebbinghaus, 2000). Ainsi, entre 1970 et 2010, on estime que le taux de participation électorale a diminué d'environ 20 % dans les démocraties européennes, avec généralement une baisse de la participation des jeunes (Cammaerts *et al.*, 2015). Les élections européennes n'y ont pas échappé. En mai 2014, sur la base d'un sondage électoral, la Commission (2014a) estimait que seuls 27,8 % des individus âgés de 18 à 24 ans avaient voté contre 51,3 % des individus âgés de 51 ans ou plus⁶¹. Le vote n'est pas le seul aspect de la vie démocratique qui doit être pris en considération pour évaluer la participation politique ; les jeunes se tournent vers des formes dites non conventionnelles (Melo, Stockemer, 2012 ; Norris, 2003). Plusieurs travaux réalisés dans le contexte français permettent d'approfondir succinctement ce tableau d'ensemble (Muxel, 2015a ; Tiberj, 2017).

Anne Muxel (2001 ; 2002 ; 2015a) note la montée d'une défiance envers la politique, une participation électorale marquée par l'intensification de l'abstention ainsi que des formes de participation de type protestataire. Même si ces changements infléchissent particulièrement les rapports des jeunes à la politique, « [c]e nouveau modèle [de citoyenneté] est pertinent pour toutes les catégories de la population dans son ensemble et peut être considéré comme un effet de période, moins comme un

⁶¹ Pour l'analyse de l'abstention des jeunes lors des élections européennes de 2004, voir Franck Esser et Claes de Vreese (2007) ; pour une analyse générale des élections européennes jusque 2009, voir Simon Hix et David Marsh (2011) et de celles de mai 2014, voir Wouter van der Brug *et al.* (2016).

effet de génération » (Muxel, 2015a, p. 30). Ils ne concernent donc pas exclusivement les jeunes, qui ne sont eux-mêmes pas tous affectés de la même manière, compte tenu des différences de position des individus dans le champ social (leur niveau d'études notamment) et leur compétence ou sentiment de compétence politique par exemple⁶².

De manière générale, l'abstention s'est intensifiée alors même que les individus, en particulier les jeunes, sont aujourd'hui plus éduqués et souvent plus compétents pour s'approprier l'enjeu du vote. Muxel (2007)⁶³ propose de distinguer deux formes d'abstentionnisme ; l'une s'inscrit « hors du jeu » politique et l'autre « dans le jeu » politique. Le premier type apparaît chez des individus rejetant la société actuelle et s'écartant totalement de la politique. Ils se trouvent le plus souvent dans des situations socio-économiques précaires et peuvent se montrer sensibles aux programmes de partis extrêmes. Le second type d'abstentionnisme se retrouve surtout chez des jeunes plus diplômés ; ceux-ci ne se désintéressent pas de la politique, mais leur absence de vote est une façon d'exprimer leurs insatisfactions à l'égard du système, en particulier des candidats ou partis proposés, et de les sanctionner.

La distinction entre ces formes d'abstentionnisme s'avère essentielle, car leurs conséquences sur le système existant varient. Dans le cas d'un abstentionnisme « hors du jeu » politique, on relève l'expression d'une aliénation de la sphère politique ou une forme d'apathie. L'abstentionnisme s'inscrivant « dans le jeu » politique traduirait plutôt une nouvelle forme d'interaction entre les citoyens et les décideurs politiques et non un désengagement politique. S'il est possible d'associer l'abstention des jeunes à de l'apathie, Muxel soutient qu'elle constitue principalement l'expression d'une « vitalité » de la démocratie et son renouvellement.

Pour compléter les analyses d'Anne Muxel, on peut mentionner les travaux de Vincent Tiberj (2017). À travers la réalisation d'une enquête longitudinale menée en France, le chercheur approfondit la compréhension des rapports des citoyens à la politique et le rôle de l'âge, en s'intéressant aux changements vécus par trois cohortes successives. Les variations des types de citoyenneté s'expliquent par des contextes de socialisation différents. Tiberj identifie une évolution entre une citoyenneté de « déférence » chez les individus nés avant la guerre (le devoir de voter et la confiance à l'égard des décideurs politiques sont forts), une citoyenneté « engagée » chez les baby-boomers (ceux arrivés à l'âge adulte dans les années 1960) et une citoyenneté « distante » à partir des post-baby-boomers (ceux arrivés à l'âge adulte dans les années 1980). Ce dernier type de citoyenneté concerne ceux qui « sont devenus citoyens dans une période de défiance politique, dans laquelle les partis et responsables politiques sont régulièrement brocardés pour leur incapacité à résoudre les problèmes » (Tiberj, 2017, p. 2). Parallèlement, Tiberj note que leur participation à des actions collectives s'est accrue et diversifiée. Leur « citoyenneté distante » est « faite d'un manque d'appétence pour la politique institutionnelle doublée d'une capacité à s'y repérer et à y jouer un rôle quand il le faut » (Tiberj, 2017, p. 4). Ce « renouvellement générationnel » doit être pris en compte, car il influence la manière dont la politique s'organise en France aujourd'hui.

⁶² Sur la définition des notions de « sentiment de compétence politique » ou de « compétence politique », voir les articles de Loïc Blondiaux (2007) et de Daniel Gaxie (2007).

⁶³ Dans ses travaux sur les jeunes et la politique, Anne Muxel approfondit d'autres questions telles que l'extrémisme politique (Muxel, 2012) ou les mécanismes de politisation par « l'intime » au travers de discussions politiques avec les proches (Muxel, 2015b).

Une montée du populisme

Outre l'abstentionnisme, il est également courant de constater la montée du populisme dans les sociétés occidentales, y compris au sein de l'UE (Inglehart, Norris, 2016), qui s'exprime par le vote pour des partis dits radicaux. Si certains suggèrent que l'ampleur de ce phénomène a été exagérée (Mudde, 2012), d'autres explorent le poids des explications d'ordre socio-économique ou culturel (Inglehart, Norris, 2016). Par ailleurs, la question émerge de savoir si cette montée du populisme existe chez les jeunes.

Répondre à cette dernière question impliquerait de définir précisément ce que signifie la notion controversée de populisme⁶⁴. Sans s'engager dans cette voie et en reprenant les propos d'Anne Muxel (2012, p. 34), il importe au moins de souligner que « le lien entre jeunesse et extrémisme politique n'est [...] ni univoque, ni évident, en tout cas dès lors que l'on cherche à le saisir dans la sphère de représentation politique et dans l'ordre de la politique conventionnelle »⁶⁵. Le projet européen « MYSPLACE »⁶⁶ (*Memory, Youth, Political Legacy and Civic Engagement*), qui a entre autres porté sur la réceptivité de jeunes Européens vis-à-vis « de partis populistes et de droite radicale » vient illustrer ce point⁶⁷. En mentionnant les cas du Royaume-Uni et de la France, les chercheurs soulignent que « l'influence de l'âge sur le soutien pour l'extrême droite parmi les jeunes varie selon les contextes national et régional » (Pilkington, Pollock, 2015, p. 17)⁶⁸. Le lien entre l'âge et un soutien élevé pour l'extrême droite doit donc être nuancé. En revanche, l'effet de l'âge est prégnant dans des situations où l'engagement prend une forme plus directe (Pilkington, Pollock, 2015, p. 18).

Une défiance ne se limitant pas à l'UE

L'expression d'un désenchantement à l'égard de la politique se traduit aussi par la montée d'une défiance relative aux instances et acteurs politiques nationaux et européens (Harteveld *et al.*, 2013). Comme le montrent les résultats de l'Eurobaromètre de novembre 2018 mentionnés précédemment, le déficit de confiance concerne tant l'UE que les autres niveaux politiques : 42 % des répondants expriment avoir « plutôt confiance » dans l'UE ; ce chiffre passe à 35 % dans le cas des instances nationales, à la fois le parlement et le gouvernement (Commission européenne, 2018c, p. 5). La défiance des citoyens à l'égard de l'UE ne lui est pas propre, mais s'inscrit dans le prolongement des insatisfactions vis-à-vis des instances politiques nationales, qui se sont intensifiées dans le récent contexte de crise économique et financière (Armingeon, Ceka, 2013)⁶⁹. À travers une analyse comparative sur la défiance des jeunes à l'égard des instances nationales dans l'UE, Tom Chevalier

⁶⁴ Voir la revue de la littérature intitulée « Radicalisation et jeunesse » (Lacroix, 2018) publiée par l'INJEP qui inclut la question de la radicalisation politique.

⁶⁵ Voir l'ouvrage publié par Olivier Galland et Anne Muxel (2018) intitulé *La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens*.

⁶⁶ Voir les articles présentant les résultats du projet sur le populisme chez les jeunes (Pollock *et al.*, 2015) et le livre tiré du projet (Pilkington *et al.*, 2018).

⁶⁷ Voir l'ouvrage de Cas Mudde (2014) sur les jeunes et l'extrême droite en Europe.

⁶⁸ Traduction personnelle : « *the impact of age on support for the far right among young people varies across different national and regional contexts* » (Pilkington, Pollock, 2015, p. 17).

⁶⁹ Le sens de la relation entre les attitudes des citoyens à l'égard du niveau national et européen n'est pas statique ; il a pu évoluer en fonction des époques et des contextes étudiés. Une faible confiance des citoyens à l'égard du niveau national a pu renforcer la confiance au niveau européen. Ainsi, dans le cas espagnol, la frustration à l'égard du gouvernement national a pu favoriser un soutien élevé à l'égard de l'UE (Munoz *et al.*, 2011 ; Sanchez-Cuenca, 2000).

(2019, p. 15) explique que les « variations nationales, qu'il s'agisse de la confiance moyenne ou des différences entre jeunes selon leur statut d'emploi et d'éducation [...] sont dues à l'action publique et aux différentes configurations institutionnelles que l'on trouve en Europe, et plus spécifiquement aux différentes politiques de "civoyenneté socio-économique" des jeunes ».

Il est important de remarquer que parler d'un désenchantement à l'égard de la politique ne signifie pas l'intensification d'un rejet de la démocratie. À travers l'analyse de l'Enquête européenne sur les valeurs, Bernard Roudet (2014) montre que neuf jeunes Européens sur dix plébiscitent la démocratie comme la meilleure forme de gouvernement, tout en étant parallèlement insatisfaits de son fonctionnement dans les contextes national et européen. Cette observation s'applique au reste de la population et se confirme au moment de la crise économique et financière (Kriesi, 2018). Par ailleurs, il ressort de l'analyse de récents sondages Eurobaromètres que « malgré leur faible taux de participation électorale, les jeunes continuent d'avoir confiance dans la politique électorale » (Horvath, Paolini, 2014, p. 6)⁷⁰.

En résumé, le discrédit exprimé par les jeunes à l'égard de l'UE ne lui est pas propre ; il s'inscrit dans un discrédit grandissant à l'égard de la politique. Les critiques soulevées portent sur la politique à tous les niveaux, voire sur l'existence même d'une possibilité de changer la situation existante. Dans ce contexte, la prochaine section explore comment la littérature associe la défiance envers la politique à l'expression d'un affaiblissement des formes conventionnelles de participation politique, ou plutôt à son renouvellement.

2.2. Le recul ou le renouvellement de la participation politique des jeunes

Cette section aborde les rapports des jeunes à l'UE sous l'angle de la participation politique. Il s'agit pour commencer de montrer que saisir la spécificité de la participation politique des jeunes aujourd'hui par rapport à celle des adultes ou de jeunes à d'autres époques ne fait pas consensus. Les points suivants permettent d'approfondir les interprétations du constat d'une baisse de la participation conventionnelle des jeunes ; les recherches suggèrent un recul ou un renouvellement de leur participation politique. Enfin, une dernière sous-section introduit des pistes supplémentaires d'analyse telles que la transition vers l'âge adulte, le rôle des politiques publiques et de l'exposition à l'information dans les médias et leur influence sur la participation politique.

Définir la participation politique des jeunes

Afin de mieux saisir la participation des jeunes, il est utile d'introduire une série d'études comparatives à l'échelle européenne (Cammaerts *et al.*, 2015 ; Garcia Albacete, 2014), s'appuyant sur des comparaisons entre les États-Unis (Sloam, 2014) ou le Canada (Quintelier, 2007) et certains États membres de l'UE (Quintelier, 2007), ou l'UE dans son ensemble (Sloam, 2014). Cela permettra de souligner les difficultés rencontrées dans la définition et l'étude de la participation politique des jeunes.

⁷⁰ Traduction personnelle : « *despite their low electoral turnout, young people still trust electoral politics* » (Horvath, Paolini, 2014, p. 6).

Dans sa recherche, Ellen Quintelier (2007) teste empiriquement différentes raisons expliquant le constat d'une plus faible participation des jeunes en politique, à l'aide d'enquêtes menées à l'échelle européenne et complétées par des enquêtes approfondies en Belgique et au Canada. La chercheuse nuance la différence de participation des jeunes et des adultes, en soulignant la nécessité de prendre en considération les conditions spécifiques dans lesquelles les premiers se trouvent. Ils sont en effet à un moment de la vie où ils ont moins d'opportunités et de raisons de participer : ils ne paient souvent pas d'impôts, ils n'ont pas encore de résidence propre ou d'enfants. En outre, l'engouement pour d'autres formes de participation politique (manifester ou signer une pétition) n'est pas toujours pris en compte pour évaluer la participation politique des jeunes. Enfin, quand on demande aux jeunes de définir la politique, ils le font souvent de manière restrictive, en l'associant principalement aux activités des décideurs politiques. Ils ne qualifient donc pas certains de leurs engagements comme politiques, ce qui conduit à sous-estimer leur participation effective.

Gema Garcia-Albacete (2014, p.6) pointe quant à elle la nécessité de réaliser des comparaisons longitudinales et à grande échelle pour mieux saisir le niveau de participation politique des jeunes. Selon elle, la plupart des recherches se concentrent soit sur la participation conventionnelle pour en dresser un constat alarmant, soit sur les formes non conventionnelles de participation politique pour affirmer une grande implication des jeunes en politique. Toutefois, ces recherches ne comparent pas la situation actuelle avec celle des jeunes par le passé et ne prennent pas en considération la transformation de l'étendue de cette période de la vie au cours du temps.

De son côté, en s'intéressant à l'Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, James Sloam (2014) remarque que, même si l'on peut considérer que les jeunes ne sont pas apathiques malgré leur abstention électorale élevée – ils sont critiques et s'engagent en politique en se mobilisant autour d'activités ayant plus de sens à leurs yeux dans l'immédiat⁷¹ –, ces engagements tendent à renforcer leur marginalisation politique de deux manières. Ce type d'engagement est principalement le fait de jeunes éduqués et bénéficiant de conditions de vie favorables, marginalisant ceux ne disposant pas de ces ressources. Par ailleurs, en votant peu, les jeunes affaiblissent la possibilité de se faire représenter et entendre dans un système fondé sur une démocratie dite représentative.

Dans l'ensemble, les recherches présentées jusqu'ici ont permis de relever plusieurs difficultés liées à l'étude des rapports des jeunes à la politique sous l'angle de leur participation politique. Comme cela est exploré dans les points suivants, le constat partagé d'une baisse de la participation politique des jeunes sous des formes conventionnelles donne lieu à différentes interprétations de la situation actuelle et de ses implications sur le fonctionnement de la démocratie.

Des citoyens éprouvant un sentiment d'impuissance

Une première interprétation insiste sur le fait qu'un sentiment d'impuissance, supposant que toute action est inutile parce que les problèmes existants sont inéluctables, explique le retrait des citoyens

⁷¹ James Sloam (2014) inclut plusieurs types de participation des jeunes : prendre part à une campagne politique, contacter un représentant politique, signer une pétition, participer à un boycott, une manifestation ou une action collective. Voir également les recherches de David Marsh *et al.* (2007) au Royaume-Uni ou d'Anne Muxel en France.

de la politique. En plus de se manifester dans les discours politiques⁷², cette impuissance se retrouve dans les résultats de recherches menées auprès de jeunes sur leurs rapports à la politique et de citoyens à propos de l'UE.

Lors d'entretiens et de *focus groups* sur les rapports à la politique menés auprès de jeunes aux profils variés, David Marsh, Therese O'Toole et Su Jones (Marsh *et al.*, 2007 ; O'Toole *et al.*, 2003) remarquent qu'un grand nombre d'entre eux se sentent impuissants face à une sphère politique de plus en plus spécialisée, qui leur impose ses décisions. Selon les chercheurs, leur sentiment reflète principalement une forme d'aliénation et non de l'apathie envers la politique. Par ailleurs, il ressort de *focus groups* réalisés avec de jeunes Bruxellois sur la politique et l'UE que le constat d'impuissance ne vise pas prioritairement ceux qui siègent au sein des institutions européennes, mais bien l'ensemble des instances politiques (Mercenier, 2019).

Une telle impuissance est également exprimée à propos de l'Europe par des citoyens réunis lors de *focus groups* à Oxford, Bruxelles et Paris en 2005 et 2006 (Duchesne *et al.*, 2013). Ce constat concerne surtout ceux se trouvant dans une position sociale moins privilégiée, à savoir les employés et les ouvriers : « ils ne l'identifient [l'Europe] ni comme une source de puissance ni de nuisance par rapport à ce qui nuit réellement à la société : le changement continu (des nouveaux arrivants, le marché du travail, l'éducation, la monnaie, etc.), l'échec des élites politiques (en qui personne n'a confiance) et la globalisation » (Duchesne *et al.*, 2013, p. 92)⁷³. Ces individus dénoncent l'existence d'interdépendances globales et l'impuissance des pouvoirs politiques nationaux et européens (Duchesne *et al.*, 2010). Ainsi, le constat d'une incapacité à agir sur les problèmes existants ne concerne pas prioritairement l'UE et est associé au phénomène de globalisation.

Cette observation apparaît aussi dans les résultats de l'enquête réalisée par Jonathan White (2010) avec des chauffeurs de taxi à travers l'Europe. Lors des *focus groups* organisés en République tchèque, en Allemagne et au Royaume-Uni, il recueille les doutes de ces individus à l'encontre de la politique. Les chauffeurs de taxi expliquent que « face aux forces se manifestant au niveau mondial, l'UE, comme toute autorité au niveau national, est largement considérée comme impuissante » (White, 2011, p. 197)⁷⁴. À nouveau, il ressort de cette enquête que le constat d'impuissance n'affecte pas seulement la politique à l'échelle européenne.

Plus largement, ces deux dernières recherches font écho à l'analyse du désenchantement politique proposée par Gerry Stoker (2010, p. 51) soulignant que « [l]es grands changements, lorsque l'on compare les années 1950 avec la situation cinquante années après, ne découlent pas du niveau de compréhension [de la politique] des citoyens ou de leur confiance à l'égard des décideurs politiques, mais de leur perception d'être en mesure d'influencer les décisions prises et du fait que le système

⁷² Le déroulement de la crise financière et économique européenne en 2008 peut être vu comme reflétant cet état d'esprit. En effet, les décideurs politiques ont généralement justifié leurs décisions par l'absence d'alternatives possibles, en les présentant comme ne relevant pas de choix politiques (Borriello, 2017 ; Statham, Trenz, 2014) au vu de « l'urgence » de la situation (White, 2015).

⁷³ Traduction personnelle : « they do not identify it [Europe] either as a particular source of power or a nuisance compared to what really damages society: constant change (newcomers, job market, education, currency, etc.), the failure of political elites (that nobody trusts) and globalisation » (Duchesne *et al.*, 2013, p. 92).

⁷⁴ Traduction personnelle : « before forces that play out at a global level, the EU, like authority at the national level, is widely considered impotent » (White, 2011, p. 197).

politique y soit attentif et fonctionne correctement»⁷⁵. Les travaux de Colin Hay (2007, p. 66-67) permettent d'approfondir ces explications. Selon lui, ce discrédit traduit un phénomène de dépolitisation résultant du fait que les individus qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés appréhendent de nombreuses situations de manière apolitique. Selon eux, il est simplement impossible de les envisager autrement et de les voir s'améliorer. Des facteurs structurels ont amplifié un tel discrédit. D'une part, les logiques rationnelles du néolibéralisme poussent les individus à considérer les décisions prises au cours de délibérations politiques comme étant inefficaces pour assurer le bon fonctionnement de la société. D'autre part, la mondialisation a accentué la perception d'une incapacité d'agir des décideurs politiques sur le fonctionnement de la société. Dans un monde où les contraintes économiques plutôt que les choix politiques façonnent le fonctionnement de la société dans le but de rester compétitifs, ce phénomène a renforcé l'anachronisme des actions politiques (Dalton, 2008 ; Hay, Smith, 2005 ; Stoker, 2010).

Enfin, d'une manière un peu différente, un sentiment d'impuissance à l'égard de l'UE et de la politique est exprimé par certains citoyens réunis lors de la recherche menée par Achim Hurrelmann *et al.* (2015) à Dublin, Vienne, Londres et Berlin en 2010. Au contraire des précédentes recherches, les chercheurs font remarquer que ce sentiment d'impuissance résulte d'un déficit de connaissances politiques et du fait que les citoyens considèrent les décideurs politiques comme corrompus et incompetents. À nouveau, cette observation ne concerne pas uniquement l'UE ; les chercheurs notent que « le manque d'information et le cynisme politique à propos de sa propre influence politique [en tant que citoyen] ne sont évidemment pas limités à la politique au niveau de l'UE » (Baglioni, Hurrelmann, 2016, p. 115-116)⁷⁶. Dans ce cas, le sentiment d'impuissance est donc associé à la situation de chaque individu et non à des phénomènes extérieurs comme les deux précédentes recherches l'ont avancé.

Des citoyens apathiques

Par contraste avec l'idée d'un sentiment d'impuissance, d'autres interprétations du désenchantement à l'égard de la politique sont avancées. Sur la base d'une enquête réalisée auprès de jeunes Européens dans huit États membres, Viktor Dahl *et al.* (2017)⁷⁷ soutiennent que la faible participation électorale des jeunes au niveau national et européen, qu'ils qualifient de « passivité politique », s'explique surtout par leur apathie, définie comme « un manque de désir ou de motivation de s'intéresser à la politique » (Dahl *et al.*, 2017, p. 285)⁷⁸. Selon eux, l'aliénation peut dans certains cas donner lieu à des formes non conventionnelles de participation politique : « l'aliénation peut porter des personnes à quitter le jeu politique en refusant de voter ou en choisissant d'exprimer leur mécontentement en utilisant par exemple

⁷⁵ Traduction personnelle : « [t]he major shifts, when comparing the 1950s with fifty plus years later, come not over the knowledge of citizens or their trust in politicians, but in their sense that they can influence decisions and that the political system is responsive to them and well-functioning » (Stoker, 2010, p. 51).

⁷⁶ Traduction personnelle : « [l]ack of information and political cynicism about one's own political influence are, of course, by no means restricted to EU-level politics » (Baglioni, Hurrelmann, 2016, p. 115-116).

⁷⁷ Cet article provient d'un numéro spécial intitulé *European Citizens* (Motti-Stefanidi, Cicognani, 2018) qui présente les résultats du projet européen ayant abordé la question de la citoyenneté active des jeunes et intitulé « Constructing active citizenship with European Youth : policies, practices, challenges and solutions/CATCH-EyoU ».

⁷⁸ Traduction personnelle : « lack of a desire, or motive, to take an interest in politics » (Dahl *et al.*, 2017, p. 285).

des moyens politiques non conventionnels » (Dahl *et al.*, 2017, p. 287)⁷⁹. Au contraire, l'apathie signifie une indifférence totale envers la politique. Ce type d'interprétation se retrouve dans les recherches de Robert Putnam (2000) ; il soutient que les individus participent peu à la politique car ils se replient sur leur propre vie, en évitant de se tourner vers le collectif.

Par contraste, John Hibbing et Elizabeth Theiss-Morse (2002) proposent d'envisager différemment l'apathie des citoyens. Selon eux, celle-ci doit être aussi considérée comme l'une des attentes des citoyens envers la politique. Sur la base de la réalisation de *focus groups*, ils notent que l'apathie de certains rend surtout compte du fait que « la participation à la vie politique est faible parce que les gens n'aiment pas la politique, même dans les meilleures circonstances ; en d'autres termes, ils n'aiment tout simplement pas le processus consistant à devoir arriver ouvertement à une décision au milieu d'opinions diverses » (Hibbing, Theiss-Morse, 2002, p. 3)⁸⁰. Lorsque la situation est envisagée sous cet angle, cela conduit à soutenir que l'apathie n'est pas intrinsèquement le signe de l'aggravation d'un rejet de la politique ; elle est parfois l'une des attentes possibles et légitimes des citoyens envers la politique. Ainsi, ce type d'attente doit être pris en considération pour réévaluer de manière critique la recherche de légitimation des systèmes politiques, qui s'effectue souvent par la promotion de dispositifs participatifs.

Des citoyens critiques

Au-delà des explications liées au constat d'un sentiment d'impuissance ou d'une apathie, certains chercheurs parlent plutôt de renouvellement des formes d'engagement politique des jeunes et dénoncent le « mythe de l'apathie » (Cammaerts *et al.*, 2013). Ils soulignent l'accroissement du nombre de citoyens dits « critiques » (Geissel, 2008 ; Norris, 1999), en particulier parmi les plus jeunes générations (Cammaerts *et al.*, 2013 ; Muxel, 2001 ; Norris, 2003 ; 2011).

D'autres qualifient les jeunes qui ne participent pas ou peu en politique, mais expriment une possible implication s'ils la jugeaient nécessaire de « citoyens qui surveillent »⁸¹ (Hooghe, Dejaeghere, 2007) ou de « citoyens à l'état de veille »⁸² (Amnå, Ekman, 2013). Ces individus sont attentifs, informés et souhaitent s'impliquer le moment venu (Amnå, Ekman, 2013). Plus généralement, Henrik Bang (2005) identifie de plus en plus d'« *everyday makers* », c'est-à-dire d'individus qui décident d'agir là où ils sont, dans leur quotidien, en dehors de la politique institutionnalisée ; ils préfèrent décider par eux-mêmes, seuls ou collectivement de l'action à mener pour améliorer la situation existante. L'engagement revient à penser globalement, en agissant localement ; on le retrouve aussi chez les jeunes (O'Toole, 2016)⁸³.

⁷⁹ Traduction personnelle : « alienation may result in individuals exiting the scene by refusing to vote, or, choosing to voice discontent by using for instance unconventional political means » (Dahl *et al.*, 2017, p. 287).

⁸⁰ Traduction personnelle : « [p]articipation in politics is low because people do not like politics even in the best circumstances; in other words, they simply do not like the process of openly arriving at a decision in the face of diverse opinions » (Hibbing, Theiss-Morse, 2002, p. 3).

⁸¹ Traduction personnelle : « *monitorial citizens* » (Hooghe, Dejaeghere, 2007).

⁸² Traduction personnelle : « *standby citizens* » (Amnå, Ekman, 2013).

⁸³ Voir la revue de la littérature sur l'engagement quotidien des jeunes de Therese O'Toole (2016).

Ces formes d'engagement politique sont associées à la montée de l'individualisme, qui favoriserait un engagement plus ponctuel, à travers la participation à des manifestations ou la signature de pétitions par exemple, pour des causes définies, ou d'une autre manière que par l'adhésion à des partis (Manin, 1996). Cette tendance s'inscrirait également dans une baisse de l'acceptation des formes plus traditionnelles d'autorité comme les partis politiques, la police ou encore l'État, tendance qui s'observe particulièrement chez les jeunes (Garapon, Perdrille, 2000 ; Marien, Hooghe, 2011).

D'autres pistes explorées : transition vers l'âge adulte, rôle des politiques publiques et de l'information à propos de l'UE dans les médias

Pour compléter les interprétations présentées jusqu'ici, le présent point introduit d'autres recherches portant sur l'influence de l'allongement de la transition des jeunes vers la vie adulte (Garcia Albacete, 2014), le rôle des politiques publiques (Cuconato, 2017 ; Loncle *et al.*, 2012) ou l'exposition à des informations à propos de l'UE dans les médias (Möller *et al.*, 2018) sur la participation politique des jeunes.

L'analyse comparative et longitudinale de Gema Garcia-Albacete (2014) met en avant que les jeunes aujourd'hui ne sont pas plus « critiques » ou « aliénés » que les générations précédentes, mais qu'ils sont moins intéressés ou attentifs à ce qui a trait à la politique. Leur transition vers la vie adulte s'opère plus tard, elle est plus longue et incertaine par rapport aux générations précédentes. Ces jeunes ne se trouvent donc pas dans des conditions leur permettant de s'intéresser à la politique.

Le projet collectif européen Partispace (« espaces et styles de participation ») complète en partie ce constat (Loncle *et al.*, 2012). Il s'intéresse à l'influence des politiques publiques sur la participation politique des jeunes en étudiant « comment et où les jeunes de 15 à 30 ans participent, de façon contrastée, dans différents milieux sociaux, différents espaces culturels et dans huit villes européennes » (Cuconato, 2017, p. 96)⁸⁴. Sur la base de l'analyse de documents nationaux, la recherche met en évidence l'existence de diverses représentations des jeunes (comme « ressources », « menaces » ou « victimes ») et leur influence sur les variations des politiques de jeunesse en matière de participation. Parallèlement, certaines convergences sont relevées, comme le fait que « la majorité des politiques publiques de jeunesse semble être guidée par un soi-disant modèle de développement de la jeunesse, selon lequel les jeunes sont des "citoyens en devenir", et non des individus en droit d'agir en tant que tels » (Cuconato, 2017, p. 108). Ainsi, il ressort de l'analyse proposée que, dans la plupart des cas, « la jeunesse est une étape de transition qui doit être contrôlée et maîtrisée » (Cuconato, 2017, p. 108).

Enfin, la recherche de Judith Möller *et al.* (2018) vient compléter ce panorama. Les chercheurs étudient comment et dans quelle mesure les médias ont influencé le choix de voter de jeunes Néerlandais aux élections européennes de 2014⁸⁵. Ils combinent une analyse de contenu de médias avec la réalisation d'une enquête par panels, auprès d'individus âgés de 18 à 19 ans interrogés à quatre reprises (six mois,

⁸⁴ Ces villes sont situées dans des États membres de l'UE (Allemagne, Bulgarie, Suède, Royaume-Uni, France) et en dehors (Suisse et Turquie).

⁸⁵ Pour une analyse plus détaillée du rôle des médias comme agents de socialisation politique chez les jeunes Européens, voir Judith Möller et Claes de Vreese (2013).

quatre mois et un mois avant les élections et après celles-ci)⁸⁶. L'exposition à des informations sur l'UE dans les médias influence le sentiment d'efficacité politique interne des jeunes, c'est-à-dire leur croyance en la capacité à comprendre la politique et à y participer (Craig *et al.*, 1990)⁸⁷, ainsi que les normes civiques qu'ils soutiennent comme le vote. Par ailleurs, la recherche montre la propension des médias en ligne à renforcer la diffusion d'informations concernant l'Europe et leur influence sur la participation électorale. En effet, le caractère interactif de ces plateformes, à savoir la possibilité de réagir sur les informations reçues et de les approfondir via les liens disponibles, accroît l'intérêt des jeunes.

Toutefois, les chercheurs relèvent le nombre réduit d'informations à destination des jeunes et sur l'UE dans les six mois précédant les élections européennes. Cela les porte à suggérer qu'« en considérant la nécessité d'informations pertinentes dans les médias pour le développement d'un devoir civique et d'une efficacité informationnelle, il est crucial d'accroître l'accessibilité de l'information à propos de l'UE dans tous les médias, en particulier dans les médias en ligne » (Möller *et al.*, 2018, p. 457)⁸⁸.

⁸⁶ À l'aide de la même enquête, une autre recherche porte sur l'exposition des jeunes aux sondages électoraux publiés par les médias sur leur participation lors des élections européennes de 2014 (Stolwijk, Schuck, 2019).

⁸⁷ La notion d'efficacité politique est utilisée pour étudier les rapports des citoyens à la politique (Cammaerts *et al.*, 2015, p. 23 ; Norris, 1999) ou de ceux établis avec l'UE en particulier (Baglioni, Hurrelmann, 2016, p. 111 ; McEvoy, 2016).

⁸⁸ Traduction personnelle : « [c]onsidering the importance of relevant information in the news media with regard to the development of civic duty and information efficacy, it is of crucial importance to increase the accessibility of information about the EU in all news media, but most importantly online news media » (Möller *et al.*, 2018, p. 457).

3. L'identité européenne et les processus d'identification à l'Europe

Ce troisième chapitre envisage les rapports des jeunes à l'UE sous l'angle de l'identité européenne et des processus d'identification. La première section (3.1) précise pourquoi les recherches s'intéressent à l'identité européenne et aux processus d'identification à l'Europe et la manière dont ces derniers sont sondés chez les jeunes. La deuxième section (3.2) porte sur les recherches qui évaluent l'intensité de l'identité européenne : elle introduit le rôle des connaissances et de l'apprentissage dans le contexte scolaire ainsi que la transmission intergénérationnelle. La troisième section (3.3) propose un panorama des recherches menées auprès de jeunes sur leurs processus d'identification à l'Europe : il donne à entrevoir la complexité et la diversité des mécanismes fondant ces processus. La quatrième et dernière section (3.4) se concentre sur la question de la mobilité intra-européenne et relativise ses effets de légitimation du projet européen.

3.1. L'intérêt porté à l'identité européenne chez les jeunes

Une recherche continue de légitimité

Dans les études européennes, un large corpus de littérature théorique et empirique porte sur l'identité européenne (Belot, 2010 ; Kaina *et al.*, 2015). Les recherches cherchent à déterminer si l'identité européenne existe (Bruter, 2005), et si tel est le cas, à la définir (Cram, 2012). D'autres s'interrogent sur le bien-fondé d'une telle question (Duchesne, 2010 ; White, 2012). Aucun consensus n'apparaît donc sur la définition de l'identité européenne, sur la manière de l'étudier ou la pertinence même de s'y intéresser. Toutefois, comme le note Céline Belot (2005, p. 177), on s'y intéresse car « làl travers la réitération du sentiment d'appartenance à un espace politique se rejoue, de génération en génération, la légitimation de tout système politique ». Selon la Commission européenne (2017b), il est essentiel de « renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture »⁸⁹. L'identité européenne est présentée comme étant ce qui manque à l'Europe et ce qui permettrait de résoudre une crise de légitimité (Delmotte, 2008).

En ayant à l'esprit cette recherche de légitimation, il n'est pas surprenant qu'une série de sollicitations et d'actions entreprises par les institutions européennes ciblent les plus jeunes. Des programmes européens encouragent par différents moyens la construction d'une identité européenne : ils favorisent la mobilité ou la participation active des jeunes en tant que (futurs) citoyens. Concernant la mobilité, différents programmes (Socrates, Erasmus, EURES) visent à renforcer les échanges des jeunes entre les États membres et l'amélioration des compétences interculturelles ou linguistiques. Toutefois, le fait

⁸⁹ Ce document a été publié en préparation du sommet de Göteborg en Suède le 17 novembre 2017, organisé dans le contexte du 30e anniversaire du programme Erasmus lancé en 1987.

de savoir si ces expériences contribuent réellement à renforcer les liens entre les Européens ou ceux des Européens vis-à-vis de l'Europe fait l'objet d'observations divergentes.

En partant des jeunes, l'intérêt des chercheurs est donc de saisir le sens et les processus de construction de l'identité européenne des individus, au moment où ils négocient leur(s) identité(s). Il serait plus aisé de la repérer chez les jeunes, qui ont été socialisés à un moment où l'UE est devenue un niveau politique parmi les autres (Spannring *et al.*, 2008, p. 483 ; Throssell, 2010).

Distinguer l'identité européenne des processus d'identification

La notion d'identité européenne est communément utilisée : elle se retrouve dans les documents officiels des institutions, mais aussi dans un grand nombre de recherches qui mesurent son intensité ou ses différentes dimensions parmi les Européens. Elle est présentée ou étudiée comme une réalité à renforcer pour légitimer le projet européen. Certains chercheurs opèrent toutefois une distinction entre la notion d'identité européenne et celle d'identification à l'UE (Duchesne, 2005).

Selon la première approche, l'identité européenne est étudiée à partir de données des Eurobaromètres pour saisir son intensité. Pour mieux appréhender ses significations, des recherches ont diversifié les méthodes de collecte de données pour compléter, voire éclairer autrement les résultats existants. En effet, les questions disponibles ont été jugées limitées pour sonder les formes et la nature d'une identité européenne⁹⁰. Michaël Bruter (2003, p. 1154) notait que « lorsque deux individus déclarent se sentir Européens, ils peuvent se référer à des choses totalement différentes à la fois par rapport à l'intensité du sentiment qu'ils décrivent et à la communauté politique imaginée à laquelle ils se réfèrent »⁹¹.

La seconde approche propose plutôt d'étudier le(s) sentiment(s) d'appartenance à une ou plusieurs communautés politique(s) en partant de « la disposition de l'acteur, produit de sa socialisation, à s'identifier à des collectifs, à se sentir « faire partie » des groupes qui sont objectivement les siens » (Frognier, Duchesne, 2002, p. 366). En ce sens, il est question de sonder ses significations en partant des manières dont les citoyens s'identifient eux-mêmes à des groupes (Duchesne, 2005), ce qui a été plus largement défini comme un processus de « *self-identification* » (Brubaker, Cooper, 2000, p. 15), c'est-à-dire d'auto-identification.

3.2. Sonder l'identité européenne

Cette deuxième section met en évidence comment les recherches abordent la construction d'une identité européenne chez les jeunes dans différents environnements comme la famille ou l'école. Elles portent sur le rôle des connaissances et de la transmission intergénérationnelle dans le développement de cette identité. Le dernier point introduit les multiples questionnements liés à l'identité européenne.

⁹⁰ Sur ces points, voir les articles de Michael Bruter (2008), d'André-Paul Frognier (1998) ou de Richard Sinnott (2006).

⁹¹ Traduction personnelle : « [w]hen two individuals claim to "feel European", they might mean totally different things in terms of both the intensity of the feeling they describe and the imagined political community they refer to » (Bruter, 2003, p. 1154).

L'apprentissage de l'Europe à l'école : le cadrage et l'acquisition de connaissances

Même si l'UE ne dispose pas de réelle compétence en matière d'enseignement, celui-ci est une ressource de légitimation centrale. L'école, ou le service militaire par le passé, ont favorisé la construction d'une communauté nationale⁹². L'importance de l'enseignement pour l'UE apparaît de manière récurrente dans la littérature scientifique (Keating *et al.*, 2009)⁹³ et dans les documents des institutions européennes. Les recherches analysent le cadrage de l'Europe à l'école ainsi que le rôle des connaissances dans l'appropriation du système politique européen. Ce dernier point suit la théorie de la mobilisation cognitive de Ronald Inglehart (1970), pour qui l'acquisition de connaissances sur l'intégration européenne est susceptible de renforcer les attitudes positives à son égard.

En analysant les programmes ou manuels scolaires (Keating *et al.*, 2009) ou les livres d'histoire (Diez Medrano, 2003), des chercheurs repèrent les différentes significations attribuées à l'UE, donc la centralité des cadrages nationaux. D'autres remarquent l'influence limitée de l'école dans l'appropriation de l'UE et la construction d'une identité européenne, lors d'enquêtes menées dans des écoles en Belgique/Flandre (Agirdag *et al.*, 2012)⁹⁴, en Allemagne (Faas, 2007)⁹⁵, en Angleterre (Faas, 2007) et en France (Bozec, 2010).

Dans le cas français, Géraldine Bozec (2010) suit l'enseignement de l'Europe des instituteurs au début des années 2000. L'analyse des programmes scolaires montre que l'UE est présentée comme une « collection d'États et que ses grandes figures politiques ne sont pas évoquées » (Bozec, 2010, p. 159). Même si les références au reste du monde sont nombreuses, l'enseignement est organisé autour du cadre national. La réalisation d'entretiens auprès des instituteurs, l'observation en classe et l'analyse de cahiers scolaires dans le contexte du référendum constitutionnel en 2005 confirment ces premières observations. Même si l'UE trouve une certaine place, la primauté du cadre national persiste. Selon la chercheuse, cela résulte « d'effets de routines et d'un processus de reproduction impensé » (Bozec, 2010, p. 180) chez les instituteurs et d'une démarche plus explicite dans les programmes scolaires. Même pour ceux qui sont enthousiastes de l'intégration européenne, l'enseignement de l'UE qui dépasserait sa présentation au travers des États membres est compliqué à mettre en place. En effet, les instituteurs perçoivent l'UE comme « une réalité irréversible, sur laquelle les citoyens ont peu de prise » (Bozec, 2010, p. 184).

Toujours dans le contexte scolaire, Soetkin Verhaegen *et al.* (2013) évaluent l'enseignement de l'Europe à partir du point de vue d'élèves du secondaire au sein de 21 États membres. Selon eux, il est essentiel

⁹² Voir sur ce point l'ouvrage de référence intitulé *Imagined communities* (Anderson, 1991).

⁹³ L'article d'Avril Keating *et al.* (2009), intitulé « Citizenship education curricula: the changes and challenges presented by global and European integration », introduit un numéro spécial publié dans le *Journal of Curriculum Studies*. Les auteurs y retracent de manière synthétique et systématique les initiatives européennes dans le domaine de l'éducation et de la citoyenneté depuis les années 1990, notamment l'idée d'une citoyenneté active introduite dans la Stratégie de Lisbonne en 2000 (Keating *et al.*, 2009, p. 150).

⁹⁴ Cette recherche met en évidence que les différences observées à propos de l'intensité de l'identité européenne de jeunes Belges âgés de 10 à 14 ans en Flandre s'expliquent avant tout par le contexte socio-économique familial duquel ils sont issus et non par le fait qu'ils fréquentent des écoles différentes (Agirdag *et al.*, 2012).

⁹⁵ En analysant des entretiens auprès de jeunes Allemands et Anglais, Daniel Faas (2007) remarque que le type d'identité européenne promue dans le contexte scolaire influence l'appropriation de l'UE par les jeunes ; elle est surtout renforcée quand elle est présentée de manière inclusive.

de l'appréhender non seulement au travers des documents officiels, mais aussi en captant son enseignement en pratique. Concrètement, cette recherche s'intéresse aux effets de deux types d'apprentissage sur la construction d'une identité européenne : l'apprentissage au travers de l'acquisition de connaissances sur l'Europe (« l'apprentissage cognitif ») ou d'interactions sociales (« l'apprentissage social »). Il ressort de l'analyse que l'apprentissage cognitif influence davantage la construction d'une identité européenne que l'apprentissage social. D'une part, cela ne signifie pas que l'influence de l'apprentissage social est nulle, mais plutôt qu'elle se déploie sous certaines conditions⁹⁶. D'autre part, si la recherche met en évidence que l'appropriation du système politique européen s'opère mieux par l'acquisition de connaissances, les chercheurs font remarquer que cela n'explique pas les variations du soutien à l'UE chez les jeunes entre les États membres. En effet, « l'apprentissage n'est pas seulement lié aux manuels et programmes scolaires ; cela signifie aussi être socialisé dans la culture dominante d'un pays » (Verhaegen *et al.*, 2013, p. 854)⁹⁷.

Le rôle des connaissances sur l'intensité de l'identité européenne est également étudié en dehors du contexte scolaire. Dans une recherche quantitative menée auprès de jeunes Européens dans 21 États membres, des chercheurs confirment que la détention de connaissances renforce l'identité européenne, mais que cet effet est relativement limité (Verhaegen, Hooghe, 2015). Les chercheurs notent que « bien que l'information à propos de l'Europe soit importante, on peut douter du fait que fournir de l'information est en soi une manière utile de renforcer de manière substantielle l'identité européenne » (Verhaegen, Hooghe, 2015, p. 140)⁹⁸. Selon eux, la montée d'une défiance relative aux institutions nationales ainsi que les difficultés rencontrées par les individus dans un contexte de crise économique et financière expliquent la défiance envers l'UE (Verhaegen, Hooghe, 2015, p. 141). En d'autres termes, cette recherche avance qu'il est possible d'apprendre à accepter l'existence de l'Europe en s'appropriant mieux son fonctionnement et en la connaissant mieux. Toutefois, ce n'est que l'un des éléments, et pas forcément le plus décisif, susceptibles de la légitimer.

Enfin, on peut terminer en mentionnant la recherche de Michaël Bruter (2005) : au travers d'expérimentations, il explore les effets de l'exposition d'étudiants aux messages des médias⁹⁹ à propos de l'UE (positifs et négatifs) et à des symboles européens sur l'identité européenne, en distinguant les dimensions civique et culturelle. Pourquoi s'intéresse-t-il aux symboles ? Parce que l'utilisation de symboles fournit « [...] un outil [à tout ordre politique] pour donner à voir et façonner l'unité du groupe. Par son usage, le système politique va manifester sa centralité et solliciter l'allégeance des citoyens » (Foret, 2008, p. 11). Ainsi, les symboles européens « servent de rappel quotidien d'un *statu quo* émergent qui pourrait coûter plus cher à contester qu'à tolérer » (Cram, 2012, p. 78)¹⁰⁰ : ils pourraient contribuer à renforcer la banalisation de l'existence de l'UE.

⁹⁶ Les recherches portant sur la mobilité des jeunes Européens sont abordées dans la prochaine section.

⁹⁷ Traduction personnelle : « Learning is not just a matter of textbooks and curricula; it also entails being socialized into the prevailing culture of a country » (Verhaegen *et al.*, 2013, p. 854).

⁹⁸ Traduction personnelle : « [w]hile information on Europe of course is important, one can doubt whether providing information by itself is a useful way to strengthen European identity in a substantive manner » (Verhaegen, Hooghe, 2015, p. 140).

⁹⁹ Voir également les recherches sur les cadrages de l'UE par les médias (Hurrelmann, 2008 ; Hurrelmann *et al.*, 2013) et leurs effets sur les représentations des citoyens de l'UE (Diez Medrano, 2003).

¹⁰⁰ Traduction personnelle : « serve as a daily reminder of an emerging status quo which might cost more to challenge than to tolerate » (Cram, 2012, p. 78)

Les traces d'une transmission intergénérationnelle

Outre l'influence de l'école, des connaissances à propos de l'UE ou de l'emploi de symboles qui y sont associés, des chercheurs s'intéressent à la transmission de l'identité européenne en envisageant sa persistance ou son renforcement dans le contexte familial. Ils le font à travers la mesure d'une série de dimensions auprès de 2 085 élèves et de leurs parents en Belgique (Flandre) (Quintelier *et al.*, 2014). L'échelle de l'identité européenne est construite en se basant sur quatre éléments : (1) « Je me considère comme un citoyen de l'UE » ; (2) « Je suis fier d'habiter en Europe » ; (3) « Je me sens faire partie de l'UE » ; (4) « Je suis fier que la Belgique soit membre de l'UE » (Quintelier *et al.*, 2014, p. 6)¹⁰¹. Bien que l'identité européenne reste relativement faible chez la plupart des citoyens¹⁰², comme le précise cette recherche, l'existence d'un processus intergénérationnel de congruence suggère que lorsqu'elle existe, elle n'est pas superficielle¹⁰³.

Une panoplie de questionnements élargie

En plus des pistes présentées jusqu'ici, les recherches sur l'identité européenne soulèvent une panoplie de questionnements. Des enquêtes confirment d'abord le rôle des facteurs identifiés parmi les populations adultes chez les jeunes. Ainsi, Orhan Agirdac *et al.* (2012) réalisent une enquête par questionnaires dans 68 écoles de l'enseignement primaire en Belgique (Flandre), auprès d'enfants et d'adolescents âgés de 10 à 14 ans. Ils affirment le rôle des caractéristiques socio-économiques : les enfants issus de familles plus aisées se sentent davantage Européens. Les chercheurs observent également que l'identité européenne est plus faible chez les enfants qui ne sont pas d'origine belge ou européenne, mais principalement issus de Turquie et du Maroc. Ceux-ci rejettent une identité européenne exclusive, à laquelle ils n'ont pas l'impression d'appartenir en raison de leur origine étrangère. D'autres recherches portent sur les relations entre l'identité nationale et européenne. Alors qu'elles ont été envisagées de manière antagoniste, elles sont appréhendées dans leur complémentarité : elles peuvent être « emboîtées » (Díez Medrano, Gutierrez, 2001), voire mélangées, à l'image d'un « gâteau marbré » (Risse, 2003). D'autres observent la coexistence de ces modèles, notamment chez des jeunes (Boehnke, Fuss, 2008).

¹⁰¹ Traduction personnelle : « (1) I consider myself to be a citizen of the EU » ; (2) « I am proud to live in Europe » ; (3) « I feel part of the EU » ; (4) « I am proud that Belgium is a member of the EU » (Quintelier *et al.*, 2014, p. 6).

¹⁰² Sur ce point, les réponses des citoyens à la question des Eurobaromètres (Commission européenne, 2018e) à propos de leur attachement à leur ville, leur pays et l'UE peuvent être mentionnées à titre indicatif (« Veuillez me dire dans quelle mesure vous vous sentez attaché(e) à ... [votre ville ou village ; notre pays ; l'Union européenne ; l'Europe] ? »). En effet, comme mentionné, cette question n'est pas un indicateur suffisant pour sonder l'identité européenne. En 2018, les résultats de l'Eurobaromètre n°90 mettent en évidence que « près de neuf Européens sur dix se sentent attachés à leur ville ou village (89 %, sans changement par rapport au printemps 2018), dont légèrement plus de la moitié qui y sont très attachés (51 %, -2 points de pourcentage) ; un peu plus de neuf personnes interrogées sur dix déclarent être attachées à leur pays (91 %, -2 points de pourcentage par rapport au printemps 2018), dont 54 % (-3) "très attachées" ; plus de la moitié des personnes interrogées disent être attachées à l'Union européenne (56 %, sans changement par rapport au printemps 2018, dont 14 %, = "très attachées"), contre 42 % qui n'y sont pas attachées » (Commission européenne, 2018e, p. 4).

¹⁰³ Pour compléter ce point, voir un article sur la transmission intergénérationnelle de l'euroscpticisme dans le cas du Brexit précédemment mentionné (Fox *et al.*, 2019).

Des dimensions de l'identité européenne sont distinguées. D'un côté, Michael Bruter réalise plusieurs expérimentations auprès d'étudiants (Bruter, 2005) et d'adultes (Bruter, 2009) et différencie les dimensions civique et culturelle de l'identité européenne. La première dimension concerne « le degré auquel ils [les Européens] se sentent citoyens d'un système politique européen, dont les règles, les lois et les droits ont une influence sur leur vie quotidienne¹⁰⁴ » (Bruter, 2003, p. 1155). La seconde revient à considérer pour ces individus que « [l]es Européens sont plus proches d'eux que les non-Européens¹⁰⁵ » (Bruter, 2003, p. 1155) ; elle renvoie à « leur identification avec leur communauté politique en tant que groupe humain, indépendamment de la nature du système politique¹⁰⁶ » (Bruter, 2003, p. 1155-1156). De l'autre, certains déconstruisent le lien entre le fait de se sentir Européen et le soutien à l'égard de l'UE. Le fait de s'identifier *comme* un Européen n'est pas forcément associé à une identification *avec* l'UE, l'inverse se vérifiant également (Cram, 2012, p. 72). Cette distinction est utilisée pour étudier « l'effet Erasmus » sur la construction de l'identité européenne des jeunes (Mitchell, 2015).

D'autres recherches encore différencient plusieurs formes d'appartenance territoriale pour comprendre la particularité de celle développée à l'égard de l'UE. Ainsi, quand les jeunes répondent à la question « Parmi les unités géographiques suivantes, à laquelle avez-vous le sentiment d'appartenir avant tout ? » lors de l'Enquête européenne sur les valeurs de 1999 (Belot, 2005) et de 2008 (Cicchelli, 2014), ils choisissent d'abord le local (la ville ou la localité) avant le national, l'Europe et le monde¹⁰⁷. Selon Céline Belot (2005, p. 180), cela reflète d'abord la valorisation de la matérialité du local pour les jeunes : ce territoire « s'impose aux individus à la fois comme une ressource et comme une contrainte particulièrement structurante de leur vie quotidienne ». Si la nation dispose d'instruments de légitimation certains (les politiques sociales ou encore l'éducation) et que le local peut se prévaloir de sa matérialité, ces résultats montrent également que le défi pour l'UE est de taille. Elle ne dispose pas ou peu de ces outils et caractéristiques utiles en terme de légitimation (Belot, 2005, p. 181). En ce qui concerne le niveau mondial, des recherches menées sur l'identité européenne auprès de jeunes abordent plus largement la question du cosmopolitisme (Cicchelli, 2012, 2014).

Enfin, des recherches menées parmi des enfants basques en Espagne (Reizábal *et al.*, 2004) ou de jeunes adultes dans plusieurs États membres (Autriche, Allemagne, Slovaquie, République tchèque, Espagne et Royaume-Uni [Boehnke, Fuss, 2008]) relativisent l'importance accordée par ces jeunes à l'identité européenne par rapport à l'identité nationale, mais aussi par rapport à d'autres formes d'identification sociale comme le genre ou la religion. Ces observations portent ainsi à réévaluer l'importance intrinsèque accordée à l'identité européenne ou nationale par rapport à d'autres formes d'identité.

¹⁰⁴ Traduction personnelle : « the degree to which they feel that they are citizens of a European political system, whose rules, laws, and rights have an influence on their daily life » (Bruter, 2003, p. 1155).

¹⁰⁵ Traduction personnelle : « *Europeans are closer to them than non-Europeans* » (Bruter, 2003, p. 1155)

¹⁰⁶ Traduction personnelle : « *their identification with their political community as a human group, regardless of the nature of the political system* » (Bruter, 2003, p. 1155-1156).

¹⁰⁷ Les réponses sont les suivantes « la ville, la localité, le canton où vous habitez ; la région, la province, le département ; le pays tout entier ; l'Europe ; le monde » (Belot, 2005, p. 178). Notons que cette question aborde les appartenances de manière hiérarchique (Belot, 2005, p. 178).

3.3. Les processus d'identification et l'Europe vus d'en bas

Cette section propose un panorama de plusieurs recherches sur les processus d'identification de jeunes et d'enfants en lien avec l'Europe. Elle présente les observations tirées d'entretiens individuels ou collectifs menés en France (Belot, 2000a ; Throssell, 2010 ; Weil, 2010), au Royaume-Uni (Belot, 2000a), en Italie (Scalise, 2015) et en Belgique (Huyst, 2008) auprès d'enfants (Throssell, 2010) ou de jeunes (Belot, 2000a ; Huyst, 2008 ; Scalise, 2015), dont certains sont issus de milieux populaires et de l'immigration (Weil, 2010)¹⁰⁸. Ces recherches contribuent à complexifier ce que l'on sait des processus d'identification des jeunes à l'Europe en approfondissant des questionnements abordés au travers de sondages ou en en identifiant de nouveaux à l'aide des paroles de ces jeunes.

La recherche doctorale de Céline Belot (2000a) est essentielle, car elle fait partie des premières recherches approfondissant les logiques structurant les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne. Elle réalise une série d'entretiens individuels auprès de jeunes Français et Anglais en 1995-1996. Concernant la question de l'identité européenne, Belot note que les jeunes Français ont une conception consensuelle et positive du rôle de la France au sein de l'UE, car elle est perçue comme l'un des leaders principaux. Au contraire, les jeunes Britanniques sont plus divisés : le rôle du Royaume-Uni dans le passé est plus positif qu'à l'époque et l'UE a contribué à cet affaiblissement.

Dans le contexte français toujours, Katherine Throssel (2010 ; 2015) réalise des entretiens auprès de 15 enfants âgés de sept à dix ans et de leurs parents. Alors qu'elle analyse la construction de l'identité nationale et son apprentissage, elle repère la formation de processus d'identification en lien avec l'Europe. Plusieurs observations sont faites. Pour ces enfants, se déclarer Européen équivaut à se reconnaître comme un Européen et non comme faisant partie d'un groupe composé des Européens habitant dans les autres États membres. Comme cela est plus largement relevé dans le cadre des études européennes (Cram, 2012), se considérer comme un Européen ne signifie pas non plus qu'il existe un lien avec l'UE.

Throssel observe également que les enfants se sentent Européens parce qu'ils sont Français. L'identité européenne s'inscrit dans le prolongement de l'identité nationale, bien qu'elle soit différente. Elle a été apprise à l'aide de connaissances et non sur la base d'expériences. Par comparaison, la chercheuse relève la banalité du registre utilisé quand les jeunes expliquent pourquoi ils sont Français (« on est Français parce qu'on est né en France, parce que nos parents le sont »). La difficulté d'expliquer ce sentiment traduit l'intériorisation de cette identité nationale¹⁰⁹ par contraste avec l'identité européenne. Ainsi, les justifications les plus banales ou les plus ordinaires ne révèlent pas forcément la faiblesse ou l'absence d'une appartenance. L'identité nationale va « de soi » et ne s'explique pas aisément (Throssel, 2015, p. 270). Au contraire, les justifications des enfants à propos de l'identité européenne ont été

¹⁰⁸ Voir encore les *focus groups* menés auprès de jeunes âgés de 12 à 18 ans en Estonie, Lettonie et Lituanie (Ross, 2012, 2014) et les entretiens avec des jeunes âgés de 13 et 19 ans aux Pays-Bas (Du Bois-Reymond, 1998) et de jeunes Écossais (Thorpe, 2008). Voir les résultats de différents projets européens, tels que la réalisation d'entretiens biographiques avec des individus disposant d'une expérience liée à l'UE, dont des étudiants (Miller, Day, 2012).

¹⁰⁹ Pour approfondir cette question dans le contexte national, voir le livre intitulé *Banal nationalism* (Billig, 1995).

appries ; elles sont énoncées plus aisément (« on est européen parce que la France se situe sur le continent européen, parce qu'on est capable d'identifier d'autres membres ou de parler de l'euro »).

Cette recherche confirme finalement l'idée avancée par d'autres (Diez Medrano, Gutierrez, 2001 ; Duchesne, Frogner, 2002) d'une imbrication des identités nationale et européenne. Selon Throssel, chez ces écoliers français « l'Europe existe parce qu'elle est définie, enseignée et apprise comme un continent où un certain nombre de pays sont réunis, avec les symboles qui l'accompagnent. La France existe parce qu'elle est imaginée, il est possible d'en faire l'expérience et de la raconter, ce qui est impossible pour l'Europe – pour le moment » (Throssell, 2010, p. 147)¹¹⁰.

Toujours dans le contexte français, Pierre-Édouard Weil (2010) réalise des entretiens auprès de jeunes (âgés de 24 à 30 ans) de milieux populaires issus de l'immigration, en leur demandant de parler de l'Europe¹¹¹. Il met en évidence l'ambivalence des processus d'identification en observant un « enchantement » et un « désenchantement ». Ces jeunes sont enthousiasmés par le projet d'intégration européenne, se référant aux championnats de foot européens. Parallèlement, ils marquent leur distance et leur mécontentement quand ils évoquent le rôle des décideurs politiques à l'échelle européenne. Ainsi, ces jeunes associent les rencontres sportives à l'existence de valeurs universelles et d'échanges entre les Européens capables de favoriser la paix. Au contraire, ils se mettent à distance de l'UE car ses dirigeants ne respectent pas ces valeurs. Ces jeunes issus de l'immigration se sentent exclus de l'identité européenne exclusive ; cela ressort également de l'enquête menée auprès d'enfants belges d'origine étrangère et citée précédemment (Agirdag *et al.*, 2012). Dans l'ensemble, cette recherche fait remarquer la nécessité de prendre en considération d'autres discours et représentations pour comprendre les processus d'identification à l'Europe.

Dans le contexte italien, Gemma Scalise (2015) fait de son côté remarquer le rôle du local en plus du national dans la structuration des perceptions de l'UE. Plus particulièrement, elle sonde les significations de l'identité européenne en partant des histoires (« *narratives* ») exprimées lors de *focus groups* avec de jeunes Italiens dans quatre écoles de plusieurs localités en Toscane et d'entretiens avec leurs parents et enseignants. Au sein de chacun de ces « réseaux », Scalise met en évidence la circulation des histoires sur l'Europe. Différentes conceptions de l'identité européenne sont repérées dans les discours des jeunes : ces différences s'expliquent non seulement par le contexte socio-économique scolaire et familial dans lequel ceux-ci sont socialisés, mais aussi par l'environnement local. En effet, des jeunes aux profils socio-économiques relativement similaires mais issus de localités différentes ne perçoivent pas l'identité européenne de la même façon.

Enfin, la recherche de Petra Huyst (2008) s'appuie sur la réalisation de *focus groups* auprès de jeunes Flamands. Il ressort des échanges la faible pertinence de la catégorie européenne dans les processus d'identification observés, alors même que les jeunes reconnaissent l'existence de bénéfices liés à l'intégration européenne, comme la monnaie unique ou la libre circulation. Ces bénéfices sont insuffisants pour créditer l'UE, relativisant ainsi les logiques utilitaristes qui fonderaient ces processus

¹¹⁰ Traduction personnelle : « Europe exists because it is definable, taught and learnt as a continent or a number of countries grouped together, with symbols that accompany it. France exists because it is imagined, it is experienced and narrated in a way that Europe isn't – for the moment » (Throssell, 2010, p. 147).

¹¹¹ Les données analysées dans l'article sont reprises du projet CONCORDE (Gaxie *et al.*, 2011b ; Gaxie *et al.*, 2011a) portant sur les Conceptions ordinaires des citoyens sur l'Europe.

d'identification. Cette observation se confirme également dans les analyses de *focus groups* réalisés avec des citoyens à Dublin, Londres, Vienne et Berlin en 2010 (Hurrelmann *et al.*, 2015). Les chercheurs notent que pour les participants « les effets positifs et concrets de l'appartenance [de leur pays] à l'UE sur leur propre vie [la possibilité de voyager et la monnaie unique] sont dissociés de manière discursive de l'UE en tant qu'institution, aboutissant à l'idée que l'on pourrait avoir l'Euro sans l'UE » (Hurrelmann *et al.*, 2015, p. 51)¹¹².

Outre la faiblesse des processus d'identification à l'Europe, Huyst fait remarquer l'expression de divisions au sein du groupe d'Européens : « il semble toujours exister un écart (mental) avec l'Europe de l'Est » (Huyst, 2008, p. 297)¹¹³. À nouveau, cette observation se confirme dans les résultats d'une autre recherche menée auprès de jeunes âgés de 16 à 26 ans à Bruxelles en 2013-2014 (Mercenier, 2019), mais aussi parmi des adultes en Belgique en 2005-2006 (Duchesne, Van Ingelgom, 2008 ; Van Ingelgom, 2014) et en France (Duchesne, Van Ingelgom, 2008).

3.4. La mobilité intra-européenne

Si les recherches sur l'identité européenne et les processus d'identification des jeunes à l'Europe ont été présentées, la littérature sur la mobilité intra-européenne n'a pas encore été approfondie, en dépit de son abondance. Il semblait plus cohérent d'y consacrer une section entière afin de démêler les origines et la persistance de cette thématique dans les discours et politiques européennes.

La mobilité intra-européenne comme source de légitimation de l'UE

L'intérêt pour la mobilité des citoyens et celle des jeunes en particulier trouve ses origines dans la théorie transactionnaliste initiée par Karl Deutsch (1953) dès le début du processus d'intégration européenne. Celle-ci repose sur l'idée que l'intensification des interactions entre les individus des différents États membres permettrait de les rapprocher et de renforcer l'attention accordée à l'intégration européenne. En d'autres termes, l'intensification des interactions au-delà des frontières nationales contribuerait à légitimer l'Europe. Ce lien entre mobilité intra-européenne, sentiment d'appartenance et soutien des citoyens à l'UE s'inscrit également dans le cadrage normatif et les pratiques institutionnelles qui sous-tendent dès les années 1970 l'instauration progressive d'une citoyenneté européenne (Bellamy, 2008 ; Olsen, 2012 ; Wiener, 1998).

Le programme Erasmus lancé en 1987¹¹⁴ est le symbole type du lien entre la mobilité intra-européenne et l'identité européenne chez les jeunes. Dans le récent programme Erasmus+ (2014-2020), cet objectif est toujours énoncé : il s'agit de « sensibiliser les participants aux autres cultures et pays et [de] leur permettre de mieux les comprendre, en leur donnant la possibilité de constituer des réseaux de

¹¹² Traduction personnelle : « the concrete positive effects of EU membership for their [citizens] own lives – free travel and the common currency – are discursively separated from the EU as an institution, culminating in the suggestion that one might have the euro without the EU » (Hurrelmann *et al.*, 2015, p. 51).

¹¹³ Traduction personnelle : « there still seems to exist a (mental) gap with Eastern Europe » (Huyst, 2008, p. 297).

¹¹⁴ Voir l'ouvrage intitulé *The ERASMUS Phenomenon - Symbol of a New European Generation?* (Feyen, Krzaklewska, 2013) pour une présentation exhaustive du lancement du programme.

contacts internationaux, de participer activement à la société et de développer *un sentiment de citoyenneté et d'identité européennes* » (Commission européenne, 2019, p. 33, c'est nous qui soulignons en italique). Selon Christophe Van Mol (2018, p. 451), la Commission distingue une conception civique et culturelle de l'identité européenne. Par ailleurs, Francine Labadie (2017, p. 45) note que « depuis la publication du *Livre blanc sur la jeunesse* (2001), l'UE a fait de la mobilité internationale un instrument majeur pour favoriser le développement personnel, l'intégration sociale, la citoyenneté européenne chez les jeunes et, plus récemment, l'employabilité ». L'UE a ainsi développé une série de programmes pour renforcer la mobilité internationale des jeunes en dehors du cadre scolaire formel¹¹⁵, en particulier « la participation de jeunes avec moins d'opportunités »¹¹⁶. En outre, comme le note Clothilde Talleu (2017, p. 56) dans sa revue de la littérature sur la mobilité dans un cadre non formel, « la majorité des travaux [...] montre l'inachèvement de sa reconnaissance aux niveaux social et institutionnel ». Ce type de mobilité n'est donc pas autant valorisé que d'autres formes de mobilité, ce qui suggère leur hiérarchisation.

L'intérêt pour la mobilité intra-européenne des Européens ne se limite pas aux jeunes et inclut un large panel de pratiques¹¹⁷. Dans l'extrait suivant, repris du rapport sur la citoyenneté européenne, la Commission (2013, p. 2) associe une diversité de pratiques liées à la libre circulation, la citoyenneté européenne et la création de « liens plus étroits entre les Européens ».

La citoyenneté de l'Union confère aux citoyens de nouveaux droits et leur ouvre de nouvelles possibilités. *Le droit de circuler et de s'établir librement dans l'Union européenne est le droit qu'ils associent le plus étroitement à cette citoyenneté.* Grâce aux technologies modernes et aux voyages désormais plus faciles, la libre circulation permet aux Européens d'élargir leurs horizons au-delà des frontières nationales, de quitter leur pays pour des périodes plus ou moins longues, de se déplacer d'un pays de l'Union à l'autre pour travailler, étudier et se former, de voyager pour des raisons professionnelles ou pour leurs loisirs, ou de faire des achats à l'étranger. La libre circulation augmente ainsi les interactions sociales et culturelles au sein de l'Union et *elle crée des liens plus étroits entre les Européens* (Commission européenne, 2013, p. 2, c'est nous qui soulignons en italique).

Dans les derniers rapports sur la citoyenneté européenne, la Commission (2017d) continue d'insister sur la perception positive que les citoyens ont de la libre circulation, en s'appuyant sur les résultats de l'Eurobaromètre flash n°430 (Commission européenne, 2016b). Dans ce sondage, 71 % des répondants considèrent que « la libre circulation des individus à l'intérieur de l'UE apporte dans l'ensemble des bénéfices à l'économie de leur pays » (Commission européenne, 2016b, p. 5)¹¹⁸. Ce chiffre doit cependant être nuancé : il correspond en réalité à la somme des répondants qui sont « absolument d'accord » (32 %) avec l'affirmation qui leur est soumise et ceux qui « tendent à être d'accord » (39 %) (Commission européenne, 2016b, p. 38).

¹¹⁵ Voir par exemple un rapport d'évaluation à propos du service volontaire européen (Bouchaud, 2011).

¹¹⁶ Voir la synthèse de l'INJEP sur l'évaluation du « Programme jeunes en action » et de la participation des jeunes avec moins d'opportunités (Labadie, 2016).

¹¹⁷ Voir l'ouvrage intitulé *Mobile Europe. The Theory and Practice of Free Movement in the EU* (Recchi, 2015).

¹¹⁸ Traduction personnelle « *free movement of people within the EU brings overall benefits to the economy of their country* » (Commission européenne, 2016b, p. 5).

Dans l'Eurobaromètre standard n°90, la Commission (2018c) fait à nouveau remarquer les évaluations positives des Européens vis-à-vis de la libre circulation. Ainsi, à la question « Quelle est votre opinion sur chacune des propositions suivantes ? Veuillez me dire, pour chaque proposition, si vous êtes pour ou contre », 83 % des répondants déclarent être favorables à « la libre circulation des citoyens de l'UE qui peuvent vivre, travailler, étudier et faire des affaires partout dans l'UE » (Commission européenne, 2018c, p. 30). Dans les réponses à d'autres questions des Eurobaromètres, l'enthousiasme s'atténue : pour seulement 59 % des répondants, « la libre circulation des personnes, des biens et des services au sein de l'UE » est l'un des résultats les plus positifs de l'UE (Commission européenne, 2018c, p. 35).

En somme, les chiffres varient en fonction des questions posées. Ces variations attestent que la libre circulation est associée à différentes significations et réalités qui doivent être distinguées. Un grand nombre d'Européens apprécie la libre circulation quand elle renvoie à la possibilité de mobilité personnelle au sein de l'UE. Toutefois, elle peut aussi signifier pour certains l'existence d'une concurrence sur le marché du travail ou dans l'accès aux aides sociales.

« L'effet Erasmus » et la mobilité intra-européenne : des résultats contrastés

Les effets de la mobilité intra-européenne des jeunes dans leur soutien ou leur sentiment d'appartenance à l'UE sont contrastés et étudiés différemment. La présente section met en avant qu'un premier pan de recherches mesure à quelles conditions ces effets se déploient. Elle montre ensuite que d'autres recherches abordent la question autrement, à partir des représentations des jeunes de l'UE, à la fois celles de ceux qui se déplacent et de ceux qui ne se déplacent pas ou qui ne peuvent pas le faire. Sous cet angle, la centralité accordée à la mobilité intra-européenne en vue d'asseoir la légitimité de l'UE est mise en doute.

Comme mentionné, les recherches sur la mobilité intra-européenne et l'appartenance des jeunes à l'UE ou leur soutien donnent lieu à des résultats contrastés. Plusieurs recherches rendent d'abord compte de l'intensification de l'identification des étudiants *comme* Européens après leur échange Erasmus, à l'échelle de 25 États membres (Mitchell, 2012) ou dans certains États membres (en Espagne et au Royaume-Uni [Ambrosi, 2013]). Au contraire, d'autres montrent que la participation des étudiants à un séjour Erasmus n'assure pas en retour qu'ils se sentent plus Européens (Llurda *et al.*, 2016 ; Van Mol, 2018). Les contacts limités avec les étudiants du pays d'accueil ou avec des étudiants issus d'autres États membres, également en séjour Erasmus, expliqueraient l'absence de renforcement de leur sentiment d'appartenance (Sigalas, 2010 ; Wilson, 2011).

Selon certains, l'absence d'un « effet Erasmus » s'expliquerait par les choix opérés dans l'opérationnalisation des variables (Mitchell, 2015). L'observation d'un tel effet dépend aussi des types d'identification étudiés. Il existe en effet différentes formes d'identification : l'identification *comme* citoyen européen, *comme* Européen ou *avec* l'Europe (Mitchell, 2015). Il apparaît sous certaines conditions, uniquement si les étudiants rencontrent d'autres étudiants en situation d'échange mais issus d'États membres différents du leur (Stoeckel, 2016).

Plus largement, Theresa Kuhn (2011 ; 2015) nuance le lien entre les interactions au-delà des frontières nationales et le renforcement d'une identité européenne. Elle note que même si on observe

actuellement une intensification des échanges entre les Européens, celle-ci ne s'accompagne pas d'un rapprochement entre les Européens et d'un soutien renforcé envers l'UE, comme les recherches sur l'euroscpticisme le démontrent. Cela s'explique par le fait que ces interactions sont de nature instrumentale et n'impliquent pas de réels contacts entre les Européens. En outre, seule une minorité de personnes qualifiées interagissent ; chez les autres, la libre circulation implique surtout des effets négatifs dans leur quotidien liés à la compétition grandissante sur le marché du travail. Kuhn (2012) précise que les résultats ambigus des programmes de mobilité intra-européenne chez les jeunes ne signifient pas que les interactions transnationales ne renforcent pas l'identité européenne, mais plutôt que ces effets se déploient si ces interactions engendrent des contacts sociaux durables entre les Européens. Ils se renforcent surtout parmi des jeunes moins éduqués, ce qui la conduit à souligner que « pour renforcer l'identité européenne, les initiatives promouvant l'échange au niveau international devraient aussi s'adresser aux moins éduqués » (Kuhn, 2012, p. 1007)¹¹⁹. Dans le cas français, une étude souligne les bénéfices de tels programmes en ce qui concerne l'apprentissage des « jeunes avec moins d'opportunités/JAMO » ; leur participation effective reste cependant très limitée (Labadie, 2016).

Alors que ces recherches s'intéressent principalement aux individus en situation de mobilité, un second pan de recherches éclaire autrement les effets de la libre circulation et déplace le débat en s'intéressant aux représentations des citoyens, à la fois de ceux qui sont plus mobiles et de ceux qui le sont moins, voire de ceux qui sont contraints de se déplacer¹²⁰. Ces recherches suivent l'idée avancée par Adrian Favell (2010, p. 189) soulignant qu'afin de « dépasser les clichés [de la libre circulation], il est essentiel d'écouter les voix des citoyens européens »¹²¹. Dans sa recherche menée dans les années 2000, Favell (2008) a rencontré 60 Européens issus de classes moyennes ou élevées vivant dans un État autre que leur État membre d'origine, à Londres, Bruxelles et Amsterdam. Même si ces individus reconnaissent bénéficier des opportunités offertes par l'UE, ils n'expriment pas d'enthousiasme à son égard. Ils la voient plutôt comme une manière de vivre une vie « plus individualiste et dénationalisée » (Favell, 2010, p. 194)¹²².

Dans une veine similaire mais en s'intéressant à des étudiants, Nora Siklodi (2015) confirme la nécessité de réévaluer le potentiel de légitimation véhiculé par le droit à la libre circulation. Elle réalise six *focus groups* auprès de 22 jeunes Européens en situation de mobilité en Suède et un *focus group* avec de jeunes Suédois. À travers ses analyses, elle note que lors des échanges entre les étudiants en situation de mobilité, « ceux qui ne se déplacent pas [...] étaient désignés en termes d'"eux" et repris dans la catégorie "autres issus de l'intérieur de l'UE" » (Siklodi, 2015, p. 10)¹²³. La mobilité favorise un processus de différenciation entre les étudiants en situation de mobilité et ceux qui ne le sont pas et ne renforce pas les liens entre ces Européens. En outre, les individus en situation de mobilité considèrent celle-ci

¹¹⁹ Traduction personnelle : « *in order to foster European identity, initiatives promoting international exchange should target lower educated individuals* » (Kuhn, 2012, p. 1007).

¹²⁰ Voir les recherches sur la mobilité intra-européenne dans le contexte de la crise économique et financière de 2008 (Duru *et al.*, 2015 ; Lafleur, Stanek, 2017).

¹²¹ Traduction personnelle : « *[t]o get beyond the clichés [of freedom of movement], it is essential to listen to the voices of European citizens [...]* » (Favell, 2010, p. 189).

¹²² Voir la recherche comparative menée sur le peu de convergence des normes entre les élites allemandes et anglaises en situation de mobilité à Bruxelles (Wiener, 2008).

¹²³ Traduction personnelle : « *stayers were [...] referred to as "they" and were categorised as "internal (EU) others"* » (Siklodi, 2015, p. 10).

comme une condition indispensable pour être en mesure de se sentir Européen. Cela revient en quelque sorte à dire que seuls ceux qui se déplacent sont réellement Européens.

Dans le même ordre d'idées, l'analyse des échanges entre des jeunes Bruxellois a mis en évidence l'emploi du cadre de perception de la libre circulation quand ils parlent de l'UE (Damay, Mercenier, 2016). Néanmoins, pour une partie de ces jeunes, principalement ceux vivant dans des conditions de vie défavorisées, elle renvoie surtout à l'expérience d'une compétition intra-européenne quotidienne plutôt qu'à une réelle possibilité de mobilité. Dans le cas d'autres jeunes plus favorisés, même s'ils la reconnaissent comme un bénéfice de l'intégration européenne dont ils pourraient profiter s'ils le souhaitaient, ils la jugent insuffisante pour légitimer l'UE. Ainsi, les paroles des jeunes collectées dans ces deux recherches relativisent le potentiel de légitimation attribué à la mobilité intra-européenne.

Pour conclure, cette section a montré l'existence de deux pans de recherche sur la mobilité des jeunes et leurs rapports à l'UE. Dans le premier pan, on a noté que malgré des effets de légitimation relativement ambigus de la libre circulation (notamment dans le cas des séjours Erasmus), de nombreuses recherches continuent de présenter la libre circulation uniquement comme une manière privilégiée de légitimer le projet européen. Au contraire, en s'intéressant aux représentations de ceux qui se déplacent, mais aussi de ceux qui ne se déplacent pas, le second pan de la littérature invite plutôt à complexifier le lien souvent établi de manière automatique entre libre circulation et légitimation du projet européen.

Conclusions générales et pistes de recherche

Notre revue de la littérature a recensé les recherches sur les rapports des jeunes à l'UE en les situant parmi celles portant sur les citoyens et l'UE. Le premier chapitre a mis en évidence l'attention portée aux jeunes par les institutions européennes et les chercheurs dans les études européennes. Il a été question de recenser les manières dont ces recherches s'intéressent aux jeunes sur la base de données de sondage ou d'enquêtes qualitatives ainsi que les raisons qui portent les chercheurs à se concentrer sur un « groupe » d'individus socialisés dans un contexte relativement similaire et se trouvant à une étape de formation dans leur vie. Le deuxième chapitre a abordé les rapports des jeunes à l'UE en les replaçant dans le contexte de désenchantement politique et en les envisageant sous l'angle de la participation politique. Cela a permis d'évoquer différents questionnements traités par la littérature comme l'abstention électorale, le renouvellement des formes de participation et la montée du populisme. Le troisième chapitre a rendu compte de l'abondante littérature sur les jeunes et l'identité européenne, en incluant la question de la mobilité intra-européenne.

Pourquoi s'intéresser aux jeunes ? Cela permet de saisir à fois l'UE sous sa forme la plus actuelle et d'entrevoir partiellement les transformations à venir. En 2019, les jeunes Européens âgés de 15 à 25 ans sont nés entre la fin des années 1990 et le début des années 2000. Ils ont été socialisés à un moment où on constate l'intensification d'un discrédit de la politique, qui se manifeste par l'augmentation de l'abstention aux élections, la hausse de votes pour des partis populistes de gauche ou de droite, souvent eurosceptiques à l'échelle européenne, et par une montée de la défiance envers les décideurs politiques. En outre, le contexte de crise économique et financière tout comme l'élargissement des compétences européennes à travers l'adoption de différents traités ont renforcé la présence de l'UE au quotidien et l'idée qu'elle fait partie d'un système politique multiniveau. Cela conduit certains à faire remarquer que « pour eux [les jeunes], l'État-nation n'est pas la seule entité politique qui revêt de l'importance. Comparée à leurs parents et grands-parents, cette génération s'est vu offrir de nouvelles possibilités de voyages et d'emploi qui transcendent les frontières des nations » (Flanagan, 2018, p. 355)¹²⁴. Selon d'autres, il importe également de prendre en compte, comme le suggère la Commission (2017c, p. 9), que « [p]our la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, il existe un risque réel que les jeunes adultes d'aujourd'hui connaissent une existence moins aisée que leurs parents¹²⁵ ».

Dans ce contexte, notre revue de la littérature porte à mettre en avant plusieurs pistes de recherches. Premièrement, il s'agit de reconnaître que l'effet de l'âge sur le soutien ou le rejet de l'UE doit être appréhendé dans sa complexité. L'âge renvoie à la période de la vie dans laquelle un individu se situe et au fait qu'il a été socialisé à un certain moment historique, en faisant partie d'une génération. Alors que l'on s'arrête souvent à l'idée que les jeunes sont plus favorables à l'UE, ce portrait doit être nuancé

¹²⁴ Traduction personnelle : « For them, the nation-state is not the only relevant political entity. Compared to their parents and grandparents, this generation has been afforded new opportunities of travel and employment that transcends the borders of nations » (Flanagan, 2018, p. 355).

¹²⁵ Cet extrait a été reproduit dans une section précédente.

en tenant compte des différents profils sociologiques de ces jeunes et de l'époque étudiée. Ainsi, les différences de soutien à l'UE des jeunes entre les États membres et parmi les jeunes au sein de chaque pays rappellent notamment l'existence de cadrages national et social. Il importe également de s'intéresser à la diversité des réalités des jeunes Européens sans se limiter à celle de ceux qui sont les plus enthousiastes envers l'UE, à l'instar de la recherche sur l'euroscpticisme de jeunes Anglais et sa transmission intergénérationnelle (Fox *et al.*, 2019). Par ailleurs, il est essentiel d'étudier les rapports des jeunes à l'UE en les envisageant à travers le prisme de leurs rapports à la politique. Il ne faut pas se limiter à étudier les perceptions des jeunes de la politique définie comme un champ spécialisé et institutionnalisé, dont ils se sentent le plus souvent exclus ; il est essentiel d'envisager comment ils se positionnent quand la politique est définie comme la « capacité d'agir » sur les problèmes existants et d'améliorer la situation actuelle (Hay, 2007, p. 66-67). Cela porte à se questionner en premier lieu sur le fait de savoir si les jeunes identifient la possibilité d'une telle capacité d'agir et, en deuxième lieu, s'ils l'associent, au moins partiellement, à l'UE.

Deuxièmement, la revue de la littérature rappelle que les recherches sur l'opinion publique et l'UE réalisées à l'aide de grandes enquêtes sont nombreuses et fournissent des images d'ensemble très utiles. Elle met également en évidence qu'il faut prendre en compte les recherches adoptant une approche sociologique de l'étude des rapports des citoyens à l'UE ; elles suggèrent la nécessité de continuer à suivre au plus près les manières dont les citoyens perçoivent l'entité politique européenne et comment ils construisent leur monde. Ce faisant, il ne s'agit pas de considérer que « les acteurs ont raison de dire ce qu'ils disent : l'objet est de considérer qu'ils ont *des* raisons de le dire » (Barthe *et al.*, 2013, p. 187). Par exemple, dans le contexte du Brexit, de nombreux commentaires ont porté sur la pertinence du vote de certains citoyens : Ne s'étaient-ils pas trompés ou n'avaient-ils pas été trompés par certaines informations reçues ? Selon nous, interpréter ce choix par l'incapacité des individus à évaluer correctement la situation est réducteur. Cela ne permet pas de prendre au sérieux les représentations et raisons qui les ont conduits à voter comme ils l'ont fait. D'autres chercheurs ont identifié l'existence d'un « écart générationnel » dans le choix de ces citoyens de rester dans l'UE. Il faut ainsi s'interroger sur les origines et les significations d'un tel écart et sur la nature de l'intégration européenne qui est soutenue ou non par les jeunes.

Troisièmement, alors que les recherches montrent que les institutions européennes s'intéressent aux jeunes depuis le début de l'intégration européenne, les actions ou sensibilisations dans les domaines les touchant de près, tels que l'éducation, restent limitées. Il s'avère central de continuer de documenter comment les instances officielles perçoivent le rôle des jeunes et d'envisager comment leurs discours façonnent les politiques et pratiques des États membres. En ce qui concerne la participation politique, les recherches établissent des constats contrastés en pointant le renouvellement de l'engagement des jeunes ou plutôt leur retrait total de la politique. Dans les deux cas, les jeunes restent souvent perçus comme des citoyens en devenir et moins comme des individus dont les intérêts doivent être pris en compte. En ce sens, l'un des enjeux actuels est, selon Bart Cammaerts *et al.* (2015, p. 3), de saisir « comment les jeunes vont exprimer leur consentement, soutien

ou mécontentement s'ils estiment que les modes traditionnels d'expression du soutien et du mécontentement sont inefficaces et inadéquats »¹²⁶.

Quatrièmement, à propos de l'abondance des recherches sur les jeunes et l'identité européenne, la question se pose de savoir si ce focus n'induit pas l'évitement au moins partiel d'autres questionnements pourtant clés. Dans certains cas, le déficit de légitimité à l'échelle européenne a été attribué à la faiblesse d'une identité européenne. Les institutions européennes s'attachent à la renforcer en favorisant entre autres la mobilité des jeunes. Alors que des programmes ont été développés afin d'y inclure un plus large public, il convient aussi de mettre en perspective la place centrale que l'Europe accorde aux programmes de mobilité dans sa recherche de légitimation ; elle fait de la mobilité une sorte de « condition » de la citoyenneté européenne (Damay, Mercenier, 2016). Plus largement, cela induit à négliger les difficultés socio-économiques rencontrées par un nombre grandissant de jeunes dans un contexte caractérisé par l'intensification des interdépendances au niveau mondial, la montée d'une défiance politique et leur influence sur les rapports que ces jeunes établissent avec l'UE.

Enfin, notre revue de la littérature suggère que les recherches sur les rapports des jeunes à l'UE pourraient intégrer d'autres transformations ou défis rencontrés aujourd'hui. On pense par exemple au rôle des technologies et de la transformation digitale sur la participation politique des jeunes au niveau européen, comme évoqué dans la recherche de Judith Möller *et al.* (2018) à propos du rôle des médias en ligne lors des élections européennes. On pourrait également s'intéresser à l'intérêt grandissant porté par les citoyens à la question climatique, comme cela ressort des sondages Eurobaromètres, et à son rôle en tant que source potentielle de légitimation de l'UE, mais aussi à la montée du « populisme » que nous avons seulement évoquée dans la présente revue. Finalement, il faudra certainement s'intéresser de près à l'influence des difficultés rencontrées par les plus jeunes générations sur leurs rapports à l'UE ou encore au rôle des tractations entourant le Brexit.

¹²⁶ Traduction personnelle : « how young people will express assent, affirmation or discontent if they feel that traditional modes of expression of both affirmation and discontent are ineffective and inadequate » (Cammaerts *et al.*, 2015, p. 3).

Bibliographie

- Agirdag O., Huyst, P., Van Houtte M., 2012, « Determinants of the formation of a european identity among children: individual- and school-level influences », *JCMS. Journal of Common Market Studies*, n° 2, vol. 50, p. 198-213.
- Aldrin P., 2010, « L'invention de l'opinion publique européenne : Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre », *Politix*, n° 89, p. 79-101.
- , 2011, « Les Eurobaromètres entre science et politique. Retour sur la fabrique officielle de l'opinion européenne », in Daniel Gaxie *et al.* (dir.), *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, p. 27-47.
- Ambrosi G., 2013, « The influence of the Erasmus programme on strengthening a european identity: Case studies of spanish and british exchange students », in Feyen B., Krzaklewska E. (eds.), *The Erasmus Phenomenon - Symbol of a New Generation?*, Frankfurt am Main, Peter Lang, p. 143-162.
- Amnå E., Ekman J., 2013, « Standby citizens: Diverse faces of political passivity », *European Political Science Review*, n° 6, p. 261-281.
- Anderson B., 1991, *Imagined Communities*, London, Verso.
- Anderson C. J., 1998, « When in Doubt, Use Proxies: Attitudes toward Domestic Politics and Support for European Integration », *Comparative Political Studies*, n° 5, vol. 31, p. 569-601.
- Anderson C. J., Reichert S., 1995, « Economic benefits and support for membership in the EU: A cross-national analysis », *Journal of Public Policy*, n° 3, vol. 15, p. 231-249.
- Armingeon K., Ceka, B., 2013, « The loss of trust in the European Union during the great recession since 2007: The role of heuristics from the national political system », *European Union Politics*, n° 1, vol. 15, p. 82-107.
- Baglioni S., Hurrelmann A., 2016, « The Eurozone crisis and citizen engagement in EU Affairs », *West European Politics*, n° 1, vol. 39, p. 104-124.
- Bang H., 2005, « Among everyday makers and expert citizens », in Newman J., (ed.), *Remaking Governance: Peoples, Politics and the Public Sphere*, Bristol, The Policy Press, 159-178.
- Bantigny L., 2010, « Genèses de l'Europe, jeunesses d'Europe. Entre enchantement et détachement », *Histoire@Politique*, n° 10, p. 2.
- Barthe Y., Blic de D., Heurtin J.-P., Lagneau É., Lemieux C., Linhardt D. *et al.*, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, n° 103, p. 175-204.
- Bartolini S., 2005, *Restructuring Europe: Centre Formation, System Building and Political Restructuring between the Nation-State and the European Union*, Oxford, Oxford University Press.
- Beaudonnet L., Gomez R., 2016, « Red Europe versus no Europe? The Impact of attitudes towards the EU and the economic crisis on radical-left voting », *West European Politics*, n° 2, vol. 40, p. 316-335.

- Beetham D., 1991, *The Legitimation of Power*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Beetham D., Lord, C., 1998, *Legitimacy and the European Union*, Londres, Routledge.
- Bellamy, R., 2008, « Evaluating Union citizenship: belonging, rights and participation within the EU », *Citizenship Studies*, n° 6, vol. 12, p. 597-611.
- Bellamy, R., Castiglione, D. (2003), « Legitimizing the Euro-'polity' and its 'regime': The normative turn in EU Studies », *European Journal of Political Theory*, n° 1, vol. 2, p. 7-34.
- Belot C., 2000a, *L'Europe en citoyenneté. Jeunes français et britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, Thèse de doctorat en science politique, Grenoble.
- , 2000b, « Les jeunes face à l'intégration européenne », *Agora/débats jeunesse*, n° 20, p. 35-48.
- , 2005, « Du local au mondial : Les espaces d'appartenance des jeunes Européens », in Galland O., Roudet B. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, Paris, La Découverte, p. 177-203.
- , 2010, « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. Genèse, apports, limites », *Politique européenne*, n° 30, p. 17-44.
- , 2014, « Les opinions des jeunes à l'égard de l'Union européenne », *Agora débats/jeunesses*, n° 67, p. 113-129.
- Belot C., Cautrès B., 2008, « Opinion publique », in Lacroix J. et al. (dir.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris, Economica, p. 153-168.
- Belot C., Van Ingelgom, V., 2015, « Les attitudes européennes ont-elles enfin joué un rôle dans les élections au Parlement européen ? », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 53-1, p. 49-78.
- , 2017, « La réanalyse à l'épreuve d'une comparaison qualitative diachronique : stabilités et évolutions dans les perceptions citoyennes de l'Europe en 1995-1996 et 2005-2006 », *Recherches qualitatives*, Hors série, n° 21, p. 99-121.
- Belot C., Cautrès B., Strudel S., 2013, « L'Europe comme enjeu clivant : Ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les orientations de vote lors de l'élection présidentielle de 2012 », *Revue française de science Politique*, n° 6, vol. 63, p. 1081-1111.
- Belot C., Boussaguet L., Halpern, C., 2016, « La fabrique d'une opinion publique européenne. Sélection, usages et effets des instruments », *Politique européenne*, n° 54, p. 84-125.
- Billig M., 1995, *Banal Nationalism*, London, Sage.
- Birch S., 2016, « Our new voters. Brexit, political mobilisation and the emerging electoral cleavage », *Juncture*, n° 2, vol. 23, p. 107-110.
- Blondiaux L., 2007, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, n° 6, vol. 57, p. 759-774.
- Boehnke, K., Fuss, D., 2008, « What part does Europe play in the identity building of young european adults? », *Perspectives on European Politics and Society*, n° 4, vol. 9, p. 466-479.

- Boetzelen P., 2017, « Les institutions européennes et la jeunesse : rôles, objectifs et instruments », in Loncle P. (dir.), *L'Europe de la jeunesse. Enjeux et pratiques des politiques publiques*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 21-48.
- Bois-Reymond du M., 1998, « European identity in the young and dutch students' images of Germany and the Germans », *Comparative Éducation*, n° 1, vol. 34, p. 27-40.
- Borriello A., 2017, « 'There is no alternative': How Italian and Spanish leaders' discourse obscured the political nature of austerity », *Discourse & Society*, n° 3, vol. 28, p. 241-261.
- Bouchaud N., 2011, *Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen. Contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat*, Rapport d'étude, INJEP/Agence française du programme européen Jeunesse en action.
- Bourdieu P., 1980, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 143-154.
- Bozec G., 2010, « L'Europe au tableau noir. Comment les instituteurs français enseignent-ils l'Union européenne aujourd'hui ? », *Politique européenne*, n° 30, p. 153-186.
- Brack N., Startin N., 2015, « Introduction : Euroscepticism, from the margins to the mainstream », *International Political Science Review*, n° 3, vol. 36, p. 239-249.
- Brubaker R., Cooper F., 2000, « Beyond "identity" », *Theory and Society*, n° 1, vol. 29, p. 1-47.
- Bruter M., 2003, « Winning hearts and minds for Europe: The Impact of news and symbols on civic and cultural european identity », *Comparative Political Studies*, n° 10, vol. 36, p. 1148-1179.
- Bruter M., 2005, *Citizens of Europe? The Emergence of a Mass European Identity*, New York, Palgrave Macmillan.
- , 2008, « Legitimacy, euroscepticism & identity in the European Union – Problems of measurement, modelling & paradoxical patterns of influence », *Journal of Contemporary European Research*, n° 4, vol. 4, p. 273-285.
- , 2009, « Time bomb? The dynamic effect of news and symbols on the political identity of european citizens », *Comparative Political Studies*, n° 12, vol. 42, p. 1498-1536.
- Cammaerts B., Bruter M., Banaji S., Harrison S., Anstead N., 2013, « The myth of youth apathy: Young Europeans' critical attitudes toward democratic life », *American Behavioral Scientist*, n° 5, vol. 58, p. 645-664.
- , 2015, *Youth Participation in Democratic Life. Stories of Hope and Disillusion.*, Houndmills, Basingstoke and Hampshire, Palgrave Macmillan.
- CEVIPOF, 2019, « Le Baromètre de la confiance politique 2009-2019 : la crise de la confiance politique ».
- Chevalier T., 2017, « Les États-providence et la jeunesse en Europe », in Loncle P. (dir.), *L'Europe de la jeunesse. Enjeux et pratiques des politiques publiques*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 73-91.
- , 2018, *La jeunesse dans tous ses États*, Paris, Presses universitaires de France.

- , 2019, « La confiance institutionnelle des jeunes en Europe. Quel effet de l'action publique ? », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 60, p. 13-42.
- Chisholm L., Kovacheva S., Merico M. (eds.), 2011, *European Youth Studies. Integrating research, policy and practice*, Innsbruck, MA EYS Consortium.
- Cicchelli V., 2011, « Introduction », *Informations sociales*, n° 165-166, « Politiques de la jeunesse en Europe », p. 4-6.
- , 2012, *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- , 2014, « Appartenances et orientations cosmopolites des jeunes Européens », *Agora débats/jeunesses*, n° 67, p. 97-112.
- Commission européenne, 2001, « Livre blanc. Un nouvel élan pour la jeunesse », COM(2001) 681 final, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2009, « Une stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser. Une méthode ouverte de coordination renouvelée pour aborder les enjeux et les perspectives de la jeunesse », COM(2009) 200 final, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2013, « Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Rapport 2013 sur la citoyenneté de l'Union. Citoyens de l'Union : vos droits, votre avenir », COM(2013) 269 final, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2014a, « Rapport sur les élections au Parlement européen de 2014. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions », Bruxelles, Commission européenne.
- , 2014b, *Eurobaromètre Standard n°82. L'opinion publique dans l'Union européenne*, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2016a, « Discours sur l'État de l'Union 2016 ».
- , 2016b, *Flash Eurobarometer 430. European Union Citizenship*, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2017a, « Discours sur l'état de l'Union 2017 ».
- , 2017b, « Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions », COM(2017) 673 final, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2017c, *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Réflexions et scénarios pour l'EU-27 à l'horizon 2025*, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2017d, *Rapport sur la citoyenneté de l'Union 2017. Renforcer les droits des citoyens dans une Union du changement démocratique*, Luxembourg, Office des publications de l'UE.

- , 2018a, « Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes : une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse », COM(2018) 269 final, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2018b, *Flash Eurobarometer n° 455, European Youth*, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2018c, *Eurobaromètre Standard n°90 Automne 2018. Premiers résultats. L'opinion publique dans l'Union européenne*, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2018d, *Eurobaromètre Standard n°90. L'opinion publique dans l'Union européenne. Rapport complet*, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2018e, *Eurobaromètre Standard n°90. L'opinion publique dans l'Union européenne. La citoyenneté européenne*, Bruxelles, Commission européenne.
- , 2019, *Erasmus+ Guide du programme*, Bruxelles, Commission européenne.
- Costa, O., 2017, « L'élection présidentielle française : un référendum sur l'appartenance à l'Union ? », *Collège d'Europe Policy Brief*, n° 3.
- Craig, S. C., Niemi, R. G., Silver, G. E., 1990, « Political efficacy and trust: A Report on the NES pilot study items », *Political Behaviour*, n° 3, vol. 12, p. 289-314.
- Cram, L., 2012, « Does the EU need a navel? Implicit and explicit Identification with the European Union », *Journal of Common Market Studies*, n° 1, vol. 50, p. 71-86.
- Crespy, A., Verschueren, N., 2009, « From euroscepticism to resistance to european integration: An interdisciplinary perspective », *Perspectives on European Politics and Society*, n° 3, vol. 10, p. 377-393.
- Cuconato, M., 2017, « Les politiques nationales de jeunesse en Europe », in Loncle P. (dir.), *L'Europe de la jeunesse. Enjeux et pratiques des politiques publiques*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 93-110.
- Curtice, J., 2017, « Why leave won the UK's EU referendum », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 55, p. 19-37.
- Dahl V., Amnå E., Banaji S., Landberg M., Šerek J., Ribeiro N. *et al.*, 2017, « Apathy or alienation? Political passivity among youths across eight European Union countries », *European Journal of Developmental Psychology*, n° 3, vol. 15, p. 284-301.
- Dakowska, D., Hubé, N., 2011, « Le monde européen ne se divise pas en deux catégories. Ambivalences des attitudes et diversités des arguments à l'égard de l'Europe », in Gaxie D. *et al.* (dir.), *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, p. 111-128.
- Dalton R. J., 2004, *Democratic Challenges, Democratic Choices: The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, New York, Oxford University Press.
- , 2008, « Citizenship norms and the expansion of political participation », *Political Studies*, n° 1, vol. 56, p. 76-98.
- Damay L., Mercenier H., 2016, « Free movement and EU citizenship: a virtuous circle? », *Journal of European Public Policy*, n° 8, vol. 23, p. 1139-1157.

- Delmotte F., 2002, « Norbert Elias et l'intégration postnationale », *Swiss Political Science Review*, n° 1, vol. 8, p. 3-26.
- , 2007a, *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.
- , 2007b, « Les résistances à l'Europe au prisme de la sociologie historique de Norbert Elias », in Coman R., Lacroix J. (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, p. 17-29.
- , 2008, « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, vol. 15, p. 541-554.
- Delmotte F., Mercenier H., Van Ingelgom V., 2017, « Appartenance et indifférence à l'Europe : Quand les jeunes s'en mêlent (ou pas) », in Faure A., Négrier E. (dir.), *La politique à l'épreuve des émotions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 125-140.
- Deutsch K., 1953, *Nationalism and Social Communication. An Inquiry into the Foundations of Nationality*, New York, Technology Press of Massachusetts Institute of Technology & Wiley.
- Diez Medrano J., 2003, *Framing Europe. Attitudes to European integration in Germany, Spain and the United Kingdom*, Princeton/Oxford, Princeton University Press.
- Diez Medrano J., Gutierrez P., 2001, « Nested identities: National and european identities in Spain », *Ethnic and Racial Studies*, n° 5, vol. 24, p. 753-778.
- Down I., Wilson C. J., 2013, « A rising generation of Europeans? Life-cycle and cohort effects on support for 'Europe' », *European Journal of Political Research*, n° 4, vol. 52, p. 431-456.
- , 2017, « A Rising Generation of Europeans? Revisited », *European Journal of Political Research*, n° 1, vol. 56, p. 199-214.
- Duchesne S., 2005, « "Des nations à l'Europe", "l'Europe au-delà des nations" mais aussi "l'Europe contre les nations". Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », in Franck C., Boldrini S. (dir.), *Annales d'études européennes de l'université catholique de Louvain*, Bruxelles, Bruylant, p. 137-152.
- , « L'identité européenne, entre science politique et science-fiction. Introduction », *Politique européenne*, n° 30, p. 7-16.
- Duchesne S., Frogner A.-P., 2002, « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 52, p. 355-374.
- Duchesne S., Van Ingelgom V., 2008, « L'indifférence des Français et des Belges (francophones) pour leurs voisins européens : une pièce de plus au dossier de l'absence de communauté politique européenne ? », *Politique européenne*, n° 26, p. 143-164.
- Duchesne S., Haegel F., 2004, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, Nathan.

- Duchesne S., Haegel F., Frazer E., Van Ingelgom V., Garcia G., Frogner A.-P., 2010, « Europe between integration and globalisation social differences and national frames in the analysis of focus groups conducted in France, francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, n° 30, p. 67-105.
- Duchesne S., Frazer E., Haegel F., Van Ingelgom V., 2013, *Citizens' Reactions to European Integration Compared. Overlooking Europe*, New York, Palgrave Macmillan.
- Duez D., 2018, « Libre circulation et crise des réfugiés. Réflexions sur le retour des frontières en Europe », in Mercenier H. *et al.* (dir.), *La libre circulation sous pression. Régulation et dérégulation des mobilités dans l'Union européenne*, Bruxelles, Bruylant, p. 91-111.
- Duff A., 2013, « On dealing with Euroscepticism », *Journal of Common Market Studies*, n° 1, vol. 51, p. 140-152.
- Duru N. D., Michailidou A., Trenz H.-J., 2015, « Crisis resilience and EU citizenship: Collective identifications of EU migrants in Norway and Denmark », in Kaina V. *et al.* (eds.), *European Identity Revisited: New Approaches and Recent Empirical Evidence*, London & New York, Routledge, p. 117-130.
- Easton D., 1975, « A re-assessment of the concept of political support », *British Journal of Political Science*, n° 4, vol. 5, p. 435-457.
- Eberhard Harribey L., 2002a, *L'Europe et la jeunesse. Comprendre une politique européenne au regard de la dualité institutionnelle Conseil de l'Europe - Union européenne*, Paris, L'Harmattan.
- , *Le Conseil de l'Europe et la jeunesse. Trente années d'expérience*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe.
- Ehsan R. et Sloam J., 2018, « Resources, values, identity: Young cosmopolitans and the referendum on British membership of the European Union », *Parliamentary Affairs*, p. 1-20.
- Esser F., Vreese de C., 2007, « Comparing young voters' political engagement in the United States and Europe », *American Behavioral Scientist*, n° 9, vol. 50, p. 1195-1213.
- Evans J., Ivaldi G., 2018, *The 2017 French Presidential Elections. A Political Reformation*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Faas D., 2007, « Youth, Europe and the Nation: The political knowledge, interests and identities of the new generation of european youth », *Journal of Youth Studies*, n° 2, vol. 10, p. 161-181.
- Favell A., 2008, *Eurostars and Eurocities. Free movement and mobility in an integrating Europe*, Oxford, Blackwell Publishing.
- , 2010, « European Identity and european citizenship in three 'eurocities': A sociological approach to the European Union », *Politique européenne*, n° 30, p. 187-224.
- Favell A., Guiraudon, V. (dir.), 2011, *Sociology of the European Union*, New York, Palgrave Macmillan.
- Feyen B., Krzaklewska E. (eds.), 2013, *The ERASMUS Phenomenon. Symbol of a New European Generation?*, Frankfurt am Main, Peter Lang.

- Flanagan, C., 2018, « Who among European youth are active citizens at the EU level and why? », *European Journal of Developmental Psychology*, n° 3, vol. 15, p. 355-359.
- Fligstein N., 2008, *Euroclash. The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Follesdal A., Hix S., 2006, « Why there is a democratic deficit in the EU: A Response to Majone and Moravcsik », *JCMS. Journal of Common Market Studies*, n° 3, vol. 44, p. 533-562.
- Foret F., 2008, *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Fox S., Pearce S., 2017, « The generational decay of Euroscepticism in the UK and the EU referendum », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, n° 1, vol. 28, p. 19-37.
- Fox S., Hampton M., Muddiman E., Taylor C., 2019, « Intergenerational transmission and support for EU membership in the United Kingdom: The case of Brexit », *European Sociological Review*, n° 3, vol. 35, p. 380-393.
- Frogner A.-P., 1998, « Les identités territoriales. Concepts, constitution et diffusion », *Revue internationale de politique comparée*, n° 1, vol. 5, p. 11-21.
- Frogner A.-P., Duchesne, S., 2002, « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification de l'Europe », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 52, p. 355-373.
- Galland O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, 5^e édition, Paris, Armand Colin.
- Galland O., Muxel A., (dir.), 2018, *La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens*, Paris, Presses universitaires de France.
- Garapon A., Perdrille S., 2000, *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable*, Paris, Autrement.
- Garcia Albacete, G., 2014, *Young People's Political Participation in Western Europe. Continuity or Generational Change?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Gauthier A. H., 2007, « Becoming a young adult: An international perspective on the transition to adulthood », *European Journal of Population*, n° 3, vol. 23, p. 217-223.
- Gaxie D., 2007, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des "citoyens" », *Revue française de science politique*, n° 6, vol. 57, p. 737-757.
- Gaxie D., Hubé N., Rowell J. (dir.), 2011a, *Perceptions of Europe: A Comparative Sociology of European Attitudes*, Colchester, ECPR Press.
- Gaxie D., Hubé N., Lassalle de M., Rowell, J., (dir.), 2011b, *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica.
- Geissel B., 2008, « Do critical citizens foster better governance? A comparative study », *West European Politics*, n° 5, vol. 31, p. 855-873.
- Goodwin M. J., Heath O., 2016, « The 2016 referendum, Brexit and the left behind: An aggregate-level analysis of the result », *The Political Quarterly*, n° 3, vol. 87, p. 323-332.

- Guiraudon, V., 2000, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures & Conflicts*, n° 38-39, p. 7-37.
- Harteveld E., van der Meer T., de Vries C., 2013, « In Europe we trust? Exploring three logics of trust in the European Union », *European Union Politics*, n° 4, vol. 14, p. 542-565.
- Hay C., 2007, *Why We Hate Politics*, Cambridge, Polity Press.
- Hay C., Smith N., 2005, « Horses for courses? The political discourse of globalisation and European integration in the UK and Ireland », *West European Politics*, n° 1, vol. 28, p. 124-158.
- Hibbing J. R., Theiss-Morse E., 2002, *Stealth Democracy: Americans' Beliefs About How Government Should Work*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hix S., Marsh M., 2011, « Second-order effects plus pan-European political swings: An analysis of European Parliament elections across time », *Electoral Studies*, n° 1, vol. 30, p. 4-15.
- Hobolt S. B., 2016, « The Brexit vote: a divided nation, a divided continent », *Journal of European Public Policy*, n° 9, vol. 23, p. 1259-1277.
- Hobolt S. B., de Vries C., 2016a, « Turning against the union? The impact of the crisis on the Eurosceptic vote in the 2014 European Parliament elections », *Electoral Studies*, n° 44, p. 504-514.
- Hobolt S. B., de Vries C., 2016b, « Public support for European integration », *Annual Review of Political Science*, n° 1, vol. 19, 413-432.
- Hooghe L., Marks G., 2007, « Sources of euroscepticism », *Acta Politica*, n° 42, p. 119-127.
- , 2008, « A post functionalist theory of European integration: From permissive consensus to constraining dissensus », *British Journal of Political Science*, n° 1, vol. 39, p. 1-23.
- Hooghe M., Dejaeghere Y., 2007, « Does the 'monitorial citizen' exist? An empirical investigation into the occurrence of postmodern forms of citizenship in the Nordic countries », *Scandinavian Political Studies*, n° 2, vol. 30, p. 249-271.
- Horvath A., Paolini G., 2014, « Political participation and EU citizenship: Perceptions and behaviours of young people: Evidence from Eurobarometer surveys », Education, Audiovisual and Culture Executive Agency/European Commission.
- Hurrelmann A., 2007, « Multilevel legitimacy: conceptualizing legitimacy relationships between the EU and national democracies », in DeBardleben J., Hurrelmann A., (eds.), *Democratic Dilemmas of Multilevel Governance*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 17-37.
- , « Constructing multilevel legitimacy in the European Union: A study of British and German media discourse », *Comparative European Politics*, n° 2, vol. 6, p. 190-211.
- , « Empirical legitimation analysis in international relations: How to learn from the insights – and avoid the mistakes – of research in EU studies », *Contemporary Politics*, n° 1, vol. 23, p. 63-80.
- Hurrelmann A., Gora A., Wagner A., 2013, « The legitimation of the European Union in the news media: Three treaty reform debates », *Journal of European Public Policy*, n° 4, vol. 20, p. 515-534.

- Hurrelmann A., Gora A., Wagner A., 2015, « The politicization of European integration: More than an elite affair? », *Political Studies*, n° 1, vol. 63, p. 43-59.
- Huyst P., 2008, « "We have made Europe, now we have to make Europeans": Researching European identity among Flemish youths », *Journal of Contemporary European Research*, n° 4, vol. 4, p. 286-302.
- Inglehart R. F., Norris P., 2016, « Trump, Brexit, and the rise of populism: Economic have-nots and cultural backlash », *HKS Working Paper* n° RWP16-026.
- Inglehart R. F., 1967, « An end of European integration? », *American Political Science Review*, n° 61, p. 91-105.
- , 1970, « Cognitive mobilization and European identity », *Comparative Politics*, n° 1, vol. 3, p. 45-70.
- , 1971, « Changing value priorities and European integration », *JCMS. Journal of Common Market Studies*, n° 10, p. 1-36.
- , 1977, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press.
- , 2008, « Changing value among western publics from 1970 to 2006 », *West European Politics*, n° 31, vol. 1-2, p. 130-146.
- Jacquot S., Mérand F. Rozenberg O., 2015, « Si les numéros de *Politique européenne* pouvaient parler... », *Politique européenne*, n° 4, vol. 50, p. 38-53.
- Janssen J., 1991, « Postmaterialism, cognitive mobilization and public support for European integration », *British Journal of Political Science*, n° 21, vol. 4, p. 443-468.
- Kaina V., Karolewski I. P., Kuhn S. (eds.), 2015, *European Identity Revisited: New Approaches and Recent Empirical Evidence*, London & New York, Routledge.
- Keating A., Ortloff Hinderliter D., Philippou S., 2009, « Citizenship education curricula: the changes and challenges presented by global and European integration », *Journal of Curriculum Studies*, n° 41, vol. 2, p. 145-158.
- Kriesi H., 2018, « The implications of the Euro crisis for democracy », *Journal of European Public Policy*, n° 25, vol. 1, p. 59-82.
- Kuhn T., 2011, « Individual transnationalism, globalisation and Euroscepticism: an empirical test of Deutsch's transactionalist theory », *European Journal of Political Research*, n° 50, vol. 6, p. 811-837.
- , 2012, « Why educational exchange programmes miss their mark: Cross-border mobility, education and European identity », *Journal of Common Market Studies*, n° 6, vol. 50, p. 994-1010.
- , 2015, *Experiencing European Integration. Transnational Lives and European Identity*, New-York, Oxford University Press.
- Labadie F., 2017, « Encadré 2. Les effets de la mobilité internationale des jeunes. », in Loncle P., (dir.), *L'Europe de la jeunesse. Enjeux et pratiques des politiques publiques*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, p. 45-47.

- , 2016, « "Jeunesse en action" au défi de l'équité. Le cas des jeunes avec moins d'opportunités », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 32, p. 1-4.
- Lacroix I., 2018, *Radicalisation et jeunesse. Revue de la littérature*, Notes & rapports/Revue de littérature, INJEP.
- Lafleur J.-M., Stanek M., (eds.), 2017, *South-North Migration of EU Citizens in Times of Crises*, Dordrecht, Springer.
- Lindberg L., Scheingold S., 1970, *Europe's Would-be Polity*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall.
- Llurda E., Gallego-Balsà L., Barahona C., Martin-Rubió X., 2016, « Erasmus student mobility and the construction of European citizenship », *The Language Learning Journal*, n° 3, vol. 44, p. 323-346.
- Loncle P., Muniglia V., 2011, « Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique », *Informations sociales*, n° 165-166, p. 120-127.
- Loncle P. (dir.), 2017, *L'Europe de la jeunesse. Enjeux et pratiques des politiques publiques*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Loncle P., Cuconato M., Muniglia V., Walther, A., (eds.), 2012, *Youth Participation in Europe. Beyond Discourses, Practices and Realities*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Majastre C., Mercenier H., 2016, « Construire un espace français de recherches sociologiques sur l'Europe : un tournant, trois versions ? », *Politique européenne* n° 2, vol. 52, p. 8-31.
- Majone G., 1999, « The regulatory state and its legitimacy problems », *West European Politics*, n° 1, vol. 22, p. 1-24.
- , 2014, « From regulatory state to a democratic default », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 52, vol. 6, p. 1216-1223.
- Manin B., 1996, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- Marien S., Hooghe M., 2011, « Does political trust matter? An empirical investigation into the relation between political trust and support for law compliance », *European Journal of Political Research*, n° 50, vol. 2, p. 267-291.
- Marsh D., O'Toole T., Jones, S., 2007, *Young People and Politics in the UK. Apathy or Alienation?*, Houndmills/Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Mauger G., 2001, « "La jeunesse n'est qu'un mot". À propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu. », *Agora débats/jeunesses*, n° 26, p. 137-142.
- Mazzolini S., Borriello A., 2018, « Southern European Populism as counter-hegemonic discourses? Podemos and M5S in comparative perspective », in Agustin O. G., Briziarelli M. (eds.), *Podemos and the New Political Cycle, Left-Wing Populism and Anti-Establishment Politics*, Palgrave Macmillan, p. 227-254.
- McEvoy C., 2016, « The role of political efficacy on public opinion in the European Union », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 5, vol. 54, p. 1159-1174.

- Meinhof U. H., 2004, « Europe viewed from below. Agents, Victims and the Threat of the Other », in Richard H. *et al.* (ed.), *Transnational identities. Becoming European in the EU*, Oxford, Rowman & Littlefield publishers.
- Melo D. F., Stockemer D., 2012, « Age and political participation in Germany, France and the UK: A comparative analysis », *Comparative European Politics*, n° 1, vol. 12, p. 33-53.
- Mercenier H., 2019, « *C'est compliqué !* » *L'Union européenne vue par des jeunes Bruxellois. Contribution à l'étude des rapports des citoyens à la politique*, Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Université Saint-Louis-Bruxelles.
- Michailidou A., 2015, « The role of the public in shaping EU contestation: Euroscepticism and online news media », *International Political Science Review*, n° 3, vol. 36, p. 324-336.
- Miller R., Day G. (eds.), 2012, *The Evolution of European Identities: Biographical Approaches*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Mitchell K., 2012, « Student mobility and European identity: Erasmus study as a civic experience? », *Journal of Contemporary European Research*, n° 4, vol. 8, p. 490-518 ().
- , 2015, « Rethinking the "Erasmus effect" on European identity », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 2, vol. 53, p. 330-348.
- Möller J., de Vreese C., 2013, « The differential role of the media as an agent of political socialization in Europe », *European Journal of Communication Research*, n° 28, vol. 3, 309-325.
- Möller J., Kühne, R., de Vreese, C., 2018, « Mobilizing youth in the 21st century: How digital media use fosters civic duty, information efficacy and political participation », *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, n° 3, vol. 62, p. 445-460.
- Motti-Stefanidi F., Cicognani E., 2018, « Bringing the European Union closer to its young citizens: Youth active citizenship in Europe and trust in EU institutions », *European Journal of Developmental Psychology*, n° 3, vol. 15, p. 243-249.
- Morgan D., 1996, « Focus groups », *Annual Review of Sociology*, n° 1, vol. 22, p. 129-152.
- Mudde C., 2012, « Three decades of populist radical right parties in Western Europe: So what? », *European Journal of Political Research*, n° 52, p. 1-19.
- , 2014, *Youth and the Extreme Right*, New York, Idebate Press.
- Munoz J., Torcal M., Bonet E., 2011, « Institutional trust and multilevel government in the European Union: Congruence or compensation ? », *European Union Politics*, n° 4, vol. 12, p. 551-574.
- Muxel A., 2001, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- , 2002, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, n° 5, vol. 52, p. 521-544.
- , 2007, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, n° 1, vol. 27, p. 43-55.

- , 2012, « La tentation des partis extrémistes chez les jeunes », in Orfali B. (dir.), *La banalisation de l'extrémisme à la veille de la présidentielle. Radicalisation ou dé-radicalisation ?*, Paris, L'Harmattan, p. 23-35.
- , 2015a, « Les jeunes et la politique : vers un nouveau modèle de citoyenneté dans les démocraties avancées », in Conseil de l'Europe, *Points de vue sur la jeunesse - Connexions et déconnexions*, p. 29-37.
- , 2015b, « La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique*, n° 65, p. 541-562.
- Nikunen M., 2016, « Young people, future hopes and concerns in Finland and the European Union: Classed and gendered expectations in policy documents », *Journal of Youth Studies*, n° 6, vol. 20, p. 661-676.
- Norris P., 1999, *Critical Citizens : Global Support for Democratic Governance*, Oxford & New York, Oxford University Press.
- , 2003, « Young people and political activism: From the politics of loyalties to the politics of choice? », *Report for the Council of Europe Symposium*.
- , 2011, *Democratic Deficit: Critical Citizens Revisited*, Cambridge, Cambridge University Press.
- O'Toole T., Marsh D., Jones S., 2003, « Political literacy cuts both ways: The politics of non-participation among young people », *Political Quarterly*, n° 3, vol. 74, p. 349-360.
- O'Toole T., 2016, « Beyond crisis narratives: Changing modes and repertoires of political participation among young people », in Kallio K. P. et al. (eds), *Politics, Citizenship and Rights*, Singapore, Springer, p. 225-242.
- Olsen E. D. H., 2012, *Transnational Citizenship in the European Union. Past, Present, and Future*, London/New York, Continuum Books.
- Parlement européen, « France, Socio-demographic trendlines : EP Eurobarometer (2007-2018) », quatrième édition (www.europarl.europa.eu/at-your-service/en/be-heard/eurobarometer/socio-demographic-trends-in-national-public-opinion-edition-4 (site consulté le 10/4/2019)).
- Peugny C., 2011, « Les jeunesses européennes, leurs difficultés et leur perception de l'avenir : une tentative de comparaison », *Informations sociales*, n° 165-166, p. 50-59.
- Pilkington, H., Pollock, G., 2015, « 'Politics are bollocks': youth, politics and activism in contemporary Europe », *The Sociological Review*, n° S-2, vol. 63, p. 1-35.
- Pilkington, H., Pollock, G., Franc, R. (eds.), 2018, *Understanding Youth Participation accross Europe: From Survey to Ethnography*, London, Palgrave macmillan.
- Pollock G., Brock T., Ellison M., 2015, « Populism, ideology and contradiction: Mapping young people's political views », *The Sociological Review*, n° S-2, vol. 63, p. 141-166.
- Putman R. D., 2000, *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster.

- Quintelier E., 2007, « Differences in political participation between young and old people », *Contemporary Politics*, n° 2, vol. 13, p. 165-180.
- Quintelier E., Verhaegen S., Hooghe M., 2014, « The intergenerational transmission of European identity: The role of gender and discussion within families », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 5, vol. 52, p. 1103-1119.
- Ray L., 2006, « Public opinion, socialization and political communication », in Knud E. *et al.* (dir.), *Handbook of European Union Politics*, Londres, Sage, p. 263-281.
- Recchi E., 2015, *Mobile Europe. The Theory and Practice of Free Movement in the EU*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Reif K., Schmitt, H., 1980, « Nine second order national election: A conceptual framework for the analysis of European election results », *European Journal of Political Research*, n° 1, vol. 8, p. 3-44.
- Reizábal L., Valencia J., Barrett M., 2004, « National identifications and attitudes to national ingroups and outgroups amongst children living in the Basque country », *Infant and Child Development*, n° 13, p. 1-20.
- Rekker R., 2018, « Growing up in a globalized society: Why younger generations are more positive about the European Union », *Young*, n° 4, vol. 26, p. 55-77.
- Risse T., 2003, « The Euro between national and European identity », *Journal of European Public Policy*, n° 4, vol. 10, p. 487-505.
- Rohrschneider R., 2002, « The democracy deficit and mass support for an EU-Wide government », *American Journal of Political Science*, n° 2, vol. 46, p. 463-475.
- Ross A., 2012, « Communities and others: Young peoples' constructions of identities and citizenship in the Baltic countries », *Journal of Social Science Education*, n° 11, vol. 3, p. 22-43.
- , 2014, *Understanding the Constructions of Identities by Young New Europeans: Kaleidoscopic Selves*, Abingdon, Routledge.
- Roudet B., 2014, « La démocratie est-elle un idéal commun aux jeunes Européens ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 67, p. 79-96.
- Sanchez-Cuenca I., 2000, « The political basis of support for European integration », *European Union Politics*, n° 1, vol. 2, p. 147-171.
- Saurugger S., 2008, « Une sociologie de l'intégration européenne ? », *Politique européenne*, n° 2, vol. 25, p. 5-22.
- Scalise G., 2015, « The Narrative Construction of European Identity. Meanings of Europe 'from below' », *European Societies*, n° 4, vol. 17, p. 593-614.
- Scharpf F., 2007, « Reflections on multilevel legitimacy », Max Planck Institute for the Study of Societies, *MPIfG Working Paper*, n° 3.

- , 2012, « Legitimacy intermediation in the multilevel European polity and its collapse in the Euro crisis », Köln, Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung.
- Serricchio F., Tsakatika M., Quaglia L., 2013, « Euroscepticism and the global financial crisis », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 1, vol. 51, p. 51-64.
- Shorrocks R., de Geus R., 2019, « Citizen support for European Union membership: the role of socialisation experiences », *West European Politics*, n° 4, vol. 42, p. 873-894.
- Sigalas E.I 2010, « Cross-border mobility and European identity: The effectiveness of intergroup contact during the ERASMUS year abroad », *European Union Politics*, n° 2, vol. 11, p. 241-265.
- Siklodi N., 2015, « Active citizenship through mobility? Students' perceptions of identity, rights and participation in the EU », *Citizenship Studies*, n° 6-7, vol. 19, p. 820-835.
- Sinnott R., 2006, « An evaluation of the measurement of national, subnational and supranational identity in crossnational surveys », *International Journal of Public Opinion Research*, n° 2, vol. 18, p. 211-223.
- Sloam J., 2014, « New voice, less equal: The civic and political engagement of young people in the United States and Europe », *Comparative Political Studies*, n° 5, vol. 47, p. 663-688.
- Spannring R., Wallace C., Datler G., 2008, « What leads young people to identify with Europe? An exploration of the impact of exposure to Europe and political engagement on European identity among young Europeans », *Perspectives on European Politics and Society*, n° 4, vol. 9, p. 480-498.
- Startin N., 2015, « Have we reached a tipping point? The mainstreaming of Euroscepticism in the UK », *International Political Science Review*, n° 3, vol. 36, p. 311-323.
- Startin N., Krouwel A., 2013, « Euroscepticism re-galvanized: The consequences of the 2005 French and Dutch rejections of the EU Constitution », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 1, vol. 51, p. 65-84.
- Statham P., Trenz H.-J., 2014, « Understanding the mechanisms of EU politicization: Lessons from the Eurozone crisis », *Comparative European Politics*, n° 3, 13, p. 287-306.
- Stavrakakis Y., Katsambekis G., 2014, « Left-wing populism in the European periphery: the case of SYRIZA », *Journal of Political Ideologies*, n° 2, vol. 19, p. 119-142.
- Stoeckel F., 2016, « Contact and Community: The role of social interactions for a political identity », *Political Psychology*, n° 3, vol. 37, p. 431-442.
- Stoker G., 2010, « The rise of political disenchantment », in Hay C. (ed.), *New Directions in Political Science. New Directions in Political Science. Responding to the Challenges of an Interdependent World*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 43-63.
- Stolwijk S. B., Schuck A. R. T., 2019, « More interest in interest: Does poll coverage help or hurt efforts to make more young voters show up at the ballot box? », *European Union Politics*, p. 1-20.
- Talleu C., 2017, *La mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel. Revue de littérature*, Rapport d'étude, Paris, INJEP.

- Thorpe C., 2008, « The distinguishing function of European identity: Attitudes towards and visions of Europe and the European Union among young Scottish adults », *Perspectives on European Politics and Society*, n° 4, vol. 9, p. 499-513.
- Throssell K., 2010, « One thing leads to another: European and national identities in French school children », *Politique européenne*, n° 1, 30, p. 131-152.
- , 2015, *Child and Nation: A Study of Political Socialisation and Banal Nationalism in France and England*, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, P.I.E Peter Lang.
- Tiberj V., 2017, *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, PUF.
- Trauner F., 2016, « Asylum policy: the EU's "crises" and the looming policy regime failure », *JCMS: Journal of European Integration*, n° 3, vol. 38, p. 311-325.
- Treib O., 2014, « The voter says no but nobody listens: Causes and consequences of the Eurosceptic vote in the 2014 European elections », *Journal of European Public Policy*, n° 21, vol. 10, p. 1541-1554.
- Tully C. J., Krug W., Sander E., 2008, « Common differences: Youth research in Europe. An analysis based on published English and Spanish journal articles », *Papers. Revista de Sociologia*, n° 90, p. 105-126.
- Usherwood S., Startin N., 2013, « Euroscepticism as a persistent phenomenon », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 1, vol. 51, p. 1-16.
- Van Biezen I., Mair P., Poguntke T., 2012, « Going, going,... gone? The decline of party membership in contemporary Europe », *European Journal of Political Research*, n° 1, vol. 51, p. 24-56.
- Van de Velde C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France.
- Van der Brug W., Gattermann K., de Vreese C., 2016, « Introduction. How different were the European elections of 2014 », *Politics and Governance*, n° 1, vol. 4, p. 1-8.
- Van Ingelgom V., 2014, *Integrating Indifference. A Comparative, Qualitative and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, Colchester, ECPR Press.
- Van Mol C., 2018, « Becoming Europeans: the relationship between student exchanges in higher education, European citizenship and a sense of European identity », *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, n° 4, vol. 31, p. 449-463.
- Vasilopoulou S., 2013, « Continuity and change in the study of Euroscepticism: Plus ça change ? », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 1, vol. 51, p. 153-168.
- Vaucher A., 2014, *Démocratiser l'Europe*, Paris, Le Seuil.
- Verhaegen S., Hooghe M., 2015, « Does more knowledge about the European Union lead to a stronger European identity? A comparative analysis among adolescents in 21 European member States », *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, n° 2, vol. 28, p. 127-146.

- Verhaegen S., Hooghe M., Meeusen C., 2013, « Opportunities to learn about Europe at school: A comparative analysis among adolescents in 21 European member states », *JCMS: Journal of Curriculum Studies*, n° 6, vol. 45, p. 838-864.
- Verney S., 2015, « Waking the "sleeping giant" or expressing domestic dissent? Mainstreaming Euroscepticism in crisis-stricken Greece », *International Political Science Review*, n° 3, vol. 36, p. 279-295.
- Visser J., Ebbinghaus B., 2000, *Trade Unions in Western Europe since 1945*, New York & London, Palgrave Macmillan.
- Vulbeau A. (dir.), 2001, *La jeunesse comme ressource*, Toulouse, Erès.
- Wallace C., Bendit R., 2009, « Youth policies in Europe: Towards a classification of different tendencies in youth policies in the European Union », *Perspectives on European Politics and Society*, n° 10, vol. 3, p. 441-458.
- Walther A., 2006, « Regimes of youth transition. Choice, flexibility and security in young people's experiences across different European contexts », *Young*, n° 2, vol. 14, p. 119-139.
- Weil P.-E., 2010, « Plutôt l'UEFA que l'UE ! Désenchantement de l'identification à l'Europe des jeunes des milieux populaires issus de l'immigration », *Politique européenne*, n° 1, vol. 30, p. 107-130.
- Weiler J., 1991, « Problems of legitimacy in Post 1992 Europe », *Aussenwirtschaft*, n° 46, p. 411-437.
- , 2012, « In the face of crisis: Input legitimacy, output legitimacy and the political messianism of European integration », *Journal of European Integration*, n° 7, 34, p. 825-841.
- Weisbein J., 2008, « L'Europe à contrepoint. Objets nouveaux et classicisme théorique pour les études européennes », *Politique européenne*, n°25, p. 115-135.
- Weßels B., 2007, « Discontent and European identity: Three types of Euroscepticism », *Acta Politica*, n° 2-3, vol. 42, p. 287-306.
- Weber M., [1956] 1995, *Économie et société/1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket.
- White J., 2010, « Europe in the Political Imagination », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 4, vol. 48, p. 1015-1038.
- , 2011, *Political Allegiance after European Integration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- , 2012, « A common European identity is an illusion », in Zimmermann H., Dür A. (eds.), *Key Controversies in European Integration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 103-111.
- , 2015, « Emergency Europe », *Political Studies*, n° 2, vol. 63, p. 300-318.
- Wiener A., 1998, *European Citizenship Practice. Building Institutions of a Non-State*, Boulder, Westview Press.
- , 2008, *The Invisible Constitution of Politics. Contested norms and international encounters*, Cambridge, Cambridge University Press.

Wilde de P., Zürn M., 2012, « Can the politicization of european integration be reversed? », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 50, p. 137-153.

Williamson H., 2011, « Existe-t-il une politique européenne de la jeunesse ? », *Informations sociales*, n° 165-166, p. 25-34.

Wilson I., 2011, « What should we expect of 'Erasmus generations'? », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 5, vol. 49, p. 1113-1140.

Wimmel A., 2009, « Theorizing the democratic legitimacy of European governance: A labyrinth with no Exit? », *European Integration*, n° 2, vol. 31, p. 181-199.

LES RAPPORTS DES JEUNES À L'UNION EUROPÉENNE. REVUE DE LITTÉRATURE

Comment les jeunes perçoivent-ils l'Union européenne (UE) ? Que signifie le constat d'une défiance à l'égard de l'UE ? Diffère-t-elle des instances nationales ? Les jeunes sont-ils plus favorables que leurs aînés à l'égard de l'UE ? Se sentent-ils européens ? Pour répondre à ces questions, cette revue de la littérature rend compte des résultats des études les plus récentes sur les jeunes et l'UE, principalement depuis l'adoption du traité de Lisbonne en 2007.

Après avoir dressé le portrait de la situation des jeunesses européennes aujourd'hui, le premier chapitre traite de l'attention portée aux jeunes par les institutions européennes et les chercheurs dans les études européennes. Il recense les manières dont ces recherches s'intéressent aux jeunes sur la base de données de sondage ou d'enquêtes qualitatives ainsi que les raisons qui portent les chercheurs à s'intéresser aux « jeunes ».

Le deuxième chapitre envisage les rapports des jeunes à l'UE en les abordant dans le contexte d'un désenchantement politique, en particulier sous l'angle de la participation politique. Cela conduit à évoquer une série de questions traitées par la littérature, telles que l'abstention électorale, le renouvellement des formes de participation et la montée du populisme.

Le troisième chapitre aborde quant à lui l'abondante littérature en lien avec l'identité européenne et la question du ou des sentiment(s) d'appartenance à une ou plusieurs entité(s) politique(s), dont l'UE. Il inclut les recherches portant spécifiquement sur la mobilité intra-européenne et leurs effets ou non de légitimation à l'égard de l'UE. Dans le contexte des élections européennes de mai 2019 ou encore des tractations autour du Brexit, la recension de ces recherches contribue à saisir les controverses éclairant l'état des relations compliquées entre les jeunes et l'UE et à identifier de futures pistes de recherche.

Reprographie : atelier d'impression et de tirage de la direction des finances, des achats et des services (DFAS)
du secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS)